



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

DOMINION DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

SURINTENDANT DES PÉNITENCIERS

SUR LES OPÉRATIONS DE

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1947



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1948

DOMINION DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

SURINTENDANT DES PÉNITENCIERS

DES LES OPERATIONS DE

L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1947



PRINTED AND BOUND AT THE
PRINTING OFFICE OF THE
CONTROLLER OF PRINTING
OTTAWA

RAPPORT
DU
SURINTENDANT DES PÉNITENCIERS

EN VERTU DE LA LOI
SUR LES PÉNITENCIERS

LE 31 MARS 1947

A Son Excellence le très honorable Vicomte Alexander de Tunis, feld-maréchal, C.J., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., C.M., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel préparé par le surintendant des pénitenciers sur les opérations de l'année financière terminée le 31 mars 1947, conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi des pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très obéissant serviteur,

Le ministre suppléant de la Justice,

JOSEPH JEAN.

OTTAWA, le 5 août 1947.

RAPPORT
DU
SURINTENDANT DES PÉNITENCIERS
SUR LES OPÉRATIONS DE
L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE
LE 31 MARS 1947

Au très honorable J. L. Ilsley, K.C., ministre de la Justice.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous présenter des statistiques, des extraits des rapports de directeurs et des observations générales concernant l'administration des pénitenciers pendant l'année financière terminée le 31 mars 1947.

TABLEAU I.—MOUVEMENT DE LA POPULATION

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Inscrits au 1er avril 1946.....	719	1,002	402	312	365	339	223	3,362
<i>A l'entrée</i>								
Reçus des prisons.....	442	501	276	122	209	135		1,685
Reçus d'autres pénitenciers.....	28	2	19		1	1	168	219
Délinquants sur parole.....	3							3
Reçus du min. de la Déf. nat.....						1		1
Total.....	473	503	295	122	210	137	168	1,908
<i>A la sortie</i>								
Expiration de sentence.....	221	234	134	82	131	82	98	982
Libérés sous condition.....	28	85	68	12	17	20	25	255
Graciés.....	1						2	3
Expulsion du pays.....	2	1	4	1		1		9
Envoyés à d'autres institutions	147	47	4	6	7	1	7	219
Libérés sans condition.....		5	3		1	1		10
Remis aux autorités provin-				1			4	5
ciales.....				1	1			7
Décédés.....	3	1	1	1	1			7
Ordre de la cour.....	4						1	5
Instructions de la Division de		1						1
l'immigration.....								
Remise de peine par les auto-	1	4	3	4	2	3	5	22
rités militaires.....								
Total.....	407	378	217	107	159	108	142	1,518
Détenus au 31 mars 1947.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752
Le nombre de détenus comprend:—								
Aliénés:								
Art. 53.....	3		2	3	1			
Art. 56.....	9	15	1	3	6	13		
Libération conditionnelle tem-		1	1		2			
poraire.....								
A la cour.....		6						

TABLEAU II.—NATIONALITÉ

	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
<i>Britannique—</i>								
Canada.....	664	1,067	445	279	326	298	222	3,301
Angleterre et pays de Galles.....	32	11	6	6	28	10	8	101
Ecosse.....	14	7	3	1	12	5	2	44
Irlande.....	6	4	2	4	2	5	2	25
Australie.....	2							2
Autres pays britanniques.....	1	3	6	1	3		1	15
<i>Etrangère—</i>								
Etats-Unis.....	24	15	11	8	16	19	8	101
Russie.....	13	4		4	6	6	1	34
Autriche.....	3			3		3		9
Roumanie.....	3				1			4
Italie.....	1	1	1	2	2	1		8
Danzig.....						1		1
Pologne.....	11	4		10	5	6	1	37
Hongrie.....	2	3			2	1	1	9
France.....		2					1	3
Finlande.....	2			3	1	1		7
Tchécoslovaquie.....		1		1		2		4
Grèce.....	1	1						2
Chine.....	2				2	2	1	7
Yougoslavie.....	2	2			1			5
Allemagne.....			1	2	1	3		7
Japon.....					1			1
Belgique.....		1		1	1	1		4
Norvège.....					3	3		6
Espagne.....		1						1
Suisse.....	1							1
Islande.....	1			1				2
Suède.....					3	1		4
Bulgarie.....			1					1
Ukraine.....							1	1
Hollande.....				1				1
Autres pays étrangers.....			4					4
Total.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752

TABLEAU III.—ÉTAT CIVIL

	Kingston	St-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Célibataires.....	378	853	346	203	229	227	140	2,376
Mariés.....	363	250	106	100	102	115	92	1,134
Veufs.....	35	16	9	10	18	13	4	105
Séparés.....		1	15	9	43	4	12	84
Divorcés.....	9	1	4	5	24	9	1	53
Total.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752

TABLEAU IV.—DURÉE DES PEINES

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Remanet, moins de 2 ans.....	3							3
Deux ans.....	208	370	247	88	129	82	76	1,200
Plus de 2 et moins de 3 ans.....	63	10	7	27	33	30	22	192
3 et moins de 4 ans.....	140	240	96	55	89	68	78	766
4 et moins de 5 ans.....	67	84	31	38	31	20	33	304
5 et moins de 8 ans.....	120	196	61	52	87	82	37	635
8 et moins de 10 ans.....	22	18	7	10	7	11	2	77
10 et moins de 12 ans.....	52	78	6	19	14	19		188
12 et moins de 15 ans.....	25	25	3	6	3	13	1	76
15 et moins de 20 ans.....	23	27	4	7	7	9		77
20 et moins de 25 ans.....	12	18		6	2	7		45
25 ans et plus.....	8	10	2	3		2		25
A vie.....	42	51	16	16	14	25		164
Total.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752

TABLEAU V.—ÂGE

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Moins de 21 ans.....	41	163	110	74	51	36	44	519
21 à 25 ans.....	115	311	150	76	61	65	70	848
25 à 30 ans.....	186	241	92	61	86	82	63	811
30 à 40 ans.....	237	252	77	73	118	115	44	916
40 à 50 ans.....	129	97	37	28	51	44	18	404
50 à 60 ans.....	53	49	9	10	35	16	9	181
Plus de 60 ans.....	24	14	5	5	14	10	1	73
Total.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752

TABLEAU VI.—RELIGION

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
<i>Chrétiens—</i>								
Catholiques.....	249	927	261	125	105	126	91	1,884
Anglicans.....	255	127	90	45	83	51	59	710
Presbytériens.....	82	10	30	30	69	38	28	287
Méthodistes.....	11	2		3	5	9	3	33
Eglise-Unie.....	105	23	31	50	89	44	39	381
Baptistes.....	33	5	49	5	13	21	9	135
Luthériens.....	6			17	19	12		54
Salutistes.....	9			1	6	5	7	28
Grecs catholiques.....	4			2		9		15
Grecs orthodoxes.....	4	5			8	8	2	27
Doukhobors.....					1	1		2
Autres.....	6		9	2	3	12	5	37
<i>Non chrétiens—</i>								
Israélites.....	18	13	5	8	8		4	63
Athées.....	3	15	5	39	5	24	2	93
Autres.....					2	1		3
Total.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752

TABLEAU VII.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES*

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Aucune.....	115	210	149	89	76	85	64	788
1.....	57	179	100	33	56	46	38	509
2.....	86	150	61	50	42	43	38	470
3.....	99	128	33	38	31	40	32	401
4.....	91	108	37	26	32	38	26	358
5.....	87	78	20	21	29	30	19	284
6.....	65	57	23	11	26	21	14	217
7.....	49	59	9	17	17	20	9	180
8.....	32	37	12	10	21	8	5	125
9.....	20	27	9	3	9	8	2	78
10.....	21	43	5	10	14	3	1	97
11.....	13	15	3	4	15	5	1	56
12.....	11	5	2	3	10	3		34
13.....	6	8	2	2	7			25
14.....	12	6	2	1	8	1		30
15.....	5	5	2	2	4	4		22
16.....		4	4	1	2	5		16
17.....	2	1		2	2	3		10
18.....	3	2	1	1	6	1		14
19.....	1	2			2			5
20.....	2	1			2	1		6
21.....		1	1	1	1			4
22.....			1	1	2			3
23.....	1			1	1			3
24.....						1		1
25.....	2					1		3
26.....			1					1
27.....			1					1
31.....		1						1
33.....	1				1			2
34.....			1					1
35.....	1					1		2
40.....			1					1
46.....	1							1
51.....			1					1
59.....	1							1
75.....	1							1
Total.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752
Pourcentage des récidivistes...	85.35	81.3	68.9	72.7	81.7	76.9	74.2	77.29

* Comprend toutes les condamnations antérieures que les peines aient été purgées ou non dans un pénitencier.

TABLEAU VIII.—EMPLOI DES DÉTENUS

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Forge.....	4	16	11	10	15	6	3	65
Reliure.....	14	8		3	2	11	1	39
Atelier de balais.....	14							14
Brosserie.....		14						14
Toilerie.....	65	47	17	20	7			156
Menuiserie.....	26	46	33	12	18	14	16	165
Vestiaire et blanchisserie.....								193
Lavage.....	3	9	5	2	2	4	2	(27)
Réparations.....	15	7	7	2	6	6	5	(48)
Triage.....	10	26	5	3	8	4	5	(61)
Coiffure.....	11	14	11	5	5	6	4	(56)
Confection de chaussettes.....				1				(1)

TABLEAU VIII.—EMPLOI DES DÉTENUS—Fin

	Kingston	St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Service de nettoyage.....								412
Sections cellulaires.....	54	121	24	24	34	32	17	(306)
Pavillons de l'administration et bureaux.....	1	4	3	3	6	2	4	(23)
Autres services.....	14	2	15	7	10	23	12	(83)
Commis.....								135
Ateliers.....	24	17	12	10	11	7	11	(92)
Autres services.....	9	15	2	2	1	14		(43)
Const.—bâtiments et travaux.....								165
Forgerons.....			1					(1)
Travaux de coffrage.....		3		6				(9)
Menuiserie en bâtiments.....		20		4	5			(29)
Pose de brique et pierre.....		17					12	(29)
Plâtrage.....		6			1			(7)
Conducteurs d'attelage.....							1	(1)
Préposés de machines.....		1		1	1			(3)
Aides et manœuvres.....		9	7		51		11	(78)
Maçons.....			8					(8)
Service technique.....								138
Electriciens.....	4	11	8	2	2	2	2	(31)
Plombiers.....	7	2	5	2	3	2	5	(26)
Fumistes.....		6	4	2	4	3		(19)
Chauffeurs.....	7		3	2	2	4	2	(20)
Approv. du combustible.....	14	5	1	3	2	6	2	(33)
Usine de filtration.....	4	5						(9)
Agriculture.....								357
Occ. générales (y compris éta- bles, porcherie et basse-cour).....	34	109	37	34	24	35	26	(299)
Conducteurs d'attelage.....	7					7		(14)
Parterres.....	8	10	6		13	4	3	(44)
Hôpital.....								27
Infirmiers.....	9	4	1	2	3	2	1	(22)
Clinique dentaire.....	2	3						(5)
Bibliothèque.....	14	28	13	6	9	4	4	78
Atelier des machines.....	20	33	7	3	9	7	4	83
Maçonnerie.....	14	15		12	7	3		51
Messagers.....	4	13	2		1	2		22
Mécaniciens.....								67
Camionneurs.....		8	3	2	1			(14)
Mécaniciens de moteur.....	12	6	4	3	10	8	10	(53)
Peinture.....	17	17	23	10	12	7	5	91
Gymnastique.....						2		2
Imprimerie.....	11	3				2		16
Prison des femmes.....	51							51
Carrière.....	13	44	10	23			13	103
Ecole.....	4	14		2				20
Cordonnerie.....	37	46	35	12	16	34	3	183
Economat.....								223
Cuisiniers.....	6	8	5	1	5	4	3	(32)
Boulangers.....	9	6	3	4	5	4	2	(33)
Nettoyeurs.....	15	28	3	13	10	23	13	(105)
Autres.....	13	7	10	7	13		3	(53)
Taille des pierres.....	14	135	14	9			11	183
Magasins.....	19	2	2	1			3	27
Tailleurs.....	53	50	39	27	42	30	14	255
Ferblantiers.....	12	20	11	3	11	9	7	73
Services particuliers.....								180
Entretien des cours et des routes.....	7		28		1	4		(40)
Terrassiers.....		25						(25)
Incinérateurs.....					2	2		(4)
Autres.....	32	33	28	3	1	13	1	(111)
Total des employés.....	737	1,098	466	303	391	352	241	3,588
Total des détenus non employés au 31 mars 1947.....	48	29	14	24	25	16	8	164
Total.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752

TABLEAU IX.—ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES

	Recettes			
	1946-1947		1945-1946	
	Total	Ventes de produits agricoles	Total	Ventes de produits agricoles
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dorchester.....	40,184 98	27,668 94	45,562 95	22,382 96
Saint-Vincent-de-Paul.....	110,775 44	42,365 21	110,490 00	40,119 15
Kingston.....	72,671 96	31,169 91	78,476 29	32,662 61
Collin's-Bay.....	20,821 16	18,836 00	34,682 21	18,289 57
Manitoba.....	53,693 83	30,571 16	41,878 46	26,924 19
Saskatchewan.....	38,151 41	35,347 74	31,448 86	26,622 91
Colombie-Britannique.....	19,902 13	12,845 32	23,451 77	11,576 72
	356,200 91	198,804 28	365,990 54	178,578 11

TABLEAU X.—ÉTAT COMPARATIF DES DÉBOURSÉS

	1944-1945		1945-1946		1946-1947	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dorchester.....	358,856 09	423,047 42	471,785 04			
Saint-Vincent-de-Paul.....	762,034 72	811,088 43	987,998 58			
Kingston.....	546,704 66	580,064 87	653,109 25			
Collin's-Bay.....	292,181 91	312,170 08	382,432 06			
Manitoba.....	299,136 23	331,643 17	394,796 85			
Saskatchewan.....	323,685 22	394,233 37	408,777 29			
Colombie-Britannique.....	291,800 01	340,137 26	383,008 39			
	2,874,398 84	3,192,434 60	3,711,907 46			

TABLEAU XI.—ÉTAT COMPARATIF DES DÉBOURSÉS (Y COMPRIS LA VALEUR DES MARCHANDISES EMPLOYÉES ET LES DÉBOURSÉS)

	1944-1945		1945-1946		1946-1947	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dorchester.....	358,405 92	416,433 69	481,906 02			
Saint-Vincent-de-Paul.....	763,546 34	805,832 96	950,491 06			
Kingston.....	532,531 23	590,534 62	674,501 22			
Collin's-Bay.....	290,375 51	314,314 37	346,453 79			
Manitoba.....	294,309 34	325,375 85	395,771 33			
Saskatchewan.....	337,606 12	380,404 83	419,304 36			
Colombie-Britannique.....	294,420 61	332,145 39	385,644 32			
	2,871,195 07	3,165,041 71	3,654,072 10			

TABLEAU XII.—DÉPENSES PAR PÉNITENCIER ET PAR CHAPITRE PRINCIPAL

	Ensemble des pénitenciers	Dorchester	Saint- Vincent-de- Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie- Britannique
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Population journalière moyenne.....	3,541	417.3	1,096.9	742.2	233.1	315.5	347.8	388.2
Traitements et autres détails de la feuille de paie.....	2,005,591 63	256,004 60	505,180 62	363,161 29	206,289 62	211,760 35	234,584 44	228,630 71
Pension de retraite.....	37,269 30	9,924 26	14,421 20	3,675 85	2,640 00	4,353 75	2,254 24
Uniformes.....	44,080 86	6,233 21	10,883 19	6,956 73	3,548 77	4,895 41	5,574 69	5,983 86
Ordinaire.....	40,868 72	4,702 50	7,508 11	8,837 52	4,657 03	4,006 94	6,155 91	5,000 71
Impressions et papeterie.....	7,474 52	1,036 37	1,674 04	1,744 92	492 75	1,041 85	533 05	951 54
Autres frais administratifs.....	24,878 07	3,297 52	4,570 40	4,622 97	2,337 35	4,419 92	3,393 05	2,236 86
Total (administration).....	2,160,163 10	281,203 46	544,217 56	388,999 28	219,965 52	230,478 22	252,495 38	242,803 68
Entretien des prisonniers.....	641,936 94	72,128 33	193,549 89	144,671 85	40,360 79	55,550 75	65,934 96	69,740 37
Frais de libération.....	38,690 71	6,296 31	7,464 09	7,413 92	3,280 36	3,496 91	4,967 55	3,791 57
Frais d'exploitation.....	464,913 67	61,165 70	132,292 03	69,721 56	41,337 30	54,551 74	61,062 92	44,782 42
Entretien des bâtiments et de l'outillage.....	90,331 60	19,020 53	21,641 74	18,995 96	8,020 29	8,173 99	7,099 77	7,379 32
Total (non compris le capital).....	3,394,036 02	439,814 33	899,165 31	629,802 57	312,944 26	352,251 61	391,560 58	368,497 36
Capital: Construction.....	77,156 64	16,289 70	9,189 16	9,333 30	14,575 39	26,287 22	950 71	531 16
Machines et outillage.....	191,228 55	25,828 25	43,768 11	35,878 22	24,671 79	14,317 11	29,773 51	16,991 56
Bétail.....	36,571 04	3,068 25	1,284 55	16,952 62	7,141 99	3,332 38	4,644 25	147 90
Total (capital).....	304,956 23	45,186 20	54,241 82	62,164 14	46,389 17	43,936 71	35,368 47	17,669 72
Mise au point: crédit net.....	44,920 15	3,094 51	2,916 07	17,465 49	12,879 64	416,99	7,624 69	522 76
Capital net.....	260,036 08	42,091 69	51,325 75	44,698 65	33,509 53	43,519 72	27,743 78	17,146 96
Total net des dépenses.....	3,654,072 10	481,906 02	950,491 06	674,501 22	346,453 79	395,771 33	419,304 36	385,644 32
Coût moyen par prisonnier.....	1,031 93	1,154 82	866 52	908 78	1,486 29	1,254 43	1,205 59	993 42
Coût moyen par prisonnier par jour.....	2 83	3 16	2 37	2 49	4 07	3 44	3 30	2 72

TABLEAU XIII.—DÉPENSES POUR SERVICES MÉDICAUX ET SERVICES CONNEXES

	Honoraires de médecins et de chirurgiens, radiographies, etc.		Honoraires d'opticiens		Fournitures optiques		Honoraires de dentistes, travail de laboratoire		Rétribution de dentistes à emploi intermittent	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Dorchester.....	199	90					2,013	00		
Saint-Vincent-de-Paul.....	1,352	90	625	00	4	50	2	25	103	63
Kingston.....	4,503	50	522	00	49	15	22	00	1,042	71
Collin's-Bay.....	236	60	51	00			73	20		
Manitoba.....	1,182	65	110	00	67	95	1,806	00		
Saskatchewan.....	1,940	10	351	00			1,629	50		
Colombie-Britannique.....	634	70	145	00	106	52	3,002	50		
Total.....	10,100	35	1,804	00	228	12	8,548	45	1,146	34

TABLEAU XIV.—LOCAUX CELLULAIRES

	Kingston		Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
	Hommes	Femmes							
Cellules ordinaires.....	724	100	1,100	496	439	556	639	254	4,308
Cellules d'infirmierie.....	36	10	23	31	8	6	26	20	160
Cellules d'isolement.....	45	5	63	19	32	18	13	12	207
Lits de dortoir.....								48	48
En construction.....				203		15			218

TABLEAU XV.—ŒUVRE DES ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1946-1947

Pénitencier	Nombre de détenus interviewés	Nombre de détenus libérés	Nombre de visites des organismes d'assistance sociale	Noms des organismes d'assistance sociale	Nombre de détenus interviewés par chaque organisme d'assistance sociale
Dorchester.....	19	217	9	Armée du Salut	Armée du Salut: 19
Saint-Vincent-de-Paul.....	103	378	9	Aide et assistance aux prisonniers; L'Aide aux prisonniers	Aide et assistance aux prisonniers: 36 L'Aide aux prisonniers: 67
Kingston.....	256	407	49 Ainsi que des services mensuels par l'Armée du Salut et des services hebdomadaires à la prison des femmes.	Société John Howard; Armée du Salut; The Gideons	Armée du Salut: 137 Société John Howard: 112 Le rév. Hobden, Société John Howard (C.-B.), a visité 7 détenus de la Col.-Brit.
Collin's-Bay.....	79	142	18	Armée du Salut; Société John Howard d'Ontario	Armée du Salut: 28 Société John Howard: 51
Manitoba.....	51	107	7	Armée du Salut	Armée du Salut: 51
Saskatchewan.....	24	108	5	Armée du Salut	Armée du Salut: 24
Colombie-Britannique.....	493*	159	54	Armée du Salut Société John Howard (Le rév. Hobden) Le R. P. Carlyle	Armée du Salut: 38 Société John Howard (Le rév. Hobden): 10 Le R. P. Carlyle: 6

* Bien que les organismes d'assistance sociale aient accordé 493 entrevues, beaucoup de détenus ont eu des entrevues à plusieurs reprises.

PÉNITENCIER DE KINGSTON

M. R. M. ALLEN, *directeur*

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel de l'année financière 1946-1947, et je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue dans le service des pénitenciers au major-général R. B. Gibson qui a été nommé l'an dernier commissaire des pénitenciers au Canada. Le major-général Gibson nous a déjà fait l'honneur de plusieurs visites à la suite desquelles la Commission royale d'enquête sur les pénitenciers a fait des recommandations qui sont restées en suspens à cause de la guerre.

Puis-je exprimer, en passant, au nom du directeur et du personnel de cette institution, nos sincères remerciements pour le travail accompli au cours des dernières années par le surintendant suppléant des pénitenciers, l'inspecteur G.-L. Sauvant. Sa bienveillance et sa parfaite connaissance de nos multiples problèmes nous ont été d'un grand service; et l'étroite collaboration qui existe entre son bureau et notre institution a contribué à améliorer la situation de notre personnel et à atténuer les difficultés d'administration.

Voici le mouvement des détenus pendant l'année. A la fermeture de la prison le 31 mars 1946, le total des détenus était le suivant:

Hommes, 670; Femmes, 49; Total, 719.

Sur le total des détenus, à minuit le 31 mars 1946, huit hommes et une femme se trouvaient dans des asiles d'aliénés, sous l'empire de l'article 56 de la Loi des pénitenciers; et un homme et deux femmes étaient enfermés dans des institutions semblables sous le régime de l'article 53 de la même loi.

A la fin de l'année financière, le 31 mars 1947, le total des détenus était le suivant:

Reçus au cours de l'année 1946-1947:	Hommes	Femmes	Total
Des prisons.....	430	12	442
Des autres pénitenciers.....	10	18	28
Délinquants sur parole.....	1	2	3
Total.....	441	32	473
Libérés au cours de l'année:			
Expiration de peine.....	205	16	221
Libération conditionnelle.....	20	8	28
Décès.....	2	1	3
Grâce.....	1	—	1
Expulsion du pays.....	2	—	2
Transfert à d'autres pénitenciers.....	147	—	147
Ordonnance de tribunal.....	4	—	4
Remise de peine par les autorités militaires.....	1	—	1
Total.....	382	25	407
Total des détenus à minuit le 31 mars 1947:	729	56	785

Sur le total des détenus à minuit le 31 mars 1947, huit hommes et une femme se trouvaient dans des asiles d'aliénés sous l'empire de l'article 56 de la Loi des pénitenciers; et un homme et deux femmes étaient enfermés dans des institutions semblables sous le régime de l'article 53 de la même loi.

Au cours de l'année écoulée, cinq détenus se sont évadés de différentes façons. Quatre ont été capturés dans l'espace de quelques heures, mais le cinquième est resté en liberté pendant à peu près trois mois. Ce nombre d'évasions semble exceptionnel, mais le choix des détenus à transférer, qui doivent

appartenir à la catégorie des prisonniers normalement employables à l'extérieur, nous a forcés à plusieurs reprises de faire travailler à l'extérieur des détenus que l'on garde ordinairement dans l'enceinte principale de la prison.

Classement et séparation des détenus.—Au cours de l'année, des réunions ont été tenues par le Conseil de répartition qui s'est efforcé surtout de formuler un programme applicable à notre institution, en tenant compte des difficultés auxquelles il nous faut faire face en raison de l'âge et de la disposition des bâtiments, etc. On remarquera avec plaisir qu'un préposé au classement a été nommé dans notre institution; cette nomination sera très utile au Conseil, et dès que l'emploi aura été autorisé, il n'y a aucun doute que le classement pourra commencer immédiatement chez nous.

Bien qu'aucun programme défini de classement ne soit en vigueur, des plans ont été élaborés en vue du classement initial de plusieurs groupes de détenus d'après le nombre de condamnations. Malheureusement, nous avons été retardés par l'augmentation anormale de la population, ce qui, en somme, nous a obligés à restreindre le mouvement des détenus par suite du manque de locaux convenables.

Réhabilitation des détenus à leur libération.—Grâce à la coopération et à l'approbation du ministère, des dispositions ont été prises pour permettre aux représentants de la John Howard Society d'Ontario de venir régulièrement interviewer les détenus qui demandent de l'aide à leur libération. M. G. E. Bridle est le représentant qui visite présentement l'institution, et il me fait plaisir de dire que son empressement et sa bienveillance ont eu de bons résultats qui auront pour effet de diminuer les cas de récidivisme. Cet organisme est sous la direction du major J. A. Edmison, K.C., qui, dans le passé, a vertement critiqué l'administration des pénitenciers; cependant, nous désirons collaborer de tout cœur avec ce dernier et son organisme.

La recommandation des détenus libérés des pénitenciers entraînera naturellement bien des déboires, mais même si l'on éprouve de nombreux échecs, les quelques succès qui seront remportés encourageront les intéressés à aider par tous les moyens possibles le détenu libéré.

Administration de l'hôpital.—La santé des détenus a été excellente, durant l'année, grâce au dévouement du docteur T. N. Tweddell et de son personnel; cependant, comme notre hôpital et une bonne partie de l'appareillage sont démodés, des dispositions sont prises en vue d'acheter des appareils modernes qui auront un heureux effet sur les futurs services de l'hôpital.

Soins dentaires.—Ce service continue à fonctionner d'une façon satisfaisante sous l'habile direction de notre chirurgien-dentiste, le docteur R. P. Millan.

Salle de psychiatrie.—C'est à regret que je dois vous informer que la salle de psychiatrie que l'on est en train de construire au rez-de-chaussée de notre section cellulaire nord-ouest n'est pas encore terminée. La difficulté de trouver les divers matériaux a retardé l'achèvement de ce service; cependant, lorsque la construction sera terminée, notre institution possédera une petite salle bien ordonnée et moderne où l'on pourra traiter les maladies mentales des détenus dans des conditions idéales sous la surveillance immédiate de notre psychiatre, le docteur C. M. Crawford. Nous avons la bonne fortune d'avoir avec nous le docteur Crawford comme psychiatre à service intermittent; ses rapports détaillés et le traitement des détenus déficients ont été très utiles à l'administration; en outre, après entente avec le médecin de l'institution, le docteur Crawford s'est chargé du traitement des maladies vénériennes.

Ecole et bibliothèque.—Notre école continue à faire des progrès, et il me fait plaisir de vous informer que tous les candidats ont subi avec succès les examens de l'école supérieure—trois avec distinction. Cinq candidats ont été heureux dans un ou plusieurs sujets du cours intermédiaire.

Pendant l'année, la fréquentation scolaire a atteint le total de 7,160, ce qui représente une augmentation de 1,785 par rapport à l'année précédente.

Un rapport sur le degré d'instruction des détenus renferme des renseignements intéressants :

Illettrés.....	environ 2 p. 100
Moins que le cours primaire.....	“ 40 p. 100
Deux ans ou plus d'école supérieure, mais moins que le cours complet.....	“ 40 p. 100
Cours d'école supérieure complet.....	“ 12 p. 100
Cours universitaire partiel.....	“ 5 p. 100
Cours universitaire complet.....	“ 1 p. 100

Il convient de noter que 82 p. 100 de nos détenus ont une instruction inférieure au cours d'école supérieure complet.

Des dispositions ont été prises en vue de donner des cours par correspondance avec la coopération du ministère des Affaires des anciens combattants, et l'on prévoit qu'il en résultera de grands avantages, plusieurs détenus profitant déjà de ces cours.

La bibliothèque fonctionne bien et fournit un grand nombre de livres à notre population.

Bien-être moral et spirituel.—Des offices religieux réguliers ont été célébrés dans les chapelles protestante et catholique, et les détenus y ont fait preuve de très bonne conduite. Le dévouement sincère de nos deux aumôniers, le révérend père M. J. Brady et le révérend A. J. Anderson, est digne d'éloge, et le zèle qu'ils apportent au bien-être spirituel des détenus est fort appréciable, tant au point de vue individuel que général. Leur travail en vue d'aider les détenus lors de la libération a été avantageux dans plusieurs cas.

La collaboration des membres de l'Armée du Salut, et particulièrement celle de leur représentant, le major Waters, qui visite régulièrement l'institution, est des plus utiles, et l'aide fournie aux détenus à leur libération par cet organisme est fort profitable. Nous avons la bonne fortune d'avoir à notre disposition un représentant de cet organisme, qui est toujours prêt à aider un détenu qui désire se réhabiliter et à régler plusieurs problèmes de familles suscités par sa condamnation et son incarcération. Des services réguliers ont été célébrés par le rabbin Kellerman; la présence et la conduite des détenus juifs peuvent être considérées comme satisfaisantes. Il y a lieu de féliciter le rabbin de son zèle et de ses efforts en vue d'aider les détenus de cette croyance.

Prison des femmes.—Cette section de la prison est administrée d'une manière efficace par la directrice, Mlle Gibson. Les détenues fabriquent un grand nombre d'articles: pansements, chemises, pyjamas, robes, chemises de nuit et divers autres vêtements. Le travail de fabrication et les corvées générales nécessaires au fonctionnement de ce bâtiment tiennent nos détenues occupées en tout temps. Elles prennent également soin de la volaille.

Construction et travaux industriels.—Par suite de la réduction considérable dans le nombre des contrats de l'Etat depuis la fin des hostilités, nous nous sommes efforcés de conserver et de reconstituer nos divers approvisionnements, maintenus au minimum durant les années de guerre. Cependant, nous n'éparignons rien pour obtenir du gouvernement de nouveaux contrats qui offriront

suffisamment d'emplois convenables à tous nos détenus, en vue de leur fournir en tout temps l'occasion de se préparer à gagner leur vie lorsqu'ils auront été libérés.

On s'attend également de terminer la construction de la salle de psychiatrie dès qu'il y aura suffisamment de matériaux.

La production dans nos divers services, sous la surveillance du chef instructeur Earl et de l'instructeur suppléant Walker, s'est bien maintenue; cependant, l'on éprouve constamment des difficultés, durant les mois d'hiver, à trouver suffisamment de travail d'atelier pour occuper continuellement les détenus, lorsque le travail extérieur est réduit au minimum.

Ferme.—La production agricole au cours de l'année a grandement souffert de la sécheresse exceptionnelle durant la période de croissance; cependant, grâce aux efforts soutenus de l'instructeur agricole et de son personnel, la récolte a été satisfaisante. Des génisses ont été expédiées au pénitencier de Stony Mountain. Notre troupeau Holstein est toujours une source de satisfaction, et son calibre se maintient à un haut niveau.

Notre conserverie continue de fonctionner d'une façon satisfaisante, et, durant l'année, en plus des tomates, nous avons mis en conserve des fèves et des citrouilles. Une forte quantité des fèves mises en conserve ont été cultivées au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et transportées par camion à notre conserverie. Les résultats ont été satisfaisants.

Service technique.—Ce service a bien fonctionné au cours de l'année sous l'habile direction de l'ingénieur Pedder. Le service de toutes les sections d'utilité générale de l'institution a été satisfaisant.

Administration.—Nous n'avons pas encore réussi à trouver de bons candidats, et pour une raison que les autorités du pénitencier ne comprennent pas, nous ne pouvons obtenir le candidat dont nous avons tant besoin et qui est essentiel dans le fonctionnement d'une institution de ce genre. Nous avons également de la difficulté à combler les postes spécialisés; et, à maintes reprises, nous avons fait publier des annonces dans toute la province et nous nous sommes même mis en communication avec les bureaux de placement jusqu'à Trois-Rivières, sans rien trouver. Il est entendu qu'il y aura bientôt une reclassification des salaires, ce qui encouragera sans doute les bons candidats à se présenter; c'est du moins ce que nous espérons.

En terminant, je tiens à remercier le commissaire Gibson, le surintendant suppléant, M. Sauvant, et son personnel de leur coopération et leur aide au cours de l'année.

La coopération soutenue du directeur du pénitencier de Collin's-Bay et de son personnel a été d'un grand secours dans les questions concernant les détenus des deux institutions.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LE COLONEL G. LEBEL, *directeur*

Le total des détenus, à la fermeture de la prison, le 31 mars 1947, était de 1,127, y compris 15 détenus enfermés dans des asiles d'aliénés, 6 sous le coup des tribunaux et 1 en liberté conditionnelle. C'est un record.

Le 31 mars 1946, il y avait 1,002 détenus; la présente année financière accuse donc une augmentation de 125.

Au cours de l'année, nous avons reçu 498 détenus des prisons provinciales et 2 des autres pénitenciers; nous avons également reçu 3 femmes, qui ont immédiatement été transférées à la prison des femmes à Kingston.

Le nombre de détenus libérés au cours de l'année est de 378.

Le médecin est heureux de signaler qu'en général, la santé des détenus a été très satisfaisante.

Les frais d'entretien par tête sont de \$1.89.

Soixante-treize syphilitiques ont été traités à la clinique et 43 sont encore en traitement. Au cours de l'année, 17 malades ont été déclarés guéris.

Le total des congés de maladie accordés aux fonctionnaires est de 2,986 jours, y compris 245 jours $\frac{1}{2}$ d'absence par suite d'accidents et 442 jours $\frac{1}{2}$ de congé de maladie sans paie. Cela laisse un total de 2,298 jours de congé de maladie payés.

On a donné des soins dentaires à 3,420 détenus au cours de l'année. Les drogues et les diverses substances employées (à l'exception des dentiers) ont coûté \$226.56. On a fabriqué 585 dentiers qui ont coûté \$626.56, soit environ \$1.07 chacun.

On a traité 32,439 malades à la policlinique, et 271 détenus ont été hospitalisés.

Huit fonctionnaires ont subi des opérations graves et 5 ont eu des accidents en dehors des heures de travail.

Cinq détenus ont subi des opérations graves et 13, des opérations de moindre importance.

Je regrette d'avoir à signaler le décès du gardien H. Rinfret, survenu le 11 janvier 1947.

Chapelle catholique.—Le directeur spirituel des détenus catholiques, durant l'année 1946-1947, a été M. l'abbé Rosaire Préville.

L'aumônier a accordé 2,900 entrevues au cours desquelles il a donné des conseils et distribué des livres religieux, des brochures, des chapelets et des articles de piété.

La retraite annuelle, qui a eu lieu du 16 au 22 février, a été prêchée par le révérend père D. Vézina, rédemptoriste, de Sherbrooke (Qué.). Environ 850 détenus ont fait leurs Pâques en se confessant et en recevant la sainte communion à la clôture de la retraite.

M. l'abbé Préville a fait 500 visites aux familles des détenus et écrit un nombre à peu près équivalent de lettres pour le bien-être moral des détenus et de leurs proches. Il a également fait plusieurs visites aux organismes d'assistance sociale, aux cours juvéniles et aux hôpitaux.

Le nouvel organisme canadien-français d'assistance sociale connu sous le nom de l'*Aide aux prisonniers*, qui a commencé à fonctionner il y a environ un an, est digne de mention, car il a accompli un magnifique travail depuis ses débuts. Il est agréable de noter que les 15 détenus libérés sous condition et confiés aux soins de cette association, ont tous respecté jusqu'ici les conditions de leur libération et sont tous demeurés sous la surveillance vigilante des représentants de cette association. Il convient d'ajouter que M. l'abbé Préville est un membre actif de l'*Aide aux Prisonniers*.

Chapelle protestante.—La direction de la chapelle protestante a été confiée au rév. G. R. Forneret au cours de l'année.

Les offices ont été célébrés régulièrement le dimanche et les jours de fête. La communion a été distribuée à des occasions appropriées. L'aumônier fait remarquer qu'après le service de Noël environ la moitié des assistants sont restés volontairement à leur place afin de recevoir la communion, ce qui constitue un record.

La retraite annuelle a été prêchée durant la semaine du mercredi des cendres par le rév. W. M. Trivett, ancien aumônier de la prison de Montréal.

Comme par le passé, l'Armée du Salut a bien voulu célébrer des services religieux de temps à autre et venir en aide aux détenus libérés. Nous la remercions de sa généreuse collaboration.

Total des fidèles.....	172
Entrevues personnelles accordées aux détenus.....	1,002
Visites en dehors de l'institution.....	198

Synagogue.—Comme par le passé, le rabbin Bender s'est occupé de la direction spirituelle des détenus de religion juive.

Des services religieux ont eu lieu toutes les deux semaines, le jeudi après-midi; à la suite de chacun de ces services, le rabbin a accordé des entrevues aux détenus qui désiraient le voir. Des dispositions ont été prises pour l'observance des principales fêtes juives: le jour des propitiations, le jour de l'an, la Pâque.

Les détenus ont fort goûté les livres religieux apportés à la synagogue par le rabbin.

Ecole.—A la fin de l'année financière à l'étude, 106 adultes et 75 adolescents fréquentaient l'école. Il y avait en tout 17 classes:

Adultes:

Françaises.....	6
Anglaises.....	3

Adolescents:

Françaises.....	6
Anglaises.....	2

On fournit les livres et les cahiers nécessaires aux détenus qui désirent étudier dans leur cellule. L'aide requise est immédiatement apportée à ceux qui demandent des renseignements sur un sujet d'étude ou un coup de main pour le travail à la cellule. En plus des livres qu'ils peuvent obtenir à la bibliothèque, les détenus ont la permission de se procurer à leurs frais ou par l'entremise de leur famille les manuels et les livres techniques dont ils peuvent avoir besoin pour étudier.

Bibliothèque.—Les conditions défavorables qui existaient pendant la guerre relativement à l'obtention de livres ne se sont guère améliorées au cours de la dernière année financière; cependant, aucun effort n'a été épargné pour fournir aux détenus toute la lecture possible.

Le nombre des volumes prêtés pendant l'année est de 56,528 et se répartit comme suit: 34,903 volumes français et 21,625 volumes anglais, soit 14 p. 100 de plus que l'année précédente. Comme par le passé, la majorité des détenus préfèrent les ouvrages d'imagination. Ces œuvres constituent 95 p. 100 de tous les livres prêtés aux détenus. Durant la même période, 126,258 magazines ont circulé parmi les détenus, soit 33 p. 100 de plus que l'année précédente. Le nombre des abonnés aux magazines a passé de 308 le 1er avril 1945 à 501 le 31 mars dernier, soit une augmentation de plus de 62 p. 100 en deux ans.

L'adjonction d'un bibliothécaire au personnel enseignant serait d'un précieux secours et répondrait à un grand besoin. Le personnel actuel en plus d'être surchargé ne peut accomplir convenablement tout le travail.

Economat.—La cuisine a fonctionné d'une manière satisfaisante sous la direction de l'économe Beaupré, et les plaintes concernant la nourriture ont été fort peu nombreuses.

Comme par le passé, on s'est efforcé de toujours tenir propres la cuisine, la boulangerie et le réfectoire des fonctionnaires.

La construction du nouveau bâtiment pour laver la vaisselle avance d'une façon satisfaisante. Lorsqu'il sera terminé, ce bâtiment sera d'un grand service et favorisera la propreté.

Les fours sont en mauvais état. Il faudra les remplacer dans un avenir rapproché.

Nous n'avons pas dépassé la somme allouée pour les rations alimentaires. Les rations des détenus ont toujours été saines, variées et suffisantes.

Les repas des détenus ont coûté \$121,076.43 et ceux des fonctionnaires, \$9,152.62.

La moyenne des rations servies aux détenus chaque jour est de 3,234, soit 22 p. 100 de plus que l'année précédente.

La moyenne des repas servis chaque jour au réfectoire des fonctionnaires est de 120.

La nomination d'un directeur des économes au bureau principal sera très utile aux économes des diverses institutions en leur permettant d'accomplir encore mieux leurs multiples fonctions.

Ferme.—L'instructeur agricole E. Décarie, avec l'aide de son adjoint M. Bélanger, a dirigé ce service d'une manière satisfaisante.

Bien que le temps ait été plus favorable que l'année précédente, il n'a été en aucune façon idéal, et certaines récoltes accusent une baisse considérable comparativement à celles de 1945-1946.

Porcherie.—Au 31 mars 1947, le nombre des porcs était de 558.

Au cours de l'année, 98,872 livres de porc frais d'une valeur de \$13,484.88 ont été vendues au service de l'économe.

Chevaux.—Trois chevaux ont été réformés au cours de l'année mais n'ont pas été remplacés; nous en avons encore 15, et avec les véhicules automobiles que nous pouvons maintenant nous procurer nous estimons que ce nombre est suffisant.

Bestiaux.—Au 31 mars 1947, nous avons 85 bêtes à cornes, soit 7 de moins que l'an dernier. Cependant, étant donné que 12 génisses ont été transférées au pénitencier de Dorchester durant l'année, les résultats sont satisfaisants. Au cours de l'année, 32,713 gallons de lait d'une valeur de \$7,196.86 ont été vendus au service de l'économe et 9,783 livres de bœuf ont été vendues à la cuisine pour la somme de \$1,173.96.

Basse-cour.—On a vendu à la cuisine, durant l'année, 15,304 douzaines d'œufs au prix de \$4,729.50. La vente des poulets à rôtir et des poules a rapporté \$983.32.

Récolte.—Foin: 300 tonnes (diminution de 100 tonnes); Avoine: 3,208 boisseaux (record); Orge: 312 boisseaux (baisse considérable par rapport à l'an dernier); Pommes de terre: 3,014 sacs de 75 livres (augmentation de plus de 23 p. 100).

La récolte des autres produits maraîchers a été très satisfaisante.

Service des ateliers.—Les instructeurs en chef des ateliers N. Brunelle et J. Dorais ont tous deux quitté le service l'été dernier.

L'ancien instructeur en maçonnerie, M. J. Levasseur, est entré en fonctions à titre d'instructeur en chef suppléant des ateliers en août dernier et a été nommé instructeur en chef des ateliers, le 1er janvier 1947, en remplacement de M. J. Dorais. Nous espérons combler le plus tôt possible la vacance créée par le départ de l'instructeur Brunelle, et cela dans l'intérêt du service.

On s'est soigneusement occupé de l'entretien et de la réparation des bâtiments en faisant le moins de dépenses possible. Les chemins, les sentiers, les parterres et les pelouses ont été gardés en bon état au cours de l'année.

On a terminé la construction d'une nouvelle poussinière, à l'exception de la dernière couche de peinture. La construction du nouveau bâtiment pour laver la vaisselle, qui servira d'aile à la cuisine, va bon train.

Les réparations importantes énumérées ci-après ont été effectuées: modification, réparation et décoration de l'hôpital, de la cuisine, des ailes sud et nord-est, du bâtiment "M", du vestiaire de la section cellulaire B-11, des étables, de la porcherie et des logements H-35, H-57, H-58, H-59, H-61 et H-87.

L'entretien des bâtiments a coûté \$7,100.68 et celui des logements \$3,579.68.

STATISTIQUES

36,058 pieds cubes de pierre ont été extraits
 11,571 pieds carrés de pierre ont été produits
 2,398 tonnes de pierre ont été concassées
 14,263 blocs de ciment de diverses dimensions et
 23,619 briques de ciment ont été manufacturés.

Le travail de ce service est considéré comme satisfaisant en dépit du fait que les deux anciens instructeurs en chef ont quitté le service presque en même temps l'été dernier.

Comme par le passé, les ateliers de l'institution sont sous l'habile direction de M. R. Lesage.

La recette de l'année s'élève à \$104,449.57.

Les statistiques comparatives ci-dessous se passent de commentaires:

Détail	1945-1946	1946-1947	Augmentation	Diminution
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Clients.....	70,706 52	64,186 96	6,519 56
Institution.....	32,732 27	39,754 32	7,022 05
Service pénitentiaire.....	95 95	508 29	402 35
Total.....	103,534 74	104,449 57	7,424 40	6,519 56

Il est à noter que la baisse dans le travail pour les clients est plus que compensée par l'augmentation dans le travail pour l'institution et le service pénitentiaire.

Voici un résumé des articles fabriqués ou réparés :

Détail	Fabrication	Réparation	Total
Institution.....	418,757	40,304	459,061
Service pénitentiaire.....	8,554	néant	8,554
Personnel.....	21,886	1,133	23,019
Défense nationale.....	1,045	néant	1,045
Autres ministères du gouvernement.....	176,620	247,678	424,298
Total.....	626,682	289,115	915,797

Comme d'habitude, M. Lesage a accordé toute son attention à l'administration de son service, et les résultats ont été des plus satisfaisants nonobstant les difficultés que présente encore l'obtention des matériaux et des approvisionnements.

Service technique.— Sous la direction de l'ingénieur J.-C.-A. Bélanger et de son personnel, cet important service a bien fonctionné. Il comprend la chaufferie, le filtre, l'électricité, la plomberie, la tuyauterie et le garage.

On a procédé immédiatement à l'inspection, à la réinstallation, à l'entretien général et à la réparation des conduites d'alimentation, de l'éclairage, des lignes radiophoniques et téléphoniques, des magnétos, des moteurs électriques, des toilettes, des éviers, des laveuses et des machines à coudre, de la plomberie et du système de chauffage chaque fois que la chose a été nécessaire dans les bâtiments, les logements, les canalisations, etc.

On a consacré 6,522 heures de travail à l'entretien et à la réparation des véhicules automobiles de l'institution, au coût de \$2,791.50. La réparation spéciale de 41 voitures automobiles de fonctionnaires a rapporté la somme de \$596.50.

STATISTIQUES

252,052,000 gallons impériaux d'eau ont été pompés.

1,186,000 Kw.-h. d'énergie électrique ont été consommés.

157,240,281 livres de vapeur (212°) ont été produites.

108,580 livres de sulphate d'alumine et

9,600 livres de chlore liquide ont été employées dans l'usine de filtrage.

16,809 gallons d'essence ont été consommés dans les automobiles, les camions et autres machines mécaniques.

L'augmentation de plus de 10 p. 100 dans le nombre des détenus est la cause de la hausse correspondante des frais d'entretien et de nourriture des détenus, et partant de l'augmentation des gardiens.

D'une façon générale, le personnel de notre institution a été loyal, consciencieux et fidèle à son devoir, et il se rend de plus en plus compte de sa part de responsabilités dans la réforme des détenus. Nous le remercions sincèrement de son appui inlassable et de sa coopération.

Je tiens à remercier cordialement le commissaire, le surintendant suppléant ainsi que les autres fonctionnaires du bureau principal de la généreuse collaboration qu'ils m'ont prêtée dans l'exercice de mes fonctions. Leurs conseils, instructions et directives m'ont été très utiles.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER

LE COLONEL G. T. GOAD, *directeur*

Le 31 mars 1947, la population des détenus était de quatre cent quatre-vingt (480), y compris quatre (4) détenus "internés ailleurs", soit une augmentation de soixante-dix-huit (78) par rapport à l'année précédente.

Le nombre des détenus admis durant l'année est de deux cent quatre-vingt-quinze (295) et celui des détenus libérés de deux cent dix-sept (217) (y compris un décès). Les libérations se répartissent comme il suit:

Expiration de peine.....	134
Libération conditionnelle.....	68
Transfert au pénitencier de Kingston.....	4
Libération sans condition.....	3
Expulsion du pays.....	4
Décès.....	1
Remise de peine.....	3
Total.....	<u>217</u>

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

SERVICE DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF

(1) Beaucoup de travaux d'entretien ont été effectués durant l'année.

On a peinturé toute l'aile sud du bâtiment B-6 et plus de la moitié de l'aile nord du bâtiment B-2. On a de plus nettoyé et rénové les écuries, la porcherie et les étables. On a accompli plus que la somme de travail ordinaire dans le cas des routes, des égouts, des murs, etc.

(2) On a rénové les logements H-35 et H-36 à mesure que l'on a pu se procurer des matériaux, pendant l'année. Lorsqu'ils seront terminés, ces logements serviront de modèles dans la rénovation des autres logements.

(3) Dans tous les ateliers, les travaux ont marché de façon normale, mais nous sommes encore aux prises avec le manque de matériaux.

(4) Le problème de l'espace pour nos ateliers semble être un des plus pressants. Comme l'on donne une plus grande importance au programme d'apprentissage, il faut plus de place. Les ateliers sont actuellement situés aux deuxième et troisième étages de la nouvelle section cellulaire du bâtiment B-7. Cependant, s'il devenait nécessaire d'utiliser tout ce bâtiment pour loger les détenus le problème de l'espace pour les ateliers n'en serait que plus difficile.

(5) On a l'intention de loger le gardien en chef dans le bâtiment administratif B-5; cela permettra jusqu'à un certain point de faire face à la situation puisque l'on pourra se servir des bâtiments A-5 et C-10 pour les ateliers, après leur rénovation. De plus, s'il nous était possible de placer les écuries en dehors de l'enceinte, nous aurions suffisamment d'espace pour quelque temps.

(6) La difficulté de nous procurer des matériaux a retardé l'exécution de nos divers projets. Un instructeur-menuisier a été ajouté au personnel, mais il faut un autre instructeur-maçon-briqueteur pour réaliser notre programme de travaux.

ARTICLES FABRIQUÉS ET RÉPARÉS POUR LES AUTRES SERVICES DE L'ÉTAT

(Y compris le ministère de la Justice et la Division des pénitenciers)

	Fabrication	Réparation
<i>Ministère de la Défense nationale</i>	686 jalons	
<i>Ministère des Transports</i>	49 seaux 12 porte-poussières 12 entonnoirs 60 bidons d'un gallon 216 bidons à sirop 36 burettes à huile 24 seaux à charbon 144 seaux	
<i>Ministère des Mines et des Ressources</i> (Affaires indiennes)		125 paires de chaussures
<i>Division des parcs nationaux</i>	16 écriteaux en bois 17 porte-écriteaux 12 indicateurs 16 boulons à œil 17 entretoises	83 écriteaux (repeinturés)
<i>Corporation des biens de guerre</i>		1,879 paires de chaussures.
<i>Ministère de l'Agriculture</i>	12,000 étiquettes à plantes 18 grapins	
<i>Ministères des Postes</i>		39,239 sacs à dépêches
<i>Pénitencier de Collin's Bay</i>	6 enveloppes de volley-ball	
<i>Pénitencier de Stoney-Mountain</i>	12 enveloppes de volley-ball	

Service technique.—(1) Environ 500 pieds de tuyau à vapeur de 4 pouces et 1,000 pieds de tuyau de 3 pouces $\frac{1}{2}$ ont été installés et calorifugés, y compris les joints compensateurs, les raccords, les purgeurs, etc, dans la nouvelle conduite entre l'institution et la porcherie.

(2) Une ligne d'énergie aérienne triphasée de 550 volts a été érigée entre l'installation et la station d'épuisement de la carrière. Il s'agit d'une distance d'environ 1,350 pieds.

(3) Deux bouches d'incendie munies d'un tuyau d'alimentation de 6 pouces ont été installée du côté est des ateliers.

(4) De nouveaux interrupteurs d'entrée ont été installés dans les logements H-13 à H-40, et de nouveaux wattmètres ont été installés dans les logements H-15, H-23, H-25, H-29, H-31, H-32, H-33, H-38, H-39 et H-40.

(5) Un nouveau radiateur à vapeur de 8 pouces mesurant 44 pieds de long, avec les soupapes et les purgeurs nécessaires, a été installé dans la centrale électrique pour être employé dans les nouvelles chaudières à vapeur.

(6) Un système d'alarme électrique a été installé entre l'hôpital et la geôle.

(7) La chaudière à vapeur n° 4 de la centrale électrique a été démontée, le briquetage a été défait et la chaudière a été enlevée afin d'installer un nouveau générateur à vapeur.

(8) De nouveaux systèmes d'éclairage fluorescent ont été installés dans plusieurs bureaux.

(9) Une somme considérable de travail a été consacrée à la fabrication de haut-parleurs pour la section cellulaire B-7.

(10) On a installé des appareils de plomberie, de chauffage et électriques dans la section cellulaire B-7. On a également installé des téléphones dans la rotonde de la section cellulaire B-7 et dans l'atelier de tapisserie sur canevas.

(11) Dans la centrale électrique, les chaudières à vapeur ont été périodiquement nettoyées, inspectées et lavées. Il en a été ainsi des chaufferettes à eau et des réservoirs à eau chaude. On a réparé et entretenu les pompes à eau, les pompes à vide, les chauffeurs automatiques, les souffleurs à suie, les compteurs de chaudière, le tableau de distribution des turbines, les indicateurs de débit d'eau et autres appareils.

(12) Une somme considérable de travail a été consacrée aux lignes électriques aériennes endommagées par la giboulée.

(13) On a eu de la difficulté à exécuter les travaux d'entretien à cause du manque de matériaux, et il a fallu faire beaucoup de réparations temporaires.

Cuisine.—(1) Quatre nouvelles marmites ont été installées. On a acheté un nouveau poêle pour le réfectoire des fonctionnaires et fait des réparations considérables au fourneau Hubbard qui est maintenant en bien meilleur état.

(2) Menus—la nourriture a été aussi bonne et aussi variée que possible dans les circonstances.

(3) Aliments—tous les aliments obtenus étaient de bonne qualité.

(4) Boulangerie—durant l'année, on a fait 187,530 livres de pain et de petits pains, dont 15,432 livres ont été vendues aux fonctionnaires.

(5) Généralités—durant l'année, un petit nombre de détenus ont été transférés à la nouvelle section cellulaire B-7, et il a fallu transporter les aliments de la cuisine principale à ce bâtiment.

Bibliothèque.—Le nombre des livres prêtés au cours de l'année se répartit comme suit:

Ouvrages d'imagination—anglais et français.....	44,720
Magazines—anglais et français.....	97,651
Livres éducatifs et techniques.....	3,996

Ecole.—(1) La moyenne de la fréquentation mensuelle a été de 42 pour les détenus adultes et de 28 pour les détenus adolescents.

Nombre de classes de la matinée.....	191
Inscriptions pour l'année—Adultes.....	120
Adolescents.....	57

(2) Deux groupes d'adultes ont fréquenté l'école, l'automne et l'hiver derniers: le premier, les mercredi et vendredi matin et le second, le samedi matin. Pour les adolescents, les classes ont eu lieu les mardi et jeudi matin.

(3) Les cours pour les deux groupes de détenus, adultes et adolescents, comprenaient la lecture, l'écriture et le calcul élémentaires; les leçons particulières et des classes pour les illettrés et les semi-illettrés; des classes particulièrement pour les détenus instruits n'appartenant pas à la catégorie des illettrés, afin de leur donner un enseignement primaire équivalent à la cinquième année. Une fois par semaine, le samedi matin, plusieurs détenus ont suivi des cours plus avancés en anglais et en arithmétique.

Chapelle protestante.—(1) En général, la conduite a été excellente et bien que les deux dernières années n'aient pas produit de talent musical, l'organiste a réussi grâce à des répétitions assidues à apporter un précieux concours aux services.

(2) L'Armée du Salut a tenu des réunions bénévoles le dimanche après-midi, habituellement une fois par mois. Ces services ont grandement plu aux détenus.

(3) Cours de religion—deux cours de religion se sont continués pendant presque toute l'année. Le groupe le plus considérable a commencé par étudier les grands principes de la vie chrétienne pour passer ensuite à l'étude de l'évangile selon saint Mathieu. L'autre groupe, moins nombreux, composé d'illettrés, a suivi un exposé des doctrines fondamentales de la foi chrétienne.

(4) Pour ce qui est du travail dans les classes susmentionnées, l'aumônier protestant déclare qu'une longue expérience ne permet pas d'être trop optimiste, mais il faut se rappeler que c'est Dieu qui donne les fruits et qui assure qu'il ne parlera pas en vain. Il y a eu des désappointements, mais ce qui est plus important, c'est qu'il y a beaucoup de raisons d'espérer. En somme, c'est un des plus beaux champs d'apostolat de l'aumônier.

(5) La retraite annuelle a été prêchée par le révérend H. E. Campbell, M.A.M.M., pasteur de la *St Paul's United Church*, Sussex, N.-B. Il comprend bien les hommes et s'est fait écouter par tous. Somme toute, la retraite a conservé le puissant attrait spirituel qu'elle a chaque année pour les détenus.

(6) Bibles—Le *New Brunswick Auxiliary* de la *British and Foreign Bible Society* a répondu à tous nos besoins avec un empressement et un esprit de collaboration remarquables.

(7) Revues religieuses—Cette "mission silencieuse" des églises parmi leurs membres a été un grand progrès dans le ministère spirituel auprès des infortunés. Les publications suivantes, reçues des divers organismes religieux, ont été distribuées au cours de l'année, grâce à l'aumônier:

	Nombre
Eglise anglicane.....	Canadian Churchman..... 62
	Forward, day by day..... 100
	Diocesan Times (N.S.)..... 10
Eglise baptiste.....	Maritime Baptist..... 40
	The Secret Place..... 55
Eglise presbytérienne.....	The Challenge..... 30
	Presbyterian Record..... 1
	Every Day..... 40
Eglise unie.....	The Upper Room..... 30
	The Observer..... 2
	The United Churchman..... 30
Eglise luthérienne.....	Message for the Day..... 12
	Religious paper in German..... 2
Armée du Salut.....	War Cry..... 10
	Edition spéciale de Noël et de Pâques (W.C.)..... 150
MM. John Dougal & Fils et autres donateurs.....	Northern Messenger..... 150

(8) Il y a également une bibliothèque religieuse où l'on trouve d'excellents livres.

(9) Les pasteurs suivants ont aussi visité l'institution et participé aux services religieux:

Révérands

H. K. Campbell, Sussex (N.-B.).

J. W. A. Nicholson, Halifax (N.-E.).

W. Burton Crowe, Port Hawkesbury (N.-E.).

Dr Frank Archibald, Moncton (N.-B.).

Le Très Rév. George Frederick Kingston, Ph.D.D.D.C.I.,

évêque de la Nouvelle-Ecosse, a visité la chapelle en octobre 1946.

Chapelle catholique.—(1) Des offices religieux ont été célébrés le dimanche et les jours de fête d'obligation comme le 1er novembre, le 8 décembre, Noël et le nouvel an. Ces jours-là il y a eu messe, sermon, communion et chant.

(2) La conduite des détenus a été assez bonne et s'est améliorée graduellement.

(3) Les confessions ont lieu le samedi. On a distribué la communion à une moyenne de vingt-cinq détenus à chaque office.

(4) Des entrevues sont accordées aux détenus entre midi à une heure, chaque jour de la semaine. On a grandement insisté sur les entrevues particulières comme moyen efficace de réhabilitation.

(5) On a commencé des cours de religion qui ont été donnés deux ou trois fois par semaine aux détenus qui désiraient les suivre. Plus de cent détenus ont assisté régulièrement à ces cours en français et en anglais.

(6) On a monté une bibliothèque religieuse en septembre 1946; on y trouve des livres, des tracts, des brochures, traitant au moins indirectement de questions d'ordre religieux. On a appuyé sur l'enseignement pratique, en évitant les sujets prêtant facilement à la controverse entre les membres des diverses croyances religieuses.

(7) Un porte-brochures et une petite bibliothèque ont été installés dans le bureau de l'aumônier, et divers organismes catholiques nous ont fourni un grand nombre de livres religieux.

(8) L'aumônier affirme que les bons livres religieux et les causeries préparées sur des questions religieuses ont rendu service à un petit, sinon à un grand nombre de détenus. On ne saurait trop insister sur l'influence salutaire et la haute valeur de réhabilitation de la religion bien enseignée et bien comprise. L'aumônier estime qu'en général cette influence a eu un effet satisfaisant sur les détenus.

(9) Peu avant Noël, on a commencé à donner des cours d'instruction religieuse aux détenus trop ignorants des choses spirituelles. Ces cours ont eu du succès.

(10) La retraite annuelle a eu lieu en avril et a été prêchée par M. l'abbé G. A. McDevitt, de Moncton. On estime que cette retraite a donné de bons résultats.

(11) En juillet, S. Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, a visité l'institution et administré le sacrement de confirmation à quelques détenus.

Ferme.—(1) Avril a été très froid; en fait, il y a eu durant ce mois deux des plus fortes tempêtes de neige de la saison.

(2) Presque tout le mois de mai a été très froid et humide; ce n'est qu'à la dernière semaine de mai qu'ont commencé les travaux des champs; nous avons semé des pommes de terre hâtives, de l'avoine dans les terres basses et un peu de légumes hâtifs.

(3) Le mois de juin a été considéré comme le plus sec depuis vingt-cinq ans, ce qui n'a guère aidé aux récoltes. Les prairies ont souffert de la sécheresse et, en conséquence, la récolte de foin a été petite et les pâturages médiocres.

(4) Il n'y a pas eu de pluie en juillet non plus, ce qui a peu favorisé la culture des légumes. A cause de la sécheresse, il était presque inutile de les transplanter; et, somme toute, les prévisions n'étaient guère encourageantes. L'avoine sur les hauteurs a commencé à épier quand la paille avait à peine 8 pouces de long; la récolte de foin sur les terres hautes a été peu abondante. Dans les terres basses, le foin et l'avoine ont mieux résisté à la sécheresse.

(5) A la mi-août, la pluie a commencé, ce qui a généralement fait du bien à la récolte.

(6) La récolte de pommes de terre hâtives n'a pas été très bonne, les tubercules étant très petits. Grâce aux pluies, les pommes de terre tardives ont bien poussé et la récolte a été très bonne. Par malheur, la brunissure s'est mise dans les pommes de terre et a causé des pertes considérables; on croit cependant que les approvisionnements suffiront aux besoins de l'institution.

(7) Le mois d'octobre a été favorable à la moisson.

(8) La santé du bétail a été assez bonne; il n'y a pas eu de pertes au cours de l'année. La moyenne de la production du lait a été élevée et le bœuf de boucherie de bonne qualité.

(9) Le nombre des porcs a augmenté par rapport à l'année précédente, et les portées ont été meilleures.

(10) La récolte de foin a donné 410 tonnes; l'avoine, 6,000 boisseaux; l'orge, 500 boisseaux; les pommes de terre, 6,664 boisseaux.

(11) La valeur totale des produits livrés à la cuisine a été de \$12,155.40. Celle de surplus de produits vendu à l'extérieur, y compris le porc, les peaux, le gras de beurre, etc., a été de \$5,278.20.

(12) Ce qui suit a été transféré à un autre ministère du gouvernement:

Ministère des Mines et des Ressources 73,200 livres de foin pressé
(Division des Affaires indiennes)

(13) La nomination d'un instructeur agricole adjoint et d'un porcher a eu pour résultat d'améliorer l'administration de la ferme.

Hôpital.—Durant l'année, l'état physique des détenus a généralement été très bon. Il n'y a pas eu d'épidémies ni de maladies infectieuses. On a fait six cent trente-cinq examens médicaux.

(2) Il n'y a pas eu d'opérations graves. Il y a eu un décès au cours de l'année, celui d'un détenu à long terme qui est mort de vieillesse.

(3) La plupart des détenus souffrant de psychose mentale ont été mis en observation et soignés à l'hôpital. Un détenu a été envoyé à l'hôpital provincial de la Nouvelle-Ecosse.

(4) Il y a eu seulement six ou sept cas peu graves qui ont nécessité une intervention chirurgicale.

(5) Tuberculose—le ministère provincial de la Santé a examiné les détenus et passé cinq cent dix examens radiographiques. On a ainsi constaté qu'il y avait très peu de maladies pulmonaires dans l'institution, soit deux malades actifs, dont l'un a été envoyé à un sanatorium provincial. L'autre a été traité ici et va maintenant assez bien pour sortir.

(6) Maladies vénériennes—Les réactions ordinaires Wasserman et Kahn ont été pratiquées comme d'habitude, et moins de cinq pour cent des détenus ont révélé de l'infection. On administre le traitement indiqué dans les brochures des ministères de la Santé fédéral et provincial.

(7) Soins dentaires—Le dentiste de l'extérieur a donné ses soins à plus de 320 détenus, et les résultats ont été satisfaisants.

(8) Hygiène—La salubrité dans tous les ateliers a été satisfaisante toute l'année durant. Des réparations, des modifications et le peinturage ont amené des améliorations.

(9) Maladies mentales—Dix détenus ont été admis à l'hôpital pour surveillance et traitement. Un malade a été transporté à une institution provin-

cial; et les autres, s'étant remis, ont été renvoyés à leurs occupations. Il y a une proportion assez élevée de déficients, de psychopathes, d'anormaux, d'arriérés et de maniaques souffrant de dépression; mais le traitement à l'hôpital a donné des résultats assez satisfaisants.

Éducation physique.—(1) Fonctionnaires—Au cours de l'année, les fonctionnaires ont fait les exercices suivants:

Maniement des armes	Carabine et revolver
Exercices avec armes portatives	Entretien des armes
Chargement, pointage et tir	Précautions de sécurité
Exercice de tir avec armes de petit calibre	Mitrailleuse à gaz—pistolet à gaz
Grenades à gaz (Un exercice au revolver réglementaire à eu lieu durant l'année).	

(2) Détenus—Les exercices sont les suivants:
Gymnastique, volley-ball et fer à cheval.

Généralités.—*Nominations (fonctionnaires supérieurs).*—Les vacances de sous-directeur et de gardien en chef ont été remplies, au cours de l'année, par suite de la nomination de MM. R. E. March et C. W. Crandall (tous deux anciens combattants). Ce sont de jeunes fonctionnaires compétents et dont le choix sera sans doute satisfaisant.

Il y a plus d'esprit de corps dans le personnel.

Heures de travail.—Le personnel en général s'est montré satisfait de l'adoption de la journée de huit heures, bien que cela raccourcisse considérablement la journée de travail des détenus et retarde les travaux d'entretien et de construction.

La discipline—chez les fonctionnaires: très bonne; chez les détenus: assez bonne; susceptible d'amélioration.

Logement (fonctionnaires)—C'est encore une question épineuse, étant donné l'augmentation du personnel. Il semble impossible de prévoir une amélioration d'ici quelq temps.

Détenus "Y"—Ils sont encore logés dans l'aile "A" de la section cellulaire B-2; nous espérons toutefois les mieux loger sous peu dans la nouvelle section cellulaire B-7. Il y a eu des difficultés au sujet de la fabrication de postes récepteurs de T.S.F., et tant qu'on n'en aura pas installé, la plupart des jeunes détenus préfèrent demeurer dans la section cellulaire B-2 où ils peuvent écouter la radio. Cette catégorie de détenus constitue encore l'un de nos principaux problèmes; il semble cependant qu'il aura amélioration dans leur conduite quand ils seront dans la nouvelle section cellulaire où ils pourront se rencontrer le soir et s'amuser en commun, par exemple jouer aux cartes, aux échecs et aux dames. Chaque fois que c'est possible, on les fait travailler à part, sauf quand ils veulent apprendre un métier, ce qui les oblige à se mêler aux adultes durant les heures d'ouvrage. La division du travail relève toujours du Conseil de répartition.

Réhabilitation et réforme.—Le public critique toujours le manque de moyens de réforme du régime pénitentiaire. On semble croire que la répétition des crimes ou ce que l'on appelle la "vague de crimes" dépend surtout du manque de méthodes convenables de réforme. Cependant, dans bien des cas, la cause du crime provient de ce qu'après leur départ du pénitencier, les détenus ne peuvent obtenir un emploi et reprendre leur place dans la société. L'Armée du Salut et la Société John Howard (cette dernière est en voie de formation dans les Provinces maritimes) accordent leur assistance dans ce domaine; mais encore ces organismes ont-ils besoin de l'appui et de la collaboration du public.

Dans les Provinces maritimes, la plupart des transgresseurs de la loi passent par l'école de correction et la prison; ainsi, quand ils arrivent au pénitencier, ils sont déjà bien ancrés dans le mal. On espère alors que le pénitencier les transformera et en fera de bons citoyens. Cela se produit dans plusieurs cas, surtout quand le détenu est bien disposé et consent à profiter des nombreux services de redressement qui sont à sa disposition. Cela dépend beaucoup de l'individu lui-même; on peut l'aider et le conseiller; mais il y a peu d'espoir, s'il ne veut pas changer de vie. Et même s'il le veut, la réforme demeure douteuse si l'on ne tient pas compte de la nécessité de la réhabilitation.

Il convient, je crois, de citer ici une phase du rapport annuel de l'aumônier protestant (le chanoine E. B. Spur) au sujet des "récidivistes et de la vague de crime":

"Il y a enfin le pénitencier. A tout prendre, quand je pense au nôtre, je me félicite d'avoir eu l'avantage de desservir un pénitencier si bien administré, parfaitement salubre, bien éclairé et bien aéré, possédant un économat magnifique qui sert des repas convenables, équilibrés et cuits selon les données de la science; un pénitencier dont la ferme et les ateliers sont bien outillés, muni d'une bonne école et d'une bonne bibliothèque, d'un bel hôpital auquel sont attachés un médecin et des infirmières à service continu, ainsi qu'un dentiste à service intermittent; desservi par deux aumôniers qui consacrent tout leur temps aux soins spirituels et qui ont chacun une chapelle digne des services qu'ils rendent; dirigé par des personnes énergiques, compétentes et dévouées; et où l'on trouve, par-dessus tout, une ambiance d'intimité et de bonne volonté qui favorise le respect de soi et la détermination de se reprendre avec la résolution de vaincre."

Ateliers.—L'espace nécessaire aux ateliers est en ce moment l'un de nos urgents problèmes; l'apprentissage étant de plus en plus important, nous avons grandement besoin de locaux plus spacieux.

Pour conclure, je tiens à remercier de leur collaboration le commissaire, le surintendant suppléant et les autres membres du personnel de la Division des pénitenciers, et aussi de leur appui, les membres du personnel du pénitencier.

PÉNITENCIER DU MANITOBA

M. A. H. CAMPBELL, *directeur*

A la fermeture de la prison, le 31 mars 1947, le total des détenus était de 327, soit une augmentation de quinze. La moyenne de la population quotidienne a été, durant l'année, de 318; sur ce nombre, trois détenus sont internés à nos frais dans des asiles d'aliénés, en vertu de l'article 56 de la Loi des pénitenciers, et trois autres le sont également en vertu de l'article 53 de la même Loi. Durant l'année, 122 détenus ont été admis et 107, libérés. Le 7 juin 1946, deux détenus se sont évadés de la ferme du pénitencier; ils ont été repris le même jour et ont reçu une peine supplémentaire.

Au cours de l'année, un détenu est mort de la tuberculose, à l'Hôpital général de Winnipeg.

Hôpital.—L'état de santé des détenus a été bon en général; il n'y a eu que quelques cas d'hospitalisation et aucune épidémie grave. L'état mental des détenus a également été bon en général; il y a cependant de nombreux cas de psychose; deux détenus considérés comme aliénés seront mieux dans une maison de santé, dès qu'on pourra les y recevoir. L'hygiène est des meilleures; tout comme l'année précédente, une clinique anti-tuberculeuse ambulante a visité l'institution, et les détenus et les fonctionnaires ont subi des examens radiographiques. Dans cinq cas, les négatifs étaient douteux et l'on a conduit les détenus intéressés à Winnipeg où ils ont été mieux examinés; il n'y eut cependant aucun cas de tuberculose nécessitant un traitement. Le rapport de la clinique anti-tuberculeuse mentionne ce qui suit: "Au point de vue de la tuberculose, il semble que la situation au pénitencier soit satisfaisante." On soumet les

détenus aux réactions Wasserman et Kahn, dès leur arrivée, et il arrive rarement qu'on découvre un nouveau cas; ceux qu'on trouve sont anciens et ont passé le stade d'infection.

Bien-être moral et spirituel des détenus.—Les deux aumôniers ont grand soin du bien-être spirituel des détenus; leurs rapports sont très satisfaisants. Les détenus observent bien l'ordre et sont attentifs aux offices religieux. L'Armée du Salut a visité l'institution chaque mois, au cours de l'année, et les détenus ont beaucoup aimé ses chants et sa musique. Les deux aumôniers appartiennent au comité de la radio et choisissent tous les programmes destinés aux détenus. En collaboration avec l'aumônier catholique, l'aumônier protestant a dirigé, au cours de l'année, un programme éducatif hebdomadaire au profit des jeunes détenus. Tous les vendredis soirs, de 6 heures à 8 heures, les jeunes détenus peuvent étudier et s'amuser en commun dans le couloir. Durant la première période, de 6 à 7 heures, notre aumônier protestant, projectionniste réputé, présente un film éducatif; la seconde période, de 7 à 8 heures, est consacrée à des jeux, des exercices intellectuels, à l'étude des questions municipales, scolaires, fédérales et provinciales; selon les deux aumôniers, la discipline, au cours de ces réunions, est très satisfaisante, et ils en sont très contents.

Ecole.—Les résultats scolaires sont très encourageants; il y a eu amélioration dans la fréquentation et dans l'intérêt manifesté par les détenus; durant toute la période scolaire, il y a eu des cours de la 1^{ère} à la 8^e années inclusivement; les élèves les plus avancés ont reçu de l'aide en matière de langues et de mathématiques. Le service éducatif de la Légion canadienne a mis ses cours à la disposition des détenus; quarante-cinq ont envoyé leurs textes pour la correction. Deux détenus suivent des cours par correspondance pour obtenir leur certificat de troisième classe comme technicien de machines à vapeur et un, son certificat de deuxième classe. Notre instituteur signale qu'ils ont obtenu 100% dans les concours de la Commission technique du ministère de l'Éducation. Au cours de l'année, des groupes choisis de détenus ont pu voir des films éducatifs deux fois par mois; le ministère de la Défense fournit gratuitement les films et les projecteurs.

Bibliothèque.—Au cours de l'année, la bibliothèque du pénitencier a prêté aux détenus 37,834 livres et 42,686 magazines. La circulation quotidienne des livres et magazines a été de 350; la bibliothèque technique a aussi prêté 449 volumes. Le service de librairie de la Légion canadienne nous a fait don d'un grand nombre de livres au cours de l'année; notre instituteur note qu'ils sont d'une grande valeur pour l'école et la bibliothèque.

Ferme.—La ferme, malgré le temps peu favorable, a donné un bon rendement. Nous n'avons pas eu de pluies au printemps; le 28 mai, il a gelé à 12 degrés, ce qui a grandement endommagé et retardé la récolte. La production totale représente une valeur de \$31,462.54. Le foin et le fourrage ont été très médiocres par suite de la sécheresse. La récolte de mélilot a manqué; le surintendant Hopper, de la Ferme expérimentale de Brandon, a fait l'inspection du champ et a attribué cette perte aux ravages d'un anthonome qu'on a observé par tout le Manitoba, au cours des dernières années. La récolte des céréales a été assez bonne, soit 609 boisseaux de blé, 4,301 boisseaux d'avoine et 6,369 boisseaux d'orge.

Récolte maraîchère.—La récolte de pommes de terre a été bien meilleure qu'on ne s'y attendait à la suite du temps anormal du printemps. Dans 41 acres $\frac{1}{2}$ nous en avons récolté 6,800 boisseaux. Ce qui n'était pas requis ici a été expédié à d'autres pénitenciers: un wagon au pénitencier de Kingston et un autre à celui de Saint-Vincent-de-Paul. La récolte de navets et de betteraves a été excellente: 73,180 livres de navets et 4,000 livres de betteraves.

Troupeau laitier.—Notre troupeau d'Holstein, amené l'année dernière du pénitencier de Kingston, est en excellent état. Nous avons, au cours de l'année, reçu un autre groupe de huit vaches sèches et de génisses. Nous avons vendu trois veaux reproducteurs à des éleveurs d'Holstein de la région qui sont très satisfaits de leur achat. Nous gardons les onze femelles nées au printemps pour le troupeau laitier. Quatre mâles qui n'ont pas été vendus sont élevés pour la boucherie.

Bestiaux de boucherie.—Notre troupeau de boucherie a bien hiverné.

Chevaux.—Les chevaux sont en bon état; quatre souffrent cependant de la pousse et comme ils vieillissent, ils devront être remplacés bientôt.

Volaille.—La santé de la volaille s'est beaucoup améliorée, de même que la ponte. Au cours de l'année, on a ajouté un poulailler aux deux qui existaient déjà.

Porcherie.—La production de porcs a été très satisfaisante. Les portées, dont la moyenne a été de dix petits, ont été bonnes durant toute l'année. Nous avons vendu aux salaisons 180 porcs à bacon d'une valeur de \$5,704.04, et au ministère fédéral de l'Agriculture, division de l'amélioration des bestiaux, 44 jeunes porcs pour distribution aux cultivateurs, de la province en vue de l'amélioration du porc à bacon; nous avons aussi envoyé 20 bonnes truies au pénitencier de la Saskatchewan.

Service de l'instructeur en chef des ateliers.—Les travaux suivants ont été effectués durant l'année:

- Réservoir à eau aérien.
- Peinturage des cellules de l'aile est.
- Peinturage des cellules de l'aile nord.
- Agrandissement du poulailler.
- Enceinte grillagée au sous-sol de la cuisine.
- Remise à neuf de la moitié nord du nouveau pavillon d'administration.
- Peinturage des bâtiments nos 4, 15 et 25.

Les travaux suivants sont assez avancés:

- Remise à neuf de la moitié sud du nouveau pavillon d'administration.
- Construction d'une nouvelle étable pour vaches laitières; presque terminée.
- Section cellulaire d'isolement.
- Construction d'une laiterie; 60 p. 100 des travaux sont terminés.
- Modifications à l'escalier et à l'ascenseur; entrepôt.
- Tranchée d'assèchement des résidus d'égouts; 70 p. 100 des travaux sont terminés.

Les articles suivants ont été fabriqués à la menuiserie pour le ministère de l'Agriculture:—Fabrication de 102,000 étiquettes à plantes.

Toilerie.—Durant l'année, nous avons réparé 99,318 sacs à dépêches pour le ministère des Postes, ce qui représente une recette de \$18,618.49.

Cordonnerie.—La cordonnerie a exécuté beaucoup de travail durant l'année. On a fabriqué 254 paires de chaussures pour les garçons et les filles des internats indiens et esquimaux de l'Ouest.

Service technique.—En plus des travaux d'entretien des services de vapeur, d'électricité, d'eau et de plomberie, les travaux suivants ont été exécutés:

- Installation d'un nouveau réservoir aérien.
- Tuyaux neufs dans les bouilloires 4 et 5.
- Installation de lignes d'énergie électrique dans le nouveau poulailler.
- Installation d'une nouvelle essoreuse à la buanderie.
- Pose d'égouts et de drains dans la nouvelle étable à vaches laitières.

Je tiens à exprimer mes remerciements au brigadier Barclay, de l'Armée du Salut, de Winnipeg, et à M. R. J. Lough, du Service national de placement, à Winnipeg, qui ont aidé plusieurs de nos détenus à obtenir des emplois lors de la libération.

En terminant, je veux aussi remercier les fonctionnaires de notre institution de leur appui loyal au cours de l'année, ainsi que le surintendant suppléant et son personnel de leur gracieuse et constante collaboration.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. R. S. DOUGLAS, *directeur*

La population de cette institution a augmenté de 51 au cours de la dernière année financière; le total des détenus le 31 mars 1947 était de 416, dont 407 se trouvaient à ce moment au pénitencier. Sur les neuf autres, sept étaient à l'hôpital provincial des maladies mentales et deux en liberté conditionnelle pour suivre un traitement dans un hôpital extérieur. Au 31 mars 1946, le nombre des détenus était de 365, dont trois à l'asile d'aliénés et deux en liberté conditionnelle.

L'augmentation des détenus, non seulement au Canada, mais aussi en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs, fait bien ressortir le relâchement et les bouleversements sociaux de l'après-guerre. Le pénitencier reçoit beaucoup d'inadaptés qui ont grandi durant une période de violence et de désordres émotifs. Les foyers désemparés, la baisse des valeurs morales et le désir de gagner de l'argent sans peine fournissent leur contingent aux prisons. Les fonctionnaires des pénitenciers ont la responsabilité de remplir la double tâche de garder et de réhabiliter ces adversaires de la société. Dans bien des cas, leur conduite d'inspiration criminelle remonte à des années et va de l'adolescence jusqu'à l'âge mûr. Une étude des casiers judiciaires visant au traitement spécial de chacun de nos détenus indique que beaucoup d'entre eux ont commencé par la criminalité juvénile, pour aller ensuite à la correctionnelle, à la prison et enfin au pénitencier.

Pour couper court à une carrière criminelle, il faut appliquer aussitôt que possible au délinquant un programme varié et compliqué de correction. Il faut constamment tenter d'en arriver à une règle de conduite socialement acceptable. Dans le cas de bien des jeunes détenus, l'absence d'une règle de conduite convenable et le manque de respect des lois et de l'ordre sont imputables à l'indifférence des parents et à l'influence démoralisante des années de guerre. Au pénitencier, le programme de correction nécessite toute l'ingéniosité, la patience, l'étude et la bienveillance du fonctionnaire préparé à cette fin. C'est une tâche difficile, bien qu'appréciable, qui réclame aussi ce qu'une autorité éminente des pénitenciers a appelé "l'humanisation du public".

Le séjour au pénitencier n'est généralement pas la période la plus critique pour un détenu; la plus rude épreuve, c'est celle qu'il subit durant les semaines et les mois qui s'écoulent parfois avant qu'il obtienne de nouveau un emploi. La tare sociale que porte l'ancien détenu ferme bien des portes et la recherche infructueuse d'un emploi décourage les faibles. La vie la plus facile, c'est de retourner à ses amis et à l'activité illégale des bas-fonds de la société. Le retour à la prison n'est alors qu'une question de temps. Il faut plus de collaboration de la part du public pour aider les sociétés d'assistance aux prisonniers à trouver de l'emploi aux anciens détenus et à les surveiller. Cette collaboration contribuera à la pleine réalisation de l'œuvre initiale de réforme et de réhabilitation que comporte le programme pénitentiaire.

Tout comme les autres pénitenciers, notre institution reconnaît que l'emprisonnement n'est pas simplement la privation de certaines prérogatives pendant une période déterminée par la cour; elle considère l'emprisonnement comme une

période de formation aux habitudes de travail, une période d'acquisition de talents et de connaissances, qui doit non seulement dispenser au détenu l'enseignement primaire, mais aussi le préparer, grâce à l'heureuse influence de tous les membres du personnel, à prendre rang dans la société.

L'élaboration du plan de relèvement que nous possédons aujourd'hui a peut-être grandement contribué à restreindre le nombre de nos détenus par rapport à la population de la province de la Colombie-Britannique, ainsi que l'indique le tableau suivant qui embrasse une période de 46 ans :

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Année	Population de la Colombie-Britannique (Recensement officiel)	Nombre de détenus au 31 mars	Nombre de détenus par 100,000 habitants
1901.....	178,657	101	56.5
1911.....	392,480	260	66.2
1921.....	524,582	146	27.8
1931.....	694,263	388	55.9
1941.....	817,861	329	40.1
1947**.....	1,000,000	416	41.6

**D'après le Bureau fédéral de la statistique.

Si la proportion entre les condamnations au pénitencier et la population générale avait été la même en 1946-1947 qu'en 1911 (il y a 36 ans), nous aurions eu, à la fin de l'année financière, environ 662 détenus, soit 246 de plus que le 31 mars 1947. Tandis que la population de la province de la Colombie-Britannique a augmenté d'environ 300 p. 100 depuis 1911, celle des détenus n'a augmenté que de 60 p. 100. Le nombre des détenus par rapport à la population générale a diminué de près de 40 p. 100 depuis 1911.

On aura une idée de la portée de notre présent programme en passant en revue ses diverses sections. Dans son ampleur actuelle, et son expansion a été recommandée au Parlement, il remportera un succès complet s'il y a collaboration étroite entre les autorités des pénitenciers, les prisonniers, les sociétés d'aide aux détenus et le public. Sans la coopération du détenu et sa volonté de "se reprendre", l'effort de tous les autres groupements deviendra très difficile, sinon impossible.

SANTÉ, SOINS MÉDICAUX ET NOURRITURE

La santé des détenus a été généralement bonne au cours de l'année; un seul est décédé de tuberculose pulmonaire. Les autorités profitent de tous les services de la clinique anti-tuberculeuse locale pour faire examiner les détenus présentant des symptômes. Les détenus y sont conduits tous les mois pour subir un examen radiographique en plus des examens périodiques que font au pénitencier même les unités mobiles de la division de la tuberculose du Service provincial d'hygiène de la Colombie-Britannique.

L'infirmierie du pénitencier a, au cours de l'année, accordé des soins dans 6,672 cas en tout.

La nourriture est très importante dans la vie du détenu; les bons aliments, bien préparés et bien servis, aident beaucoup à maintenir le bon ordre et la discipline. Ici, la nourriture a été apprêtée sous la direction d'un économiste compétent et de son adjoint. Elle est saine et assez variée pour être appétissante, et conforme aux données de la bonne alimentation. Il y a eu très peu de plaintes au sujet de la nourriture. La cuisson en grande quantité est toujours un problème quand il faut satisfaire les goûts d'un groupe aussi enclin à la critique et

aussi difficile à contenter que les détenus. L'absence de plaintes justifiées en ce qui concerne la nourriture et la façon de la préparer est un hommage à l'intelligence et à l'ingéniosité de l'économiste et de son personnel dans une période où beaucoup de denrées alimentaires étaient rares ou introuvables.

OFFICES RELIGIEUX ET BIEN-ÊTRE MORAL

L'aumônier catholique signale qu'au 31 mars 1947, il y avait 105 détenus catholiques. La plupart d'entre eux ont entendu régulièrement la messe. L'aumônier a fidèlement assisté aux réunions mensuelles du Conseil de répartition et il a vivement encouragé ses ouailles à commencer une vie nouvelle au sortir du pénitencier; il les a aussi aidées dans leurs difficultés personnelles et familiales.

L'aumônier protestant a porté une grande attention aux difficultés particulières que comporte le ministère auprès des détenus; il s'est surtout intéressé au bien-être des personnes à leur charge. Les détenus ont manifesté de l'intérêt pour les services religieux du dimanche, la chorale et les cours de religion. La retraite annuelle a été préchée, du 15 au 18 octobre 1946, par le révérend Andrew Roddan, de la First United Church, de Vancouver. À la célébration de la communion qui clôtura la retraite, une cinquantaine de détenus étaient présents, ce qui est un record. Tout comme les années précédentes, de très bonnes chorales de la région sont venues chanter gratuitement et ont présenté un concert spécial de Noël organisé par la fanfare de l'Armée du Salut.

ÉCOLE, BIBLIOTHÈQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le programme scolaire en vigueur à la fin de l'année comprenait des cours pour ceux qui pouvaient les suivre et qui n'avaient pas fait leur 8e année, ainsi que des cours par correspondance pour les étudiants des classes élémentaires, d'école supérieure, d'immatriculation senior, techniques et professionnelles. Les cours par correspondance jouent un rôle important dans ce programme, et les résultats obtenus sont généralement excellents. Cela provient de ce que ceux qui suivent ces cours sont pour la plupart très désireux de s'améliorer et consacrent bien des heures de leur temps libre à l'étude. Les détenus manifestent un intérêt grandissant pour cette partie du programme scolaire, et les succès y sont de plus en plus nombreux.

Durant l'année, la bibliothèque a prêté 115,765 magazines, 39,714 romans et 12,155 livres éducatifs et religieux. En tout, la bibliothèque a prêté 167,634 volumes et magazines.

Au cours de février et mars 1947, nous avons reçu un grand nombre de livres, surtout des livres techniques, des services scolaires de la Légion canadienne. Ces livres ont été partagés entre les ateliers et la bibliothèque et ont permis de former une section de consultation à la bibliothèque.

Nous avons inauguré, le 17 février 1947, un programme ininterrompu d'enseignement visuel. Nous avons obtenu des films de la cinémathèque de la Région militaire du Pacifique, à Edmonton. Ces films traitent d'un grand nombre de sujets techniques et professionnels, comme l'automobile, le soin et l'usage des outils, l'électricité, l'ébénisterie, la boulangerie, le débitage de la viande, la cuisson et le découpage de la viande, l'agriculture, l'élevage de la volaille, les principes de la frigorification, etc.

Au 31 mars, on avait présenté seize films à des groupes de détenus des ateliers et des services intéressés. Ce programme est un complément appréciable de notre formation théorique et pratique aux travaux d'atelier.

En janvier 1947, l'un de nos fonctionnaires a suivi un cours d'une semaine donné par l'Armée aux projectionnistes. Il a obtenu son certificat d'opérateur d'appareils cinématographiques de l'Armée qui nous ont été prêtés, grâce à la courtoisie et à la collaboration du Régiment de Westminster (M).

Afin de se tenir au courant des derniers progrès des méthodes d'enseignement, nos instructeurs ont été autorisés, à la suite de dispositions prises à cet effet avec le surintendant du Service de formation professionnelle canadien, à Vancouver, à fréquenter, à titre d'observateurs, les écoles de cette ville. Dans les écoles visitées, on enseigne la mécanique automobile, la technique des moteurs Diesel, la réparation des chaussures, la plomberie, la tôlerie, le soudage, la construction des bateaux, la technique de l'atelier, le peinturage et le collage de la tapisserie, l'entretien et la réparation des radios, la cuisson et la boulangerie, l'ébénisterie, la menuiserie et le vernissage au tampon.

Lorsque des cours industriels sont donnés par d'importantes compagnies, on invite les instructeurs à y assister. Les 13 et 14 mars 1947, l'instructeur de la forge a assisté à une démonstration sur les méthodes modernes de soudage, offerte à Vancouver par l'International Nickel Co., la United States Steel Corporation et l'Anaconda Copper and Brass Co., of America.

L'instructeur en ferblanterie a assisté à un cours de formation du ministère de l'Éducation, à Vancouver, du 3 au 8 février inclusivement. Ce fonctionnaire a obtenu son certificat de professeur de formation professionnelle. Ses connaissances dans ce domaine serviront à initier d'autres fonctionnaires à l'enseignement des métiers.

EXERCICES, RÉCRÉATION ET AMUSEMENTS

Nous avons terminé au mois de février de cette année notre nouveau préau situé dans la partie sud-ouest exposée au soleil, près de la section cellulaire de l'aile est. Il s'y trouve trois jeux de paume, un terrain pour le lancement du fer à cheval, un jeu de quilles en bois et des damiers. Cela permet aux jeunes et aux vieux détenus de se livrer à divers exercices et se récréer. Maintenant qu'il y a deux préaux, il est possible de laisser les détenus prendre une heure complète d'exercice les dimanches et jours de congé, quand il fait beau.

Le règlement du pénitencier permet de présenter des films récréatifs une fois par mois, durant l'hiver. D'octobre 1946 à mars 1947 inclusivement, sept films de ce genre ont été présentés. L'assistance est libre; mais elle a varié de 336 à 380, ce qui prouve que les détenus aiment ce divertissement.

Les films sont bons,—il y a des bandes musicales, sportives et comiques,—et l'on y voit des étoiles de cinéma bien connues, comme dans les films suivants: "What Next Corporal Hargrove.", "Intermezzo", "Swing Parade of 1946", "Silver Skates", "100 Years of Baseball", "World Series of 1946" et "Kings of Basketball". Les trois derniers films furent présentés grâce à la bienveillante collaboration de M. Pat Slattery, du journal "Vancouver Sun".

FERME

Le peu de terre arable de notre institution a été avantageusement mis à profit, au cours de l'année par la culture de denrées et de fourrage. Environ 22½ acres ont étéensemencées en racines, en produits maraichers et en petits fruits; dix-neuf acres et demie ont été mises en jachère ou pâturage et trois acres, consacrées au verger de pommiers et de pruniers.

La porcherie et le poulailler ont fourni beaucoup d'œufs frais, de viande de choix et de saindoux à l'économat. Le tableau suivant des livraisons à l'économat donne une idée du rendement de la ferme:

Fruits et légumes.....	269,650 livres.
Porc.....	39,268 livres.
Oeufs.....	5,798 douzaines.

Les autres produits de la ferme comprennent en autres choses:

<i>Menuiserie—</i>	
Cire d'abeilles.....	7 livres
<i>Ventes aux fonctionnaires—</i>	
Fleurs.....	507½ douzaines
Plants.....	113½ douzaines
Légumes.....	4,462 livres
<i>Ventes à l'extérieur—</i>	
Porcs.....	720 livres
Volailles.....	1,548 livres
<i>Ministère de la Défense nationale—</i>	
Légumes.....	1,800 livres
<i>Ministère des Affaires des anciens combattants—</i>	
Légumes.....	1,000 livres
<i>Fourrage—</i>	
Légumes, fourrage vert et foin.....	21,000 livres
<i>Engrais—</i>	
Fumier d'étable.....	98,000 livres
<i>Parterres—</i>	
Plants.....	1,900 douzaines
<i>Reporté à 1947-1948—</i>	
Foin.....	2,000 livres
Légumes.....	4,091 livres
Porcs.....	208 seulement

Ces chiffres éloquentes sont un indice de la sage administration de la ferme par l'instructeur et ses deux adjoints.

INDUSTRIE ET ENTRETIEN

Service technique.— Sous la direction de l'ingénieur du pénitencier, les services de téléphone, d'éclairage, de chauffage, de plomberie et de vapeur ont été bien entretenus dans les ateliers, les sections cellulaires et les logements. Tous les moteurs et les machines qui se trouvent dans l'institution ont été examinés régulièrement et tenus en bon état. Les chaudières et les poêles sont en bon état; l'inspecteur provincial les a visités cette année comme d'ordinaire. On a terminé l'installation de fers à repasser à l'électricité dans l'atelier du tailleur et de meules et d'une limeuse dans l'atelier de construction mécanique.

Afin de mieux assurer le succès de leur réhabilitation, les détenus qui travaillent dans ce service peuvent apprendre la technique appliquée des machines à vapeur. Les candidats subissent un examen devant l'inspecteur provincial, lorsque notre ingénieur estime qu'un détenu peut se présenter à l'examen d'ingénieur de quatrième classe. Au cours de l'année, quatre détenus ont essayé cet examen et trois y ont réussi; on a demandé au quatrième de le reprendre plus tard. Au sujet de l'examen, l'inspecteur des chaudières dit ce qui suit:

“Je tiens à dire que les trois candidats qui ont réussi aux examens ont eu d'excellentes notes; je crois que le personnel du service technique, qui a préparé ces hommes, mérite des félicitations.”

Notre ingénieur est aussi le chef des pompiers du pénitencier; en cette qualité, il examine régulièrement tous les appareils à incendies, surveille les exercices de sauvetage mensuels que font les fonctionnaires et donne des conférences aux fonctionnaires sur les précautions et la lutte contre l'incendie.

Service des ateliers.—L'instructeur en chef des ateliers a la direction des métiers, de la construction et de l'entretien, et il prépare les rapports et les plans des nombreuses entreprises qui se présentent dans l'année. Les chiffres suivants indiquent bien l'importance et la variété des travaux qui sont exécutés dans cette section du pénitencier :

Cordonnerie.—La cordonnerie a fabriqué en tout 805 paires de chaussures. Ce chiffre comprend les chaussures réglementaires des fonctionnaires et celles qui sont portées à leur compte, celles des détenus libérés ou gardés à la prison, ainsi que celles qui sont fabriquées pour les écoles indiennes de la Société missionnaire de l'Église anglicane du Canada, pour les officiers de l'Armée et pour le Conseil des ports nationaux. La cordonnerie a réparé en tout 4,593 paires de chaussures, dont 178 pour l'aide à la Grande-Bretagne dans cette province. Soixante-dix-neuf articles divers ont été fabriqués et vingt et un, réparés.

Toilerie.—Cet atelier a fabriqué ou réparé 365 articles divers pour l'institution, trente et un coussins et 2,932½ pieds de garnitures de Noël pour le ministère des Affaires des anciens combattants; il a réparé 21,557 sacs à dépêches et petits sacs pour le ministère des Postes et fabriqué ou réparé 73 articles divers pour les fonctionnaires de l'institution. La reliure a fabriqué 158 articles divers et réparé 5,097 livres et magazines pour l'institution et 20 articles divers pour les fonctionnaires.

Garage.—Ce service a réparé 85 voitures pour l'institution, peinturé une ambulance pour le ministère des Affaires des anciens combattants et peinturé ou réparé 450 automobiles pour le compte des fonctionnaires de l'institution.

Forge.—Ce service a fabriqué, réparé ou mis sur le métier 442 articles pour l'institution; trente-six articles ont été fabriqués ou réparés pour la Commission du district fédéral et le ministère des Affaires des anciens combattants et 669 articles divers pour le compte des fonctionnaires.

Ferblanterie.—Cet atelier a fabriqué ou réparé 443 articles divers et a commencé quatre entreprises pour l'institution; il a fabriqué 282 articles pour le ministère des Transports; il a réparé 213 boîtes aux lettres pour le ministère des Postes et 24 articles pour le ministère des Affaires des anciens combattants. Il a réparé ou fabriqué 151 articles divers pour le compte des fonctionnaires de l'institution.

Atelier de confection.—Cet atelier a été l'un des plus occupés de l'institution. En tout, 18,115 vêtements, comprenant des complets et des paletots de libération, des habits de prisonniers et des uniformes de fonctionnaires, ont été fabriqués pour l'institution. On y a également fabriqué toutes les chemises d'uniforme nécessaires aux sept pénitenciers, soit 2,038, ainsi que six paletots et seize uniformes de fonctionnaires pour d'autres pénitenciers. Huit uniformes ont été fabriqués pour des officiers de l'Armée; 177 vêtements ont été fabriqués pour le ministère des Transports et 665 articles divers ont été faits ou réparés pour le compte des fonctionnaires de l'institution. Des articles ont aussi été réparés ou modifiés pour l'institution et la Division des Affaires indiennes.

Menuiserie.—On a fabriqué ou réparé dans cet atelier, 2,008 articles divers pour l'institution, et 15 entreprises sont en cours; on a construit une embarcation et réparé 154 meubles pour le C.A.R.C.; on a fabriqué ou réparé 785 articles pour le ministère des Affaires des anciens combattants ainsi que 2,861 articles divers pour le compte des fonctionnaires de l'institution.

Buanderie.—En plus de surveiller le bain des détenus, ce service a fabriqué 900 paires de chaussettes, en a réparé 13,520 paires et a aussi réparé 15,600

vêtements; il a fait 47,936 coupes de cheveux et barbes, et lavé 311,264 vêtements pour l'institution, tandis qu'il a fait 2,190 coupes de cheveux et 47 autres travaux divers pour le compte des fonctionnaires de l'institution.

Atelier de construction mécanique.—Soixante-sept articles divers ont été fabriqués ou réparés pour l'institution, tandis que 207 l'ont été pour les fonctionnaires et deux pour l'Armée.

Récupération du bois.—La récupération des billes du Fraser, grâce au bateau du pénitencier, a permis d'employer un grand nombre de détenus au débitage de ce bois. Nous avons ainsi produit 610½ cordes de bois d'une valeur de \$2,406, ce qui a fourni un apport appréciable à la provision de combustible de la cuisine et de la centrale électrique.

Construction et autres entreprises.—On a effectué les travaux réguliers d'entretien, de même que des modifications peu importantes aux ateliers, aux logements et aux sections cellulaires. On a également peinturé et tapissé lorsque la chose était nécessaire.

FORMATION DES FONCTIONNAIRES

En plus des cours de formation professionnelle pour les instructeurs, dont il a été question ci-dessus, on a préparé un programme de formation pour tous les fonctionnaires, dont les cours ont duré du 18 novembre 1946 au 27 mars 1947, sauf durant les deux semaines de Noël et du jour de l'an. L'un des buts principaux de ces cours est de stimuler chez les fonctionnaires l'étude plus approfondie des questions générales concernant les prisons et de leur faire comprendre les tendances modernes de réforme. La première partie du programme traite surtout des aspects théorique et historique ainsi que des tendances modernes du régime pénitentiaire. Voici, par exemple, quelques-uns des sujets étudiés:

"Qu'attend le public de nos pénitenciers?"

"Ce que coûte le crime à la société."

"Les principes modernes du régime pénitentiaire."

"Les principes de classement et de séparation et leur application dans le système des prisons anglaises."

"Les principes du régime Borstal."

"Le choix et la formation des fonctionnaires de prison."

"La psychologie appliquée dans la direction des prisons."

"L'influence de l'hérédité et de l'entourage."

La seconde partie du programme se rapporte aux aspects pratiques des tâches que les fonctionnaires doivent remplir dans leurs affectations quotidiennes. On y étudie, entre autres choses, les sujets suivants:

"Analyse des attributions des fonctionnaires préposés aux tours, aux ailes, aux équipes, aux ateliers, etc."

"Emploi et formation professionnelle à la prison—anciens et modernes."

"Instructions et devoirs en cas d'évasion."

"Éléments de comptabilité pénitentiaire."

"Ordres permanents concernant les fonctionnaires et les détenus victimes d'accidents."

"Précautions et lutte contre l'incendie."

"Composition du ministère de la Justice et de la Division des pénitenciers."

"Discipline et administration pénitentiaires."

Les fonctionnaires ont manifesté de l'intérêt pour ce programme de formation. La discussion des diverses questions soulevées a été animée, et l'on s'est intéressé davantage aux nombreux livres et rapports sur l'administration des prisons de la bibliothèque des fonctionnaires. Il semble que nos cercles d'étude sur les mesures de réforme et de surveillance nous ont donné une idée plus claire

de nos problèmes actuels et futures. Des conférences ont été faites par plusieurs fonctionnaires du personnel, y compris le directeur, le directeur adjoint, le gardien en chef, l'instructeur en chef des métiers, l'ingénieur, le médecin, le comptable, le chef de bureau, les deux aumôniers, l'instituteur, l'économiste adjoint, l'instructeur de la buanderie et le sténographe principal.

En faisant la revue de ce programme, il vaut la peine de signaler les talents découverts chez le personnel. Pour augmenter leurs connaissances pratiques, les conférenciers ont fait beaucoup de recherches et pris soin d'aller aux sources. Tous ceux à qui l'on a demandé de participer à ce programme de formation l'ont fait volontiers, et je les remercie de leur magnifique coopération.

Depuis avril 1946, un programme de formation pour chaque nouveau fonctionnaire est en vigueur, qu'ils s'agisse d'un gardien, d'un instructeur ou d'un commis. Pendant les neuf premiers jours, les nouveaux venus sont affectés à divers postes de l'institution. Les règlements et les fonctions leur sont bien expliqués par le directeur, le directeur adjoint, le gardien en chef et les autres fonctionnaires supérieurs. Le nouveau fonctionnaire a alors l'occasion de se familiariser avec ses différentes attributions sous la direction de fonctionnaires expérimentés. Il est mis au courant des ordres, règles et règlements et des divers renseignements qu'il doit connaître. Après cette période d'initiation, il est apte à recevoir un poste et est encouragé à poursuivre sa formation pour devenir un membre expérimenté et compétent du personnel. Sa capacité de manier les armes à feu est soigneusement vérifiée, et on lui donne, au besoin, des leçons supplémentaires.

En plus des programmes de formation pour les gardiens et les instructeurs, les membres du service technique ont manifesté leur valeur et leur désir de s'améliorer. Un fonctionnaire de ce service a obtenu son certificat de deuxième classe et, un autre, celui de troisième classe. L'obtention de ces certificats supérieurs d'ingénieur de machines à vapeur, exige des études et une expérience considérables, afin de réussir aux examens organisés d'après les normes élevées du service provincial d'inspection.

Les fonctionnaires de l'institution m'ont prêté tout leur appui dans mon administration. Leur loyauté et leur dévouement ont fortement contribué à favoriser l'esprit de coopération qui nous a permis de faire fonctionner l'institution avec efficacité et de passer une autre année sans évasions ni désordres importants.

Les visites régulières faites aux détenus par les représentants protestant et catholique de la John Howard Society, le révérend J. D. Hobden et le R.P. A. F. Carlyle, et le major A. W. Martin de l'Armée du Salut, ont été très utiles et encourageantes pour notre administration. Les hommes qui s'en vont dans des régions éloignées de la province ou dans d'autres provinces du Canada ont besoin de surveillance et de direction jusqu'au départ de leur train ou de leur bateau. D'autres ont des embarras de famille qui demandent enquête et redressement. La maladie ou le décès de parents ou de personnes à charge sont toujours une source de soucis pour le prisonnier. C'est alors que l'on demande aide et conseil aux divers organismes d'assistance sociale. C'est avec reconnaissance que je signale les nombreux services qu'ils ont si généreusement rendus à nos hommes au point de vue matériel et moral.

L'hon. Joseph Jean, solliciteur général du Canada, le major-général R. B. Gibson, commissaire des pénitenciers, et M. J. A. McLaughlin, inspecteur des pénitenciers, ont fait l'inspection de nos installations.

J'exprime ma gratitude au commissaire, au surintendant suppléant et à ses collègues de l'exécutif et de la division du génie pour leur aide bienveillante et leurs conseils encourageants dans la solution des divers problèmes qui se sont présentés au cours de l'année.

PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

M. J. W. EVERATT, *directeur*

Le 31 mars 1947, le pénitencier comptait 368 détenus, dont 13 dans des asiles d'aliénés, 2 en traitement dans un hôpital local, et une femme à la prison provinciale des femmes, de Prince-Albert, attendant d'être transférée au pénitencier de Kingston.

Au cours de l'année financière, 135 détenus ont été admis après condamnation par les tribunaux de la Saskatchewan et de l'Alberta; 1 a été reçu du pénitencier de la Colombie-Britannique et 1 a été reçu du ministère de la Défense nationale (armée).

Cent huit détenus ont été libérés au cours de l'année, ce qui représente une augmentation de 29 dans la population annuelle.

Il n'y a pas eu de décès au cours de l'année.

Quatre-vingt-deux détenus ont été libérés à l'expiration de leur peine, vingt ont été mis en liberté conditionnelle, un a été expulsé du pays et une détenue a été envoyée au pénitencier de Kingston. Un détenu a obtenu sa libération sans condition, et trois ont été libérés par suite d'une remise de peine par les autorités militaires.

Le médecin de l'institution signale qu'en général l'état de santé des détenus a été bon et qu'il n'y a pas eu d'épidémie de maladies infectieuses ou contagieuses. Cinq opérations graves ont été pratiquées avec succès, et les accidents ont été en général peu nombreux et sans importance; cependant un détenu a dû se faire amputer le bout du médius de la main droite. Tous les détenus atteints de maladies vénériennes ont reçu le traitement ordinaire. Le docteur Andrews, spécialiste pour les yeux, les oreilles, le nez et la gorge, a fait des visites à la prison, lorsque c'était nécessaire, et a examiné 136 détenus. Deux cent sept détenus ont reçu des soins dentaires de notre dentiste, le docteur Holmes. Le médecin signale que l'approvisionnement d'eau est bon et que l'évacuation des eaux d'égout est très satisfaisante.

L'économat a fonctionné d'une manière satisfaisante au cours de l'année, et en général les repas des détenus ont été excellents. La rareté de certains aliments a nécessité l'emploi de succédanés qu'il était aussi difficile d'obtenir quelquefois.

Le Conseil de répartition s'est réuni chaque mois pour étudier le cas des détenus admis au cours du mois précédent et pour étudier de nouveau le cas de ceux qui étaient au pénitencier depuis six mois. Il a également tenu des séances spéciales pour étudier des cas particuliers. Les nouvelles formules de répartition adoptées au cours de l'année financière précédente sont bien supérieures à celles que l'on employait antérieurement. On a aussi pris l'habitude de demander au Conseil de répartition de se prononcer sur les détenus qui peuvent travailler à l'extérieur.

Le groupe des jeunes détenus a tellement augmenté qu'il est impossible de les employer tous à l'imprimerie et à la reliure. Le Conseil de répartition a donc étudié le cas spécial de plusieurs adolescents et leur a permis de travailler avec des détenus plus âgés, mais à condition qu'ils continuent à occuper les cellules du groupe des jeunes détenus. Nombre de jeunes détenus viennent de la campagne et s'intéressent vivement au travail en plein air. Conséquemment, on a formé une équipe spéciale de jeunes détenus aptes à l'emploi à l'extérieur et on les a fait travailler, sous la surveillance de l'instructeur agricole adjoint, dans les jardins de la prison. Ce groupe a fait preuve d'un grand enthousiasme au travail.

Les aumôniers catholique et protestant se sont acquittés de leur ministère avec beaucoup de soin. Du 1er au 8 décembre 1946 inclusivement, le R.P. J. Bennett, C.S.S.R., a prêché une retraite dans la chapelle catholique. L'assistance à la retraite n'était pas obligatoire, mais elle a été très satisfaisante, et 135 détenus ont communiqué. Les services religieux ont eu lieu régulièrement dans la chapelle protestante, l'Armée du Salut a tenu des réunions tous les mois. Il n'y a pas eu de retraite dans la chapelle protestante à cause de la difficulté de trouver un prédicateur. Rabbi Goldstein, de Prince-Albert, a visité les détenus juifs trois fois au cours de l'année et des mesures ont été prises avec lui pour que les membres de sa religion observent la Pâque et le jour des propitiations.

Du mois de novembre 1946 au mois de mars 1947, cinq films récréatifs ont été présentés aux détenus dans la chapelle protestante, avec l'approbation de l'aumônier. On s'est alors servi d'appareils fournis par le ministère de la Défense nationale. En même temps, on a montré dix-sept films éducatifs de court métrage. Ces films ont été présentés à des groupes particuliers dans une petite salle de projection aménagée dans la vieille boulangerie.

Aucune construction importante n'a été entreprise au cours de l'année, bien que l'on ait reçu l'autorisation de faire des réparations considérables au toit de la section cellulaire. Il a été impossible de faire ces travaux, vu que les matériaux requis n'ont été livrés que tard dans la saison. Des réparations d'ordre général ont été faites lorsque c'était nécessaire.

J'ai le plaisir de signaler que la majeure partie des cellules de l'institution sont munies de cordons de suspension et de réflecteurs, ce qui est une amélioration incontestable. Ce travail sera terminé dès que les matériaux nécessaires seront reçus.

Au cours de l'année, nous avons obtenu des contrats de vêtements de prisonniers de la Royale Gendarmerie; des contrats de poubelles, d'écrêteaux, de gouttières, etc., du ministère des Mines et Ressources; et des contrats d'étiquettes pour les plantes du ministère de l'Agriculture. Ces contrats ont procuré un travail très utile aux détenus, mais la fabrication et la livraison des produits finis ont forcément été retardées jusqu'à la réception des matériaux.

L'instructeur agricole dit que la récolte des céréales secondaires a été très bonne, mais que celle des pommes de terre est au-dessous de la normale, à cause d'une très forte gelée survenue en juillet, au moment où les pommes de terre étaient en fleurs. Les autres légumes racines n'en ont pas tant souffert et ont donné des résultats très satisfaisants. Il a été impossible d'expédier des pommes de terre à d'autres ministères du gouvernement, mais nous avons envoyé un wagon de légumes à la Royale Gendarmerie, à Regina. Nous avons fourni la St. Alban's Indian School, de Prince-Albert, de betteraves, de panais et de navets pendant l'hiver 1946-1947. De plus, plusieurs tonnes de betteraves fourragères ont été vendues par voie d'adjudication à un particulier. Sur les terres défrichées l'année précédente, 30 acres ont été semées en blé et 130 acres en avoine, et la récolte a été excellente dans les deux cas. Trois wagons de céréales secondaires ont été expédiés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et un au pénitencier de Kingston.

Par suite de l'augmentation des instruments aratoires mécaniques à la ferme du pénitencier, il faudra moins de chevaux, et leur nombre diminuera d'année en année. Tous les chevaux sont restés en bon état pendant l'année, mais il a fallu en tuer deux: l'un à cause de son âge avancé, l'autre, à cause d'une maladie incurable. La basse-cour a donné un très bon rendement pendant toute l'année. Vu que le troupeau de porcs de l'institution commençait à contracter la rhinite, qui est une maladie à virus, il a paru opportun d'avoir de nouvelles truies reproductrices, et nous en avons fait venir vingt de très bonne race du pénitencier du Manitoba. Afin de combattre les effets de la rhinite sur l'en-

graissement des porcs pour le marché, on a fait un usage considérable du sérum contre la septicémie hémorragique; le classement de tous les porcs que nous avons vendus aux maisons de salaison indique que le traitement a eu beaucoup de succès.

C'est à regret que je vous annonce le décès de l'instructeur en menuiserie, D. Grant, survenu le 23 mai 1946, à l'institution. L'instituteur-bibliothécaire, M. McIntosh, et le magasinier, C. F. Wall, ont pris leur retraite, au cours de l'année financière, en vertu des dispositions de la Loi de la pension du service civil.

Un détenu employé à la porcherie, hors de l'enceinte de la prison, s'est évadé vers deux heures, le dimanche 12 mai 1946, mais il a été capturé à midi 10, le 13 mai 1946, à environ vingt milles à l'ouest du pénitencier. Sa capture est due en grande partie à un chien de la Royale Gendarmerie.

Il est regrettable qu'à part l'Armée du Salut, il n'y ait pas d'agence, à Prince-Albert, pour aider à la réhabilitation des détenus libérés. M. J. A. Edmison, K.C., directeur de la Prisoners' Rehabilitation Society, de Toronto, est venu à Prince-Albert le 15 février 1947 et a passé quelque temps au pénitencier. Dans la soirée, il a adressé la parole aux membres du Canadian Club et insisté sur l'importance de fonder une succursale de l'association à Prince-Albert. Il a alors parlé à son auditoire de l'aide matérielle dont un détenu a besoin après sa libération, si l'on ne veut pas qu'il se décourage et qu'il revienne au pénitencier. Toutefois, on ne s'est pas encore occupé de la formation d'une telle société. Les détenus libérés et qui demandent de l'aide pour obtenir du travail reçoivent tout l'appui possible du directeur et des aumôniers.

Les membres de l'Armée du Salut ont aussi fait tout ce qu'ils ont pu dans les cas de cette nature.

L'instituteur-bibliothécaire signale que la conduite des prisonniers pendant l'année a été bonne. A la fin de l'année financière, il y avait dans l'institution, onze illettrés, dont trois étaient trop vieux pour apprendre, cinq incapables d'apprendre, et trois en première année, commençant leur instruction. Des cours réguliers ont été donnés pendant toute l'année, et la moyenne des présences quotidiennes a été de 8.65. Trente-sept détenus ont profité des cours de la Saskatchewan Government Correspondence School pour les 8e, 9e, 10e et 11e années. Un détenu a continué ses études de philosophie, de latin, d'histoire grecque et romaine, de grec et d'anglais, en suivant un cours de l'Université Queen's.

En terminant mon rapport, je désire exprimer au commissaire des pénitenciers, au surintendant suppléant des pénitenciers et à tous les membres du personnel de la Division des pénitenciers, mes sincères remerciements pour leur aide et leur courtoisie au cours de l'année. Je tiens aussi à remercier le personnel du pénitencier de la Saskatchewan de sa coopération.

PÉNITENCIER DE COLLIN'S-BAY

M. W. H. CRAIG, *directeur*

Au 31 mars 1947, le nombre des détenus était de 249; un se trouvait en liberté provisoire pour subir un traitement médical à l'extérieur.

Il y a eu 142 libérations au cours de l'année, y compris sept transferts à d'autres pénitenciers, quatre transferts à la maison de correction, et cinq remises de peine par les autorités militaires.

Hôpital.—Le médecin signale dans son rapport que 131 cas de maladie ont exigé un total de 1,317 jours d'hospitalisation. Un détenu a subi une opération grave et 22 des opérations de moindre importance. Un détenu a été victime

d'un accident grave et 28 d'accidents de moindre importance. Six détenus ont été transférés au pénitencier de Kingston pour y subir un traitement médical ou chirurgical.

Les fonctionnaires se sont absentés pour cause de maladie ou d'accidents dans 240 cas, ce qui représente 999 jours $\frac{1}{2}$ de travail.

Le médecin insiste encore sur la nécessité de transférer plus rapidement les déficients pour leur faire subir un traitement spécial.

Le médecin dit en outre que les repas servis au pénitencier sont copieux et satisfaisants, et que l'hygiène est bonne dans tout le pénitencier.

Bien-être spirituel et moral.—Les offices religieux ordinaires et spéciaux ont eu lieu dans les chapelles catholique et protestante. Les deux aumôniers signalent qu'à toutes les cérémonies les détenus ont eu bonne conduite. Le chant et la musique des deux chœurs ont été meilleurs qu'on ne l'espérait.

Pour cause de maladie, feu le chanoine A. E. Smart a été obligé d'abandonner son poste d'aumônier protestant, le 6 octobre 1946; le rév. Cecil Winter a été nommé remplaçant pour le reste de l'année.

Il importe de noter les services rendus par les révérends pères du Collège Regiopolis à l'occasion de divers offices célébrés à la chapelle catholique.

Les services facultatifs de l'Armée du Salut, ont eu lieu le dernier dimanche de chaque mois. Des cérémonies pour les détenus juifs ont été célébrées chaque mois par rabbi Kellerman.

Réhabilitation et surveillance des détenus.—Il existe depuis longtemps un grand besoin d'aide de la part des organismes extérieurs pour les détenus sortant des pénitenciers canadiens, particulièrement en ce qui concerne la surveillance des nombreux prisonniers libérés des deux pénitenciers de la province d'Ontario. Consciente de cette situation, la John Howard Society of Ontario a entrepris de mettre à exécution un programme comprenant des entrevues avec les prisonniers peu de temps avant leur libération. M. C. E. Bridle, de la John Howard Society, s'est occupé de ce travail au pénitencier de Collin's-Bay et, à partir du mois d'août, jusqu'à la fin de l'année financière, il a eu des entrevues avec 51 détenus. Il est évident que le travail de M. Bridle a eu pour résultat de réhabiliter un plus grand nombre d'anciens prisonniers qu'il n'aurait été possible autrement. Les fonctionnaires du pénitencier prêtent leur plus entière collaboration à la John Howard Society dans cette œuvre essentielle.

Ecole et bibliothèque.—La moyenne de la fréquentation scolaire chez les détenus, au cours de l'année, a été de 43.3. A la fin de l'année, 63 élèves fréquentaient l'école, 40 suivant les cours de l'école primaire et 23 étudiant les matières de l'école secondaire. Au mois de juin, dix détenus ont subi avec succès les examens d'entrée, dont sept avec distinction.

Vingt-deux détenus ont commencé des cours par correspondance du ministère des Affaires des anciens combattants. Deux détenus ont fait des progrès satisfaisants dans leurs cours de l'International Correspondence School. Trois détenus ont terminé les cours du ministère des Affaires des anciens combattants, deux se classant "A", et l'autre étant admis.

Au cours de l'année, la bibliothèque a prêté 39,325 livres et 28,009 magazines, soit une moyenne de 112 magazines et 157 livres par détenu. Le nombre des livres reliés ou réparés a été de 1,087.

La démission, pour cause de maladie, de M. R. G. Clarke, instituteur-bibliothécaire, a été acceptée à regret. La nomination de M. L. W. Orser au poste vacant a été très satisfaisante. Depuis son entrée en fonctions, l'instituteur Osler a pris beaucoup d'intérêt à la réorganisation de l'école et de la bibliothèque.

Discipline.—En général le bon ordre et la discipline ont régné pendant toute l'année chez les détenus. Deux détenus se sont évadés alors qu'ils travaillaient à la ferme, mais ils ont été repris deux heures et demie plus tard à une distance d'environ trois milles. Au cours de l'année, il y a eu beaucoup moins de punitions pour infractions aux règlements que les années précédentes, bien que la moyenne de la population soit plus élevée. Cette amélioration dans la conduite est attribuable à l'excellent travail des gardiens.

Divertissements pour les détenus.—Pendant toute l'année, la période de divertissement a été de deux heures, trois soirs par semaine. La discipline a été excellente pendant ces périodes. Les détenus ont écouté les émissions de nouvelles ainsi que des programmes sportifs et récréatifs, tous les jours, à des heures déterminées. Des films populaires ont été présentés, un après-midi par mois, au cours de l'hiver.

Personnel.—Les cours annuels de formation pour les fonctionnaires ont eu lieu pendant les mois d'hiver. Tous les fonctionnaires ont assisté à des causeries sur les armes à feu et suivi des cours pratiques au champ de tir en miniature.

Le retour de plusieurs gardiens libérés des forces armées, et l'arrivée de quinze nouveaux jeunes gardiens ayant fait du service outre-mer pour remplacer les fonctionnaires temporaires dont l'engagement s'est terminé à la fin de la guerre, ont eu pour effet d'augmenter l'efficacité du service de surveillance.

Ferme.—Il n'a presque pas plu dans la région pendant le mois de juillet et la première partie d'août, ce qui a beaucoup nui aux récoltes. Heureusement que 135 acres d'avoine avaient été ensemencées à la fin d'avril et que ce grain avait suffisamment poussé avant la période de sécheresse pour produire une bonne récolte. La récolte des autres céréales a été presque nulle. Le rendement des légumes a été médiocre à cause du temps sec. Le maïs d'ensilage a manqué, et la récolte de foin a été au-dessous de la normale. Voici le résultat des récoltes: foin, 275 tonnes; paille, 100 tonnes; fourrage d'ensilage, 85 tonnes; avoine, 6,956 boisseaux; autres céréales, 405 boisseaux; légumes racines, 17,596 livres; haricots verts et haricots beurre, 11,385 livres; citrouilles, 20,000 livres; choux, 10,780 livres; autres légumes, 9,046 livres. Les haricots et les citrouilles ont été expédiés au pénitencier de Kingston pour y être mis en conserve; tous les autres produits récoltés ont été utilisés à l'institution. La basse-cour a produit 5,932 douzaines d'œufs. Les animaux abattus ont donné 51,458 livres de viande, dont 11,862 livres ont été envoyées au pénitencier de Kingston. Le reste a servi aux besoins de l'institution.

Ateliers.—Deux mille quatre articles ont été fabriqués pendant l'année pour l'usage de l'institution. Un grand nombre d'articles d'outillage ont aussi été réparés. L'économat a apprêté 9,000 livres de viande. La carrière a produit 1,650 pieds de pierre d'échantillon, de même que la pierre concassée et la roche à concasseur requises. La quantité de pierre taillée par l'atelier de maçonnerie est de 3,505 pieds carrés de moellon brut et 316 pieds de pierre d'assise et à piliers. On a fabriqué pour les autres pénitenciers et les autres ministères de l'État 26 et 36 articles respectivement. Les travaux spéciaux pour les fonctionnaires ont rapporté \$899.79. Les recettes totales provenant des travaux effectués dans les divers ateliers ont été de \$8,934.62. La pierre produite représente une valeur de \$5,022.68.

Construction et entretien.—Comme pendant les années de guerre, les travaux de construction de nature permanente ont été retardés par suite de la difficulté d'obtenir des matériaux. On a continué la construction du mur de délimitation, et dix-sept panneaux du mur de l'est ont été achevés, ce qui termine cette section.

Une partie du mur du sud a été construite à sa pleine hauteur, et les travaux de construction de la tour sud-est sont considérablement avancés.

La salle de réunion, qui se trouve dans le pavillon administratif a été terminée et sera utilisée bientôt. Le concasseur a été transporté à la carrière; le bâtiment des compresseurs et des moteurs étant terminé, le moteur du concasseur y a été installé.

Le couloir du côté nord de la cuisine des détenus a été terminé et cloisonné en vue de former une salle de projection temporaire pour la présentation de films sur la formation professionnelle.

On a commencé à construire une nouvelle écurie; les fondations sont faites, et les menuisiers en sont au grenier. Les blocs de ciment, les châssis, et les autres accessoires nécessaires à cette construction ont été fabriqués dans les ateliers.

Des travaux d'entretien considérables ont été faits à l'intérieur et l'extérieur des bâtiments temporaires et permanents. Quelques modifications ont été apportées à plusieurs bâtiments temporaires pour les améliorer.

Comme dans le passé, un cours a été donné aux jeunes détenus sur la pose de la brique, durant l'hiver, et les progrès ont été satisfaisants. Les instructeurs des divers services ont donné aux jeunes détenus des cours spéciaux sur la construction et les autres métiers.

Service technique.—Sous l'habile direction de l'ingénieur du pénitencier, M. F. H. Saunders, les travaux d'entretien, de service et d'installation effectués par les détenus à la centrale électrique, à la chaufferie, ainsi que dans les systèmes d'électricité, de téléphone, de radio, d'eau et d'égouts, ont toujours été satisfaisants.

Des exercices de sauvetage et des cours sur la lutte et les précautions contre les incendies pour tous les fonctionnaires ont eu lieu chaque mois sous la direction de l'ingénieur.

On a récupéré plus de neuf tonnes de rebuts de métal, de textile, de cuir, de papier, etc., qui ont été vendues par l'intermédiaire de la Corporation des biens de guerre.

Quatre-vingt-dix-neuf wagons de charbon et d'autres marchandises ont été reçus sur la voie de service du pénitencier, et six wagons ont été expédiés. Nous avons fourni des détenus pour décharger vingt-trois wagons pour le pénitencier de Kingston et pour charger cinq wagons expédiés par cette institution.

Le chanoine A. E. Smart est décédé le 20 mars 1947 après une maladie de plusieurs mois. Comme aumônier protestant, ce ministre s'est dévoué sans réserve pendant plus de quinze ans à l'accomplissement de ses importantes fonctions. Sa mort est une grande perte pour le service, et elle a été vivement regrettée par les détenus comme par les fonctionnaires.

La mort de M. W. J. Bell, économiste, survenue le 24 mars 1947, nous prive d'un fonctionnaire qui a efficacement et consciencieusement rempli ses fonctions pendant seize ans.

Je tiens à exprimer mes remerciements au commissaire, au surintendant suppléant et aux fonctionnaires de la Division des pénitenciers pour leur appui et leurs bons offices pendant l'année.

Je suis, très reconnaissant au personnel du pénitencier de sa collaboration et de sa loyauté.

Je remercie également le directeur et le personnel du pénitencier de Kingston de leur aide et de leur précieuse coopération.

REMARQUES GÉNÉRALES

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

L'événement marquant dans le domaine des pénitenciers est le rapport du major-général Ralph B. Gibson, C.B., C.B.E., K.C., commissaire des pénitenciers, qui a été déposé à la Chambre lors de la dernière session et accepté par le Gouvernement. Ce rapport devrait être lu par tous ceux qui s'intéressent au régime pénitentiaire du Canada. Les propositions qui y sont contenues constituent les premières étapes dans l'application des recommandations de la Commission royale. Il est probable que la Loi de 1939 sur les pénitenciers sera bientôt proclamée.

PERSONNEL DES PÉNITENCIERS

Le va-et-vient du personnel a été très considérable au cours de l'année financière, car 188 fonctionnaires, nombre sans précédent, ont quitté le service pour prendre leur retraite ou pour autres raisons. Cent quatre fonctionnaires de pénitencier ont démissionné. De tels changements créent un problème des plus sérieux dans la bonne administration des pénitenciers. Au cours de l'année, 235 fonctionnaires, dont 200 anciens combattants de la deuxième guerre mondiale, ont été nommés. Soixante-deux fonctionnaires ont obtenu leur permanence.

J'ai le plaisir de signaler que le gardien Robert Clark, du pénitencier de Kingston, a reçu la médaille du Service impérial pour ses services méritoires. Le gardien Clark, qui a pris sa retraite en juillet 1946, avait été nommé en 1911.

MISE À LA RETRAITE DU DIRECTEUR W. MEIGHEN

Le directeur W. Meighen, du pénitencier de la Colombie-Britannique, a été mis à la retraite à cause de son âge, après une longue et fructueuse carrière. Il avait débuté comme comptable au pénitencier de la Saskatchewan, en 1914. Il fut promu directeur adjoint du pénitencier de l'Alberta, en 1916, puis directeur, en 1920. Il fut transféré au pénitencier de Dorchester le 1er août 1920 et il y demeura jusqu'en 1923, année où il fut transféré au pénitencier du Manitoba. Depuis 1935, il était directeur du pénitencier de la Colombie-Britannique. Ses services ont toujours été très satisfaisants ainsi que l'a reconnu la Commission royale qui a fait enquête sur le régime pénitentiaire du Canada, en 1937.

PROMOTION DU DIRECTEUR ADJOINT R. S. DOUGLAS

Lorsque le directeur Meighen a pris sa retraite, le directeur adjoint R. S. Douglas, ancien combattant, a été promu directeur. M. Douglas a déjà à son actif plusieurs années de service au pénitencier, car il fait partie du service depuis 1913.

BUREAU PRINCIPAL DE LA DIVISION DES PÉNITENCIERS

Je regrette de vous faire part du décès de M. P. M. Anderson, K.C., conseiller juridique senior, du ministère de la Justice, survenu le 23 juillet 1946. Pendant de nombreuses années, ce haut fonctionnaire a entretenu d'étroites relations avec la Division des pénitenciers. Sa disparition est une grande perte pour l'administration des pénitenciers.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR DES FERMES

M. C. C. Coutts, B.S.A., a été nommé directeur des fermes des pénitenciers le 1er décembre 1946. M. Coutts, ancien combattant de la deuxième guerre mondiale, fit ses études primaires à Wingham, Ontario. Il fréquenta ensuite l'Ontario Agricultural College où il obtint son diplôme d'agronomie en 1935.

En 1936, il entra au service de la division d'agronomie de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa où il fut employé jusqu'à son enrôlement dans l'armée active en 1941. A l'automne de 1945, il retourna à la Ferme expérimentale et y demeura jusqu'à sa nomination comme directeur des fermes des pénitenciers.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR DES ÉCONOMES

M. Robert Burton a été nommé directeur des économes, au mois de janvier 1947. Il avait environ quinze ans d'expérience comme chef de cuisine dans des hôtels et des clubs importants avant de s'enrôler dans le C.A.R.C. comme instructeur en mars 1941. Lors de son enrôlement, M. Burton suivit un cours de diététique à St. Thomas, Ontario, pris un cours de nutrition au Guelph College. Après sa libération du C.A.R.C., au mois d'avril 1945, il fut nommé économe au pénitencier de la Colombie-Britannique. Lors de la création du poste de directeur des économes au bureau principal de la Division, il posa sa candidature et fut nommé par la Commission du service civil.

POPULATION DES DÉTENUS—1946-1947

A la fin de l'année financière, le 31 mars 1947, le total des détenus dans les divers pénitenciers était de 3,696. En plus, il y avait 56 détenues au pénitencier de Kingston. Cela représente une augmentation générale de 390 sur l'année précédente. Voici les augmentations par institution:

Dorchester.....	78
Saint-Vincent-de-Paul.....	125
Kingston.....	66 (y compris 7 détenues)
Collin's Bay.....	26
Manitoba.....	15
Saskatchewan.....	29
Colombie-Britannique.....	51
Total.....	390

Nationalité des détenus.—Sur le total global des détenus, 3,301 sont Canadiens de naissance ou par naturalisation; 172 sont originaires des Îles britanniques ou d'un autre pays britannique et les 279 autres sont originaires de pays étrangers. (Les groupes les plus considérables sont les suivants: États-Unis, 101, Russie, 34; Pologne, 37).

Âge des détenus.—Deux mille cent soixante-dix-huit détenus sont âgés de moins de 30 ans, et 519 d'entre eux ont moins de 21 ans (augmentation de 67 sur l'année précédente). Neuf cent seize sont âgés de trente à quarante ans (augmentation de 166 sur l'année précédente); quatre cent quatre de quarante à cinquante ans; cent quatre-vingt-un de cinquante à soixante ans; soixante-treize sont âgés de plus de soixante ans.

Etat civil.—Deux mille trois cent soixante-seize détenus sont célibataires; 1,134 sont mariés; 105 sont veufs, et 137 sont divorcés ou séparés.

Religion.—Groupes les plus considérables: catholiques, 1,884; anglicans, 710; membres de la United Church, 381; presbytériens, 287; baptistes, 135. (Pour les autres cultes, voir le tableau VI.)

Délinquants primaires et casiers judiciaires.—Le 31 mars 1947, le total des détenus dans les divers pénitenciers était de 3,752. Sur ce nombre, 788 ou 21 p. 100 n'avaient pas de casier judiciaire. Le pourcentage des récidivistes est indiqué au tableau VII du présent rapport et comprend les peines purgées dans n'importe quelle prison. Cela influe directement sur le pourcentage élevé qui y est obtenu.

En tenant compte des condamnations au pénitencier seulement, le pourcentage de récidive, au 31 mars 1947, était de 40·12 p. 100 (1,505 détenus). Sur le total des détenus (3,752), 2,247 ou 59·88 p. 100 en étaient à leur première condamnation au pénitencier. Le tableau suivant indique le nombre exact et le pourcentage des condamnations au pénitencier par institution:

	Population totale au 31 mars 1947	Aucune condamnation antérieure au pénitencier	Une condamnation antérieure au pénitencier	Deux condamnations antérieures au pénitencier	Trois condamnations antérieures au pénitencier	Quatre condamnations antérieures ou plus au pénitencier
Dorchester.....	480	319	87	45	19	10
Saint-Vincent-de-Paul.....	1,127	669	261	94	52	51
Kingston.....	785	347	206	120	61	51
Collin's-Bay.....	249	225	22	2	0	0
Manitoba.....	327	209	59	38	11	10
Saskatchewan.....	368	237	67	39	17	8
Colombie-Britannique.....	416	241	81	51	27	16
Total.....	3,752	2,247	783	389	187	146
Pourcentage.....		59·88	20·87	10·36	4·98	3·89

Coordination des sociétés d'aide aux prisonniers.—J'ai le plaisir de signaler que la Canadian Penal Association, dont le nouveau président est le major J. A. Edmison, K.C., s'est chargée de la tâche de coordonner le travail des sociétés d'aide aux prisonniers dans les diverses provinces. On espère qu'ainsi le public s'intéressera et coopérera davantage à la réhabilitation des détenus libérés.

Améliorations dans les pénitenciers.—Il est peut-être à propos de mentionner ici sommairement les principaux changements déjà apportés pour donner suite aux recommandations du Rapport Archambault. Voici les principales améliorations applicables à tous les pénitenciers et celles qui ne sont applicables qu'à telle ou telle institution:

AMÉLIORATIONS APPLICABLES À TOUS LES PÉNITENCIERS
1938-1947

- 1 a) La remise de peine pour les détenus compte maintenant de la date d'admission et non plus du septième mois de la peine comme auparavant.
- b) La remise de peine s'applique maintenant aux jours fériés et aux périodes de maladie.
- c) Aux fins de la remise, il y a confusion des peines.
2. Les détenus peuvent se raser et prendre leur bain plus souvent.
3. Chaque fois que les directeurs l'ont recommandé, les détenus devant être arrêtés lors de la libération ou expulsés du pays ont touché l'argent qu'ils avaient gagné au cours de leurs peines.
4. Les directeurs sont maintenant consultés avec plus de soin sur l'opportunité des améliorations relatives à leur travail.
5. Les détenus qui le méritent jouissent d'une plus grande liberté en ce qui concerne les visites et la correspondance.
6. Les contributions des détenus à la caisse des programmes de radio n'existent plus.
7. Un meilleur système d'éclairage a été installé dans toutes les cellules où la chose a été possible.
8. Presque tous les légumes nécessaires au service des pénitenciers sont maintenant cultivés sur les fermes des pénitenciers. Durant la guerre, des excédents d'un total de plusieurs millions de livres ont été transférés aux services militaires et à d'autres ministères du gouvernement, et ces transferts se continuent selon les besoins.
9. Les directeurs sont autorisés à se servir des rebuts dans les démonstrations requises pour la formation des détenus.
10. Un nombre beaucoup plus considérable de fonctionnaires sont devenus permanents en conformité des restrictions imposés par le Conseil du Trésor.

11. Certains fonctionnaires ont été choisis pour aller suivre un cours à l'école de formation, de Wakefield, Angleterre. Le premier groupe s'y est rendu en 1939, mais le départ des groupes subséquents a été décommandé en septembre de la même année, à cause de la guerre.
12. Des briquets sont fournis aux détenus; ceux-ci ne payent que les pierres.
13. Les automobiles particulières des fonctionnaires peuvent maintenant être réparées par les détenus.
14. Les directeurs sont autorisés à faire plus de dépenses, ce qui réduit le nombre des demandes et des lettres concernant les frais d'entretien d'ordre secondaire et les autres dépenses courantes.
15. Des douches ont été installées dans les sections cellulaires de plusieurs pénitenciers.
16. Des laveuses de vaisselle mécaniques ont été installées dans tous les pénitenciers pour nettoyer et stériliser les ustensiles.
17. Des pouvoirs plus étendus dans l'administration des pénitenciers ont été accordés aux directeurs qui sont encouragés à exprimer leurs vues. Cela les a amenés à choisir dans une grande mesure ce qui convient le mieux à la sécurité et à la réforme des prisonniers.
18. Les directeurs sont maintenant consultés lors de la revision des règlements.
19. Moins de directives sont données sous forme de lettres circulaires, ce qui dispense des détails les directeurs et le personnel.
20. Les directeurs sont autorisés à porter de petites sommes au débit des prisonniers.
21. Les directeurs peuvent délivrer des certificats de compétence professionnelle aux détenus, sans les soumettre au Surintendant.
22. Les directeurs sont libres d'autoriser des souscriptions parmi les membres du personnel à l'occasion de deuils, etc.
23. Les directeurs peuvent en certaines circonstances accorder des congés annuels et spéciaux au personnel sans consulter au préalable le Surintendant.
24. Les marchandises de contrebande découvertes dans les limites d'un pénitencier sont maintenant confisquées par le directeur et liquidées selon les instructions du Surintendant.
25. Suivant le conseil de spécialistes du Service de santé fédéral, un nouveau régime alimentaire conforme aux données de la nutrition est élaboré pour tous les pénitenciers. Pendant plusieurs années, un diététicien diplômé a été employé d'une façon intermittente au bureau principal; mais, étant donné son importance, le poste sera désormais à service continu. Des menus uniformes pour toutes les institutions sont en voie de préparation.
26. Des émissions de nouvelles sont maintenant offertes aux détenus au lieu des journaux hebdomadaires.
27. Des postes de T.S.F. ont été installés dans tous les pénitenciers et sont entretenus aux frais du public. La Commission a recommandé d'abolir les programmes de radio, mais il a paru opportun de ne pas suivre cette recommandation, parce que la grande majorité des prisonniers aiment la radio et que celle-ci fonctionne de façon à déranger le moins possible la minorité.
28. En ce qui concerne la présence obligatoire aux offices religieux, les détenus peuvent en être exemptés sur l'ordre écrit du directeur lorsqu'ils déclarent qu'il est contraire à leurs principes moraux d'assister aux cérémonies protestantes ou catholiques, mais chaque détenu doit assister aux réunions de la chapelle à laquelle il a été affecté, et il lui est interdit de changer de chapelle sans la permission du Ministre.
29. Des mesures ont été prises pour présenter une fois par mois des films éducatifs de l'Office national du film dans tous les pénitenciers, sauf durant la saison des gros travaux agricoles.
30. Une meilleure méthode de choix et d'achat de livres pour les bibliothèques a été adoptée.
31. Des manuels d'atelier et des livres d'instructions sur le travail industriel, la cuisine et l'exploitation agricole ont été achetés pour les bibliothèques des pénitenciers, et des revues techniques sur les principales industries sont fournies aux frais du public.
32. Des dispositions sont prises pour assurer aux détenus l'enseignement visuel de la technique des ateliers industriels au moyen de films.
33. Des fonctionnaires du ministère fédéral du Travail ont visité les pénitenciers en vue de donner plus d'ampleur aux moyens de formation et aux méthodes d'enseignement. Par la suite, des instructeurs de pénitencier et des employés remplissant des fonctions équivalentes ont obtenu des certificats après avoir suivi des cours sur les méthodes d'enseignement des métiers et les relations professionnelles.
34. Par la suite de l'augmentation de la production agricole, un plus grand nombre de détenus travaillent maintenant sur les fermes des pénitenciers.
35. Les directeurs ont des pouvoirs plus étendus pour décider quels sont les détenus qui doivent travailler hors de l'enceinte des pénitenciers.

36. Le délégué en chef du Trésor a effectué une reclassification des comptes qui est actuellement en vigueur. Cela a amélioré et simplifié la comptabilité.
37. Il est permis aux détenus de recevoir de leurs parents, des cartes de Noël, de nouvel an et de Pâques.
38. Les détenus sont avertis quand, en vertu du règlement, le directeur ne leur remet pas les lettres ou les colis qu'ils reçoivent.
39. Du papier à lettres blanc est distribué à tous les détenus, ce qui leur permet de correspondre avec leurs parents et d'autres personnes autorisées sans que le destinataire sache qu'ils sont aux pénitenciers.
40. Des experts du ministère de l'Agriculture ont visité les pénitenciers et, sur leur conseil, des mesures ont été prises pour améliorer les assolements; grâce à l'emploi des variétés de céréales les plus nouvelles, cela a augmenté la production, comme les revenus agricoles en font foi.
41. Lorsque la récolte des produits agricoles dépasse les besoins des pénitenciers et des autres services du gouvernement, l'excédent est vendu sur le marché public avec l'autorisation du ministère.
42. L'obtention de nouveaux instruments aratoires a permis de cultiver plus de terrain et d'augmenter la production. L'outillage supplémentaire a également contribué à la destruction des mauvaises herbes.
43. Durant les travaux de saison, les heures d'ouvrage ont été prolongées chaque fois que la chose a été nécessaire, sur les fermes des pénitenciers.
44. Les conseils des experts permettent aux pénitenciers de suivre les plus récentes méthodes dans l'alimentation des porcs.
45. La valeur des produits agricoles des pénitenciers a été uniformisée afin d'établir une comparaison des frais d'exploitation.
46. En ce qui concerne les commandes industrielles de la part des ministères du gouvernement, une quantité considérable de contrats des ministères de guerre et un plus grand nombre de contrats des autres ministères ont été obtenus par suite de pourparlers entamés dans chaque cas. La fin des hostilités a supprimé les contrats de guerre. L'étude des besoins des divers ministères se poursuit en vue de favoriser le progrès des services industriels des pénitenciers dans l'après-guerre en produisant pour l'Etat et en permettant aux prisonniers de s'initier aux métiers utiles.
47. Durant la guerre, les ateliers des pénitenciers ont travaillé à l'entreprise pour les services armés en se servant principalement des machines qu'ils possédaient déjà. Il était extrêmement difficile d'acheter de nouvelles machines à cause des restrictions de la priorité et du manque de fonds. Des plans visant à munir aussi rapidement que possible les ateliers de machines convenables sont en voie d'élaboration. Le rendement industriel de certains pénitenciers durant la guerre eût été plus considérable sans la forte diminution de la population et le besoin croissant d'ouvriers agricoles.
48. Les revenus de la production des pénitenciers sont plus élevés que pendant la période qui fait l'objet du Rapport de la commission royale. Cela est attribuable à l'accroissement du travail industriel et de la production agricole.
49. Les directeurs ont la faculté de prolonger les visites entre un détenu et un parent qui demeure à une certaine distance du pénitencier.
50. Les communications sont censurées avec soin. Les directeurs peuvent, en conformité des règlements, permettre aux détenus de recevoir la visite de religieux de leur croyance ou de leur propre pasteur et de correspondre avec eux.
51. Les heures de travail de tous les fonctionnaires des pénitenciers ont été réduites afin de les adapter autant que possible à la journée de huit heures, et des jours de compensation sont accordés à ceux qui doivent travailler lors des congés statutaires.
52. Les médecins et les hygiénistes du ministère des Pensions et de la Santé nationale ont fait l'inspection des pénitenciers, et leurs conseils ont été suivis dans les travaux de réorganisation nécessaires, chaque fois que l'ont permis les présentes restrictions sur la construction et l'outillage.
53. La suppression punitive du privilège de voir des visiteurs et de recevoir ou d'écrire des lettres a été abolie.
54. L'interdiction punitive de l'accès à la bibliothèque n'est infligée que lorsqu'il y a des abus.
55. Les directeurs et le Conseil de répartition ont des pouvoirs plus étendus en ce qui concerne l'isolement des détenus.
56. Un plus grand nombre de distractions pour les détenus sont approuvées.
57. Une augmentation générale des salaires de moins de \$2,100 a été accordée à compter du 1er avril 1945, et une autre augmentation de tous les salaires est entrée en vigueur le 1er janvier 1947.

58. Les uniformes de certains fonctionnaires sont maintenant confectionnés avec la même étoffe que ceux des fonctionnaires supérieurs.
59. Les périodes d'exercices en liberté sont maintenant beaucoup plus longues.
60. Il est maintenant permis de fumer pendant les exercices physiques.
61. Les méthodes de formation professionnelle pour les détenus ont été améliorées en adoptant dans tous les pénitenciers l'emploi de films sur l'orientation professionnelle et en demandant aux instructeurs d'insister davantage sur l'enseignement théorique des métiers.
62. Les instructeurs sont encouragés à suivre les progrès de leurs métiers et des méthodes d'enseignement en assistant aux cours offerts par des compagnies en vue et les écoles canadiennes d'orientation professionnelle sous la direction du ministère du Travail.
63. La procédure concernant l'audition par les directeurs, aux tribunaux des directeurs, des causes d'infractions commises dans les prisons a été définie et uniformisée par la Division des pénitenciers pour écarter la possibilité d'injustices envers les détenus accusés de violation du Règlement.
64. Il est maintenant permis aux détenus de se procurer des stylos à leurs frais ou de s'en faire acheter par leurs parents.
65. De nouvelles positions ont été créées en vue de consacrer plus de temps à la formation professionnelle des détenus.
66. Les fonctionnaires congédiés sont mis au courant de la raison de leur renvoi.
67. Les fonctionnaires de la Division font plus souvent l'inspection des divers pénitenciers, et les inspections sont effectuées dans un dessein de surveillance, de collaboration et de consultation.
68. Un congé d'ancienneté est accordé aux fonctionnaires comptant vingt ans de service ou plus.
69. Un directeur des fermes et un directeur des économes ont été nommés.

AMÉLIORATIONS APPLICABLES AU PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 1938-1947

1. Un meilleur système d'éclairage a été installé dans les cellules.
2. La cuisine a été rénovée, et une attention spéciale est accordée à la propreté et à la préparation de la nourriture.
3. Des douches ont été installées dans la section cellulaire B-7 et l'aile nord.
4. La nouvelle section cellulaire avec cellules extérieures sera bientôt terminée.
5. La formation géologique au pénitencier de Dorchester a été étudiée, et un puits où l'on obtient maintenant de l'eau potable a été foré.
6. Vu qu'il y a maintenant suffisamment d'eau au pénitencier, l'élevage des animaux de boucherie y est possible et s'y pratique actuellement.
7. La nouvelle chapelle catholique est terminée et est maintenant en usage.
8. L'école et la bibliothèque ont été rénovées et des cloisons mobiles ont été posées.
9. Un nouveau bâtiment pour les légumes racines a été construit.
10. Des travaux d'égout ont été entrepris.
11. Afin de permettre aux instructeurs agricoles de toujours avoir à leur service des employés expérimentés, la création de postes de bouvier et de préposé aux travaux des champs entièrement distincts des fonctionnaires de garde ou de police a été approuvée.
12. La chapelle protestante a été modifiée et remeublée.
13. Un bureau a été établi dans la chapelle catholique pour faciliter les entrevues particulières de l'aumônier avec les prisonniers.
14. La ventilation des cellules en vue de combattre l'humidité a fait l'objet d'une attention spéciale.
15. Les logements du pénitencier ont été et sont rénovés.
16. Des mesures ont été prises pour que chaque cellule soit nettoyée.
17. L'administration de la cuisine s'est grandement améliorée depuis l'arrivée du nouvel économe, en 1938.

AMÉLIORATIONS APPLICABLES AU PÉNITENCIER DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1938-1947

1. Un meilleur système d'éclairage a été installé dans les cellules.
2. La cuisine a été rénovée et un fourneau spécial y a été installé. Une attention spéciale est accordée à la propreté et à la préparation de la nourriture.
3. Un troupeau de vaches laitières a été formé. (Moyenne de production quotidienne, 95 gallons).
4. L'élevage de la volaille se pratique au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. (Moyenne de production quotidienne, 42 douzaines).
5. Il y a plus de services d'instruction à la disposition des jeunes détenus.
6. Des douches ont été installées dans les sections cellulaires.
7. Un poste de secrétaire a été créé pour faire la correspondance à l'hôpital du pénitencier, et un commis de la prison y a été nommé.
8. Des mesures sont prises en vue de disposer autrement le matériel de la cuisine pour favoriser l'hygiène et faciliter le travail.
9. Un nouveau bâtiment pour les légumes racines a été construit.
10. Des travaux d'égout ont été entrepris.
11. Afin de permettre aux instructeurs agricoles de toujours avoir à leur service des employés expérimentés, la création de postes de bouvier et de préposé aux travaux des champs entièrement distincts des fonctionnaires de garde ou de police a été approuvée.
12. Les nouveaux troupeaux de bestiaux du pénitencier produisent plus de fumier, ce qui permettra d'accroître la fertilité du sol de cette institution.
13. Il existe maintenant au pénitencier des cours par correspondance aux frais des prisonniers ainsi que des cours gratuits offerts aux anciens combattants par la B.E.S.L.; et le bibliothécaire encourage les prisonniers à suivre ces cours.
14. Un nouvel orgue a été acheté pour la chapelle protestante.
15. Seuls les fonctionnaires indispensables doivent assister à l'administration des châtiments corporels.
16. Les détenus font tous les jours des exercices physiques sous la direction de moniteurs compétents, et les jeux de société approuvés sont permis.
17. Il est maintenant permis d'écouter des programmes de radio tous les jours aux heures approuvées.
18. Les services dentaires ont été améliorés grâce à l'ouverture d'un laboratoire dentaire sous les ordres d'un mécanicien-dentiste compétent. Ce fonctionnaire s'occupe également des dossiers dentaires.
19. Le programme scolaire pour les détenus compte maintenant plusieurs années de plus qu'auparavant.
20. Un catalogue français et anglais a été publié par la bibliothèque, et d'autres catalogues sont en préparation. Une classification détaillée des chapitres du catalogue de la bibliothèque permet aux prisonniers de trouver facilement le sujet des livres.
21. Tous les livres achetés pour le pénitencier sont promptement mis en circulation grâce à la publication de catalogues et à la nouvelle méthode d'achat en petites quantités.
22. Tous les jours, pendant l'heure du dîner, les prisonniers peuvent soumettre leurs problèmes personnels en matière d'instruction à l'instituteur ou à son adjoint.
23. L'instituteur coopère avec les instructeurs d'ateliers dans le choix des manuels techniques pour les prisonniers qui s'intéressent aux métiers.
24. Des congés de compensation sont accordés aux fonctionnaires qui sont de service les jours de congé statutaires.
25. La superficie de la ferme est passée de 411 à 575 acres (40 p. 100).
26. La valeur de la récolte des légumes a augmenté de 300 p. 100. La culture générale, de 500 p. 100.
27. La production porcine a augmenté de 32 à 50 tonnes, soit plus de 50 p. 100.
28. Des enquêtes sociales personnelles sont effectuées d'une façon active tant par l'aumônier catholique que par l'aumônier protestant et donnent des résultats satisfaisants.
29. Le gras des déchets de cuisine sert à fabriquer du savon pour l'usage de l'institution.
30. Un régime lacto-végétarien a été adopté pour les détenus incapables de suivre le régime ordinaire.

31. Nouvelles constructions: laiterie, centre de pasteurisation, abri pour bestiaux, enclos à bœufs, remise à machines, bâtiment à fumier, bâtiment à poulets.
32. L'Aide aux prisonniers, société fondée à Montréal il y a un peu plus d'un an pour secourir et réhabiliter les détenus catholiques, a déjà obtenu des résultats remarquables dans ce champ d'action.

AMÉLIORATIONS APPLICABLES AU PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1938-1947

1. Une conserverie de tomates, de citrouilles et de haricots fonctionne au pénitencier de Kingston, et les produits mis en conserve sont expédiés aux autres institutions.
2. La cuisine a été rénovée et un fourneau spécial y a été installé. Une attention particulière est accordée à la propreté et à la préparation de la nourriture.
3. Les jeunes détenus sont initiés aux métiers de mécaniciens, d'imprimeurs et de relieurs, et ils sont isolés des adultes, exception faite du petit nombre de chefs de file plus âgés qu'il y a dans les ateliers.
4. L'élevage de la volaille se pratique au pénitencier de Kingston.
5. Des douches ont été installées dans les sections cellulaires.
6. L'ancienne bibliothèque a été désaffectée; la nouvelle se trouve dans l'aile ouest des ateliers où il y a plus de place et de lumière.
7. A l'hôpital du pénitencier, les tuberculeux ont été isolés. Des douches et les tuyaux nécessaires ont été installés.
8. Le pénitencier n'est pas obligé de correspondre avec le Surintendant au sujet des détails des soins dentaires donnés aux détenus.
9. L'école du pénitencier se sert de moniteurs choisis parmi les prisonniers.
10. Des travaux d'égout ont été entrepris, et des levés sont en voie d'organisation.
11. Une partie du terrain entourant la prison des femmes est affectée au pâturage et aux bâtiments d'une basse-cour. Une autre partie sert à la culture des légumes verts et d'entreposage destinés au personnel et aux détenues.
12. Afin de permettre aux instructeurs agricoles de toujours avoir à leur service des employés expérimentés, la création de postes de bouvier et de préposé aux travaux des champs entièrement distincts des fonctionnaires de garde ou de police a été approuvée.
13. Des cages ont été installées pour permettre aux catégories de visiteurs qui y sont autorisés par le règlement de visiter les détenus derrière un comptoir.
14. Les ateliers ont été repeinturés.
15. La chapelle protestante a été rénovée et décorée de nouveau.
16. Le transport automobile et l'abandon de la carrière du village de Portsmouth a supprimé la nécessité de faire défiler plusieurs fois par jour, dans le village, des groupes de détenus du pénitencier de Kingston.
17. Grâce au nivellement, le préau est maintenant très bien égoutté, et les détenus ne sont empêchés de faire des exercices que les jours où le temps est très défavorable.
18. Un conseil de répartition de six fonctionnaires supérieurs permanents s'occupe maintenant du classement des prisonniers. Des rapports médicaux spéciaux sont obtenus au besoin. Les prisonniers peuvent exprimer leurs préférences et les soumettre au conseil.
19. Les cellules et les couloirs ont été repeinturés d'une autre couleur en vue d'égayer l'intérieur de nos sections cellulaires.
20. Un psychiatre diplômé a été nommé, et une salle de psychiatrie a été construite pour l'isolement et le traitement des prisonniers atteints de maladies mentales.
21. L'école, qui se trouvait auparavant entre la chapelle protestante et la chapelle catholique, occupe maintenant un local plus spacieux et plus moderne dans l'aile ouest des ateliers, droit au-dessus de la bibliothèque.
22. L'ancien local de l'école a été rénové et transformé en synagogue pour fournir un lieu de prière aux détenus de religion juive.

AMÉLIORATIONS APPLICABLES AU PÉNITENCIER DE COLLIN'S-BAY, 1938-1947

1. La cuisine a été rénovée et un fourneau spécial y a été installé. Une attention particulière est accordée à la propreté et à la préparation de la nourriture.
2. Les jeunes détenus sont initiés au métier de mécanicien et sont isolés des adultes, exception faite du petit nombre de chefs de file plus âgés qu'il y a dans l'atelier.

3. L'élevage de la volaille se pratique au pénitencier de Collin's-Bay (1942).
4. Des douches ont été installées dans les sections cellulaires.
5. Une nouvelle section cellulaire avec cellules extérieures est en voie de construction.
6. Un étage du pavillon administratif a été transformé en un hôpital modèle muni de nombreux lits, solariums, salles d'opération, dépenses et services sanitaires (juillet 1941).
7. La pose d'un grand nombre de conduits souterrains a amélioré les terres arables.
8. Une nouvelle chapelle temporaire a été construite pour les catholiques (septembre 1941), et l'ancienne chapelle commune a été rénovée pour l'usage exclusif de l'aumônier protestant (mars 1942).
9. Une nouvelle cuisine moderne a été construite, montée et ouverte (août 1940).
10. Des mesures ont été prises pour faire transporter le personnel par les camions du pénitencier.
11. Un nouveau bâtiment pour les légumes racines a été construit (octobre 1943).
12. Des levés (égouts) ont été faits et d'autres sont en préparation à la ferme du pénitencier.
13. L'acquisition d'un nouveau troupeau d'animaux de boucherie a augmenté la quantité de fumier, ce qui permettra d'accroître la fertilité du sol de l'institution.
14. Depuis 1937, sept bâtiments à demeure et deux bâtiments temporaires bien construits ont été terminés et occupés.
15. La salle des gardiens, l'arsenal et la salle de police ont été occupés en 1938.
16. Les tuyaux à vapeur partant de la chaufferie ont été placés à demeure dans une canalisation souterraine reliée aux conduites principales.
17. Les registres de présence de l'école indiquent que l'inscription des élèves est actuellement beaucoup plus considérable qu'en 1937.
18. Il n'a pas été nécessaire d'augmenter le nombre des chevaux de trait pour la ferme du pénitencier par suite de l'achat d'autres tracteurs. Le pénitencier emploie maintenant quatre tracteurs, tandis qu'il n'en possédait que deux en 1937.
19. Par suite de la réduction de la construction et de l'augmentation du total des prisonniers, le pénitencier a pu affecter plus de main-d'œuvre aux travaux agricoles.
20. Les prisonniers perdent maintenant moins de temps en se rendant à leur ouvrage ou en revenant parce qu'ils prennent leur repas du midi sur place, qu'on se sert de camions pour transporter les hommes et les provisions, et qu'une partie des ouvriers agricoles partent une demi-heure d'avance tous les matins pour préparer les équipes et l'outillage.
21. Il y a un instructeur agricole de plus pour rendre la surveillance plus efficace, et les mêmes gardes expérimentés sont affectés chaque été au service de la ferme.

AMÉLIORATIONS APPLICABLES AU PÉNITENCIER DU MANITOBA, 1938-1947

1. Un meilleur système d'éclairage a été installé dans les cellules.
2. La cuisine a été rénovée. Une attention spéciale est accordée à la propreté et à la préparation de la nourriture.
3. Un troupeau de vaches laitières a été acquis.
4. L'élevage de la volaille se pratique au pénitencier du Manitoba.
5. Des douches ont été installées dans les sections cellulaires.
6. Afin de permettre aux instructeurs agricoles de toujours avoir à leur service des employés expérimentés, la création de postes de bouvier et de préposé aux travaux des champs entièrement distincts des fonctionnaires de garde ou de police a été approuvée.
7. L'aumônier catholique vient maintenant à la chapelle tous les jours au lieu de deux fois par semaine comme autrefois.
8. Tous les fonctionnaires ont suivi des cours de premiers soins et obtenus des certificats de l'Association ambulancière Saint-Jean.
9. Les pois cultivés sur la ferme sont mis en conserve.

10. Les détenus ont plus de moyens de divertissement à leur disposition. Il est permis aux jeunes détenus de sortir de leur cellule de 6h. 30 à 8h. 30 le vendredi soir, sous la surveillance des deux aumôniers, pour assister à la présentation de films éducatifs et jouer à certains jeux. Il y a dans la cour un jeu de quilles pour les détenus plus âgés.
11. Une nouvelle porcherie a été construite, et la quantité de porcs destinés à l'institution ou vendus aux maisons de salaison a augmenté. De jeunes truies ont également été vendues au gouvernement provincial pour l'amélioration de la race porcine au Manitoba.
12. De meilleurs appareils à incendie, y compris une nouvelle pompe, ont été acquis, et tous les fonctionnaires ont été initiés à leur usage et mis au courant des endroits où se trouvent ces appareils par l'ingénieur.
13. Le système de chauffage a été amélioré.
14. Deux nouvelles chaudières reçues de Prince-Albert ont été installées.

AMÉLIORATIONS APPLICABLES AU PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN, 1938-1947

1. Une partie des cellules ont été munies de cordons de suspension et de réflecteurs. Le pénitencier a reçu des matériaux pour installer ces accessoires électriques dans d'autres cellules et en a commandé pour le faire dans toutes les cellules.
2. La cuisine a été rénovée et un fourneau spécial y a été installé. Une attention particulière est accordée à la propreté et à la préparation de la nourriture.
3. En plus d'initier les jeunes détenus à l'imprimerie et à la reliure, des mesures ont été prises pour qu'un certain nombre de ces derniers partagent les cellules du groupe tout en travaillant dans les ateliers de menuiserie et de confection, afin de mettre une plus grande variété de métiers à la disposition des jeunes.
4. L'élevage de la volaille se pratique au pénitencier de la Saskatchewan.
5. Des douches ont été installées dans certaines sections cellulaires.
6. Le projet d'irrigation recommandé pour la ferme du pénitencier a été étudié, mais il a été abandonné parce qu'il aurait coûté trop cher.
7. Afin de permettre aux instructeurs agricoles de toujours avoir à leur service des employés expérimentés, la création d'un poste de bouvier entièrement distinct des postes de garde ou de police a été approuvée.
8. L'aile de l'hôpital du pénitencier a été fermée par une cloison vitrée pour le traitement des tuberculeux de l'institution qui peuvent être convenablement soignés en dehors du sanatorium provincial. Cette aile est exposée au sud et est toute vitrée.
9. L'étude du sol recommandée pour le pénitencier de la Saskatchewan a été effectuée, et les terres sont assolées d'après les constatations de cette étude.
10. Au cours des cinq dernières années, environ 300 acres ont été ajoutées à la partie cultivée de la ferme du pénitencier. En outre, une superficie de plus de 400 acres uniquement propre au pâturage a été affectée à cette fin il y a quelques années pour nourrir un troupeau d'animaux de boucherie destinés à fournir de la viande aux prisonniers.
11. De meilleures variétés de céréales et de légumes ont été semées au cours des dernières années pour voir quelles sont celles qui sont le mieux adaptées au sol et au climat de la région. On tient compte des diverses formations géologiques dans l'assolement des terres.
12. Le pénitencier possède un troupeau d'animaux de boucherie depuis plusieurs années, et se propose de se constituer un troupeau de vaches laitières d'ici deux ans.
13. Par ordre du ministre, c'est le camion du pénitencier qui transporte les fonctionnaires qui font la relève à minuit, car à cette heure le service d'autobus ne fonctionne plus.
14. Les détenus sont encouragés à profiter davantage des cours par correspondance offerts par l'Université, le gouvernement provincial et les écoles techniques. Un détenu suit des cours universitaires sans frais pour lui-même ou le pénitencier, excepté en ce qui concerne les livres dans certains cas. Trente-sept détenus suivent gratuitement des cours par correspondance du gouvernement de la Saskatchewan. Six suivent des cours techniques par correspondance à leurs propres frais.
15. Les plans de rénovation du pavillon administratif comportent une salle de lecture pour les fonctionnaires. Un certain nombre de chaises confortables destinées aux fonctionnaires qui ne sont pas de service ont été achetées récemment; il est également question d'acheter des périodiques pour la salle de récréation des fonctionnaires.

AMÉLIORATIONS APPLICABLES AU PÉNITENCIER DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1938-1947

1. Un meilleur système d'éclairage a été installé dans les cellules.
2. La cuisine a été rénovée, et un fourneau spécial y a été installé. Une attention particulière est accordée à la propreté et à la préparation de la nourriture.
3. Les jeunes détenus sont maintenant initiés au métier de mécanicien et sont isolés des adultes, exception faite du petit nombre de chefs de file qu'il y a dans l'atelier.
4. L'élevage de la volaille se pratique au pénitencier de la Colombie-Britannique.
5. Des douches ont été installées dans la section cellulaire B-7.
6. La porcherie a été agrandie, et d'importants travaux de nivellement et d'égout ont grandement contribué à augmenter la superficie de la ferme.
7. Par suite des restrictions du rationnement, le directeur du pénitencier a été autorisé à acheter sur place certaines marchandises difficiles à obtenir.
8. Afin de permettre aux instructeurs agricoles de toujours avoir à leur service des employés expérimentés, la création de postes de bouvier et de préposé aux travaux des champs entièrement distincts des fonctionnaires de garde et de police a été approuvée.
9. Des cages ont été installées pour permettre aux catégories de visiteurs qui y sont autorisés par le règlement de visiter les détenus derrière un comptoir.
10. Des publications et des livres religieux sont fournis aux aumôniers des deux cultes par leurs associations religieuses respectives.
11. Tout le service d'instruction (école, bibliothèque, personnel) a été réorganisé et amélioré. Un grand nombre de détenus peuvent profiter et profiter des cours par correspondance du ministère provinciale de l'Éducation et d'autres écoles approuvées.
12. Il est permis aux détenus de suivre les cours et de subir les examens nécessaires pour obtenir leur certificat d'ingénieur de 4e classe de machines fixes.
13. Des programmes spéciaux ont été élaborés afin de permettre à tous les fonctionnaires de se familiariser avec les aspects théorique et pratique des régimes pénitentiaires. Cela a pour but non seulement d'encourager l'adoption de meilleures méthodes de garde, mais aussi de souligner les éléments de réforme et de réhabilitation que comporte le programme de la prison.
14. Grâce au programme de formation, la compétence des nouveaux fonctionnaires dans l'emploi des armes à feu est soigneusement contrôlée avant que ceux-ci soient affectés à des postes exigeant le port des armes.
15. En vertu du procédé normal de libération des détenus, les vêtements de libération doivent être suffisamment seyants, et la qualité des tissus est aussi bonne que le permettent les normes des manufacturiers.
16. Il est permis à de jeunes détenus choisis de prendre, tous les soirs, une récréation en commun en dehors de leur cellule.
17. Les classements du Conseil de répartition visent autant que possible à permettre aux détenus qui le méritent d'apprendre un métier qui les intéresse et dans lequel ils pourront trouver de l'emploi lors de leur libération.
18. Une attention spéciale est accordée aux jeunes détenus dans le classement professionnel, et la majeure partie d'entre eux sont affectés aux ateliers de mécanique, de forge, de ferblanterie, de cordonnerie, de menuiserie, de toilerie; les jeunes détenus sont également encouragés à suivre des cours par correspondance se rapportant à leur travail.
19. L'acquisition d'un grand nombre de livres modernes, ouvrages techniques et d'imagination, a grandement contribué à l'amélioration de la bibliothèque; les catalogues et les registres ont également été améliorés.
20. La période d'exercice des détenus les dimanches et les jours fériés a été portée à une heure par jour.

TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES DES PÉNITENCIERS

Les traitements des fonctionnaires des pénitenciers ont été révisés à compter du 1er janvier 1947, et une augmentation a été accordée en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 66/1050 du 22 mars 1947. Le personnel des pénitenciers tient à exprimer ses sincères remerciements au ministre de la Justice, le très honorable J. L. Ilsley, qui a recommandé cette augmentation.

Voici la présente échelle des traitements d'après le classement des positions.
(Les chiffres entre parenthèses indiquent l'augmentation annuelle).

<i>Emploi</i>	<i>Echelle antérieure des traitements</i>		<i>Echelle actuelle des traitements</i>		
	\$	\$	\$	\$	
Gardien en chef.....	2,064	2,280	2,700	3,300	(120)
Gardien en chef adjoint.....	2,124	2,280	2,400	2,700	(120)
Gardien.....	2,064	2,184	2,280	2,580	(120)
Garde.....	1,704	2,004	2,040	2,280	(120)
			Classe 2	1,740	2,040 (60)
			Classe 1	1,500	1,800 (60)
Surveillante.....	1,464	1,584	1,800	2,100	(60)
Surveillante en chef.....	1,644	1,764	2,400	3,000	(120)
Commis senior.....	1,944	2,244	2,100	2,580	(120)
			Classe 2	1,860	2,160 (60)
			Classe 1	1,860	2,160 (60)
Commis du personnel.....	1,764	2,064	1,860	2,160	(60)
Commis-sténographe senior.....	1,764	2,064	1,860	2,160	(60)
Commis-censeur.....	1,764	2,064	1,860	2,160	(60)
Commis-censeur-gardien.....	1,704	2,004	1,800	2,100	(60)
Commis-messager.....	1,704	2,004	1,740	2,040	(60)
Comptable.....	2,400	2,880	2,880	3,120	(120)
Comptable.....	2,244	2,580	2,400	2,880	(120)
Comptable adjoint.....	1,884	2,124	2,100	2,400	(120)
Teneur de livres.....	1,704	2,004	1,800	2,100	(60)
Magasinier.....	1,944	2,244	2,340	2,700	(120)
Magasinier adjoint.....	1,824	2,124	1,920	2,280	(60)
Garde-magasin.....	1,704	2,004	1,740	2,040	(60)
Commis du sous-directeur.....	1,704	2,004	1,860	2,160	(60)
Commis du gardien en chef.....	1,704	2,004	1,860	2,160	(60)
Instructeur en chef de métiers.....	2,280	2,700	2,700	3,300	(120)
Instructeur.....	2,004	2,244	2,100	2,580	(120)
Mécanicien-dentiste.....	2,004	2,244	2,100	2,460	(120)
Instructeur-tailleur adjoint.....	1,824	2,124	1,920	2,280	(60)
Ferblantier adjoint.....	1,824	2,124	1,920	2,280	(60)
Commis-ingénieur.....	1,824	2,124	1,920	2,280	(60)
Ingénieur.....	2,184	2,400	2,520	3,000	(120)
			Classe 2	2,400	2,750 (120)
			Classe 1	2,100	2,400 (120)
Ingénieur-adjoint (outillage).....	2,004	2,244	2,100	2,400	(120)
Ingénieur adjoint (eau).....	2,004	2,244	2,100	2,400	(120)
Chauffeur.....	1,760	2,064	1,800	2,100	(60)
Economiste.....	2,064	2,244	2,400	3,000	(120)
			Classe 2	2,100	2,580 (120)
			Classe 1	1,920	2,280 (60)
Economiste adjoint.....	1,824	2,064	2,280	2,580	(120)
Instituteur.....	1,884	2,184	1,920	2,280	(60)
Instituteur adjoint.....	2,004	2,244	1,920	2,280	(60)
Bibliothécaire.....	1,824	2,124	1,920	2,160	(60)
Médecin (à service continu).....	2,700	3,120	3,600	4,200	(120)
Médecin (à service intermittent).....	2,100		2,520		
Fonctionnaire d'hôpital.....	1,884	2,124	2,040	2,400	(120)
Fonctionnaire d'hôpital adjoint.....	1,704	2,004	1,860	2,160	(60)
Psychiatre (à service intermittent).....	1,800		2,100		
Dentiste (à service intermittent).....	2,250		2,400		
Instructeur agricole.....	2,004	2,244	2,100	2,580	(120)
Instructeur agricole adjoint.....	1,824	2,124	1,920	2,280	(60)
Garde ambulant.....	1,764	2,064	1,800	2,100	(60)
Garde-bouvier.....	1,764	2,064	1,800	2,100	(60)
Instructeur de culture physique.....	1,884	2,124	1,920	2,280	(60)

<i>Emploi</i>	<i>Echelle actuelle des traitements</i>		
	\$	\$	
Directeur.....	4,800	5,400	(240)
	moins casuel	540	
Directeur.....	5,400	6,000	(240)
	moins casuel	600	
Sous-directeur.....	3,600	4,200	(180)
	moins casuel	420	
Sous-directeur.....	4,200	4,500	(180)
	moins casuel	450	

RAPPORT DU DIRECTEUR DES FERMES

La plupart des fermes sont administrées avec compétence, et leur personnel manifeste beaucoup d'intérêt et de fierté dans son travail. • Il y a de bons troupeaux de vaches laitières Holstein aux pénitenciers de Dorchester, de Saint-Vincent-de-Paul, de Kingston et du Manitoba. Les premières têtes de ces troupeaux proviennent du pénitencier de Kingston, où la production moyenne en 1946-1947 a dépassé 12,000 livres par vache, ce qui est considéré comme une bonne moyenne. En plus de produire le lait nécessaire pour l'institution à laquelle il appartient, le troupeau de Kingston fournit du lait entier à la cuisine du pénitencier de Collin's Bay. On prépare des plans pour la construction d'une étable à vaches laitières au pénitencier de la Saskatchewan, et lorsque ce bâtiment sera terminé, on y fera venir des animaux reproducteurs du pénitencier de Kingston.

En vue de subvenir à leurs besoins d'œufs, tous les pénitenciers, sauf celui de Dorchester, ont des basses-cours. Des mesures ont été prises pour ériger les bâtiments nécessaires au pénitencier en question, et lorsqu'ils seront terminés, on achètera des poussins d'un jour. Actuellement, les basses-cours des divers pénitenciers ne suffisent pas aux besoins d'œufs des économistes. La production reste assez élevée dans la plupart des basses-cours, à l'exception d'un pénitencier où ce sont les détenues qui prennent soin de la volaille. Il est question de transporter le poulailler de ce pénitencier sur la ferme où l'instructeur agricole pourra exercer une surveillance plus étroite sur le soin et la direction de la basse-cour. Le programme général concernant la volaille consiste à acheter des poussins d'un jour au début de l'année, à les bien nourrir pour en obtenir une production maximum et à vendre les poules l'année suivante, lorsque les poulettes commencent à pondre.

On élève des porcs dans six pénitenciers sur sept, afin de ravitailler la cuisine. Le surplus est vendu aux compagnies de salaison. Un certain pénitencier vend les jeunes truies qu'il a de trop aux cultivateurs de la région, grâce à la coopération du ministère fédéral de l'Agriculture. Les troupeaux de porcs et les méthodes sanitaires sont des meilleurs.

Au pénitencier de Dorchester, les vaches laitières médiocres sont accouplées avec un taureau de race Aberdeen Angus, et les petits sont élevés pour la boucherie. Le bétail issu de ce croisement donne du bœuf de bonne qualité qu'on emploie dans les cuisines des pénitenciers. Des animaux mi-gras sont achetés au marché de Winnipeg, puis expédiés au pénitencier de Collin's Bay pour y être engraisés et abattus. En plus de fournir du bœuf à cette dernière institution, le pénitencier de Dorchester envoie un certain nombre de carcasses au pénitencier de Kingston. On suit un plan semblable aux pénitenciers du Manitoba et de la Saskatchewan.

Tous les pénitenciers s'efforcent de produire autant de denrées alimentaires que possible afin de réduire au minimum les achats de nourriture pour les détenus et les animaux. Presque tous récoltent beaucoup de légumes et de pommes de terre qu'ils entreposent pour en avoir pendant le plus grand nombre de mois possible.

Il y a au pénitencier de Kingston une conserverie munie de l'outillage nécessaire pour la mise en boîtes des haricots, des tomates et des citrouilles. Les excédents de ces produits sont transférés aux autres pénitenciers.

La majeure partie du sol à Collin's-Bay n'est pas propice à la culture des pommes de terre, d'où l'obligation d'en acheter au marché ou d'en faire venir des autres pénitenciers. Ce pénitencier a cessé de cultiver des pommes de terre lorsqu'on a constaté que le rendement n'était pas suffisant pour payer la semence et les engrais chimiques.

La ferme de New-Westminster, C.-B., est exigüe et sert surtout à la culture des légumes. Il s'y trouve une porcherie et une basse-cour pour lesquelles il faut acheter une grande quantité de la provende requise.

Le ministère des l'Agriculture nous a prêté un concours très précieux en fournissant à la Division des pénitenciers les dernières données sur les engrais chimiques, les assoléments, les meilleures variétés de céréales à cultiver dans les diverses localités, en faisant des études de drainage, etc. En outre, le ministère a de temps à autre envoyé de bons reproducteurs aux troupeaux des pénitenciers. La Division des pénitenciers lui en est très reconnaissante.

On ne néglige et on ne négligera rien pour obtenir les plus récents renseignements sur tous les travaux agricoles. Ces renseignements seront communiqués à tous les préposés aux fermes. Ceux-ci font tout ce qu'ils peuvent pour mettre les détenus au courant des méthodes agricoles les plus modernes.

Le tableau suivant (I) indique la moyenne de longue date de la hauteur des pluies pendant la saison de croissance pour les sept pénitenciers, ainsi que la hauteur mensuelle des pluies durant la même période en 1946.

TABLEAU 1.—HAUTEUR DES PLUIES ENREGISTRÉE PAR LES FERMES DES PÉNITENCIERS

Ferme	Moyenne de longue date							1946						
	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Total	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Kingston.....	2-33	2-82	2-89	2-89	2-73	2-86	16-52	1-34	3-76	2-33	0-90	1-13	3-16	12-62
*St.-Vincent-de-Paul.....	2-60	3-14	3-43	3-74	3-45	3-65	20-01	2-99	4-16	2-01	3-11	4-39	6-20	22-86
†Dorchester.....	2-31	3-45	3-24	3-03	2-80	4-48	19-31	5-65	3-45	1-04	0-80	4-95	2-61	18-50
‡Stony-Mountain.....	1-37	2-26	3-15	3-08	2-45	2-35	14-66	0-64	0-58	2-62	1-51	2-13	3-22	10-70
New-Westminster.....	3-53	1-75	2-70	1-27	1-55	3-77	14-57	7-44	0-33	4-45	1-17	0-74	1-47	15-60
Prince-Albert.....	0-93	1-50	2-81	2-18	1-98	2-08	11-46	0-94	1-74	0-68	3-20	2-86	1-60	10-47
Collin's-Bay.....	2-33	2-82	2-89	2-89	2-73	2-86	16-52	1-34	3-76	2-33	0-90	1-13	3-16	12-62

Données fournies par la division météorologique, ministère des Transports, Toronto.

* Montréal, Québec, pour Saint-Vincent-de-Paul, P.Q.

† Sackville, Nouveau-Brunswick, pour Dorchester, Nouveau-Brunswick.

‡ Winnipeg, Manitoba, pour Stony-Mountain, Manitoba.

Le tableau ci-dessus indique que pour 1946 la moyenne des pluies pendant la saison de croissance, à Kingston et à Collins'-Bay, est presque de quatre pouces au-dessus de la normale. La pluviosité en juillet et en août a été de beaucoup inférieure à la normale, ce qui a eu un effet défavorable sur les récoltes, particulièrement celle de céréales.

La hauteur des pluies à Saint-Vincent-de-Paul en 1946 a été de 2.85 pouces au-dessus de la normale, bien que le mois de juin soit de beaucoup inférieur à la normale à cet égard.

À Dorchester, la hauteur des pluies en 1946 a été légèrement inférieure à la normale pendant la saison, surtout en juin et en juillet, ce qui a grandement nui aux céréales.

Avril, mai et juillet ont été particulièrement secs à Stony-Mountain, même si la pluviosité a été au-dessus de la moyenne dans tous les mois, sauf septembre.

À New-Westminster, mai et août ont été très secs, mais la pluie a été de beaucoup supérieure à la moyenne en juin.

La pluviosité a été de beaucoup inférieure à la moyenne à Prince-Albert, en juin 1946.

Les renseignements suivants, extraits des rapports annuels soumis par les directeurs des pénitenciers, indiquent les résultats des divers travaux agricoles pour l'année financière 1946-1947.

Kingston.—En 1946-1947, la ferme a fourni pour \$15,574.50 de légumes, de viande et de lait à l'économat. Les surplus vendus à l'extérieur se chiffrent à \$1,821.36. Les transferts de légumes, viande, lait et bétail sont évalués à \$4,012.00. Le total des produits agricoles est de \$31,213.55. La récolte de

1946-1947 a souffert de la sécheresse pendant la saison de croissance. Une grande quantité des haricots récoltés à Saint-Vincent-de-Paul ont été mis en conserve à Kingston.

Saint-Vincent-de-Paul.—La ferme de Saint-Vincent-de-Paul a fourni à l'économat, pendant l'année financière, 98,872 livres de porc frais évalué à \$13,-484.88; 32,713 gallons de lait évalués à \$7,196.86; 9,783 livres de bœuf évalué à \$1,173.96; 15,304 douzaines d'œufs évalués à \$4,729.50. La valeur globale des produits agricoles livrés à l'économat est de \$33,010.96. Le total de produits agricoles en 1946-1947 est de \$43,762.47.

Dorchester.—Le total des produits agricoles livrés à la cuisine a été évalué à \$12,155.40. L'excédent vendu à l'extérieur, y compris le porc, les peaux, le beurre et le gras, se chiffre à \$5,278.20. La valeur totale de la production agricole est de \$31,320.83. Les récoltes n'ont pas été aussi abondantes qu'elles l'auraient été si le temps avait été plus favorable en juin et juillet.

Manitoba.—La production agricole de l'année est évaluée à \$31,462.54. En plus de fournir pour \$12,531.69 de produits agricoles à l'économe, le pénitencier a vendu à l'extérieur pour \$9,958.76 de produits de surplus, comprenant 44 porcs et 2 veaux au ministère de l'Agriculture, 20 truies au pénitencier de la Saskatchewan, un wagon de pommes de terre aux pénitenciers de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul et 181 porcs aux maisons de salaison de l'Ouest.

New-Westminster.—Le total de la production agricole à New-Westminster est évalué à \$13,775.10. Celle-ci se compose principalement de pommes de terre, de légumes, d'œufs, de porcs et de fruits qui ont été livrés à l'économat. Il ne faut pas oublier que cette ferme est très exiguë puisqu'elle compte moins de cinquante acres défrichées, dont 22½ sont en légumes, 19½ en jachère ou en pâturages et 3 en fruits.

Saskatchewan.—La production annuelle s'élève à \$31,650.56. Les produits livrés à l'économat se chiffrent à \$12,714.66. L'excédent de produits vendus à l'extérieur est de \$9,337.56 et le surplus vendu aux autres pénitenciers, de \$3,384.60. Les produits vendus aux autres pénitenciers comprennent 3 wagons de céréales au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et 1 wagon à celui de Kingston.

Collin's-Bay.—La production agricole de ce pénitencier est évaluée à \$19,153.18. Les produits livrés à l'économe se chiffrent à \$9,069.58 et les produits livrés aux autres pénitenciers à \$3,000.00.

Les tableaux 2 et 3 ci-dessous sont une analyse de la production agricole de 1946-1947 dans les divers pénitenciers.

TABLEAU 2.—PRODUCTION AGRICOLE—1946—1947

Produits	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Légumes (liv.).....	244,990	354,254	66,285	65,294	150,398	100,410	62,697	1,044,320 liv.
Racines (liv.).....	210,000	105,000	65,800	113,186	8,000	102,000	5,440	609,426 liv.
Pommes de terre (boiss.)	14,395	2,801	6,664	6,800	2,289	2,100	670	36,519 boiss.
Porc (liv.).....	60,236	98,872	30,491	3,771	89,988	32,576	néant	359 carcasses 315,934 liv.
				foie, cœur, etc. 359 carcasses				
Bœuf (liv.).....	2,004	9,783	21,631	10,846	néant	28,487	51,458	124,209 liv.
Lait (liv.).....	232,330	348,480	333,092	111,713	néant	néant	néant	1,125,615 liv.
Gras de beurre (liv.)...	néant	néant	1,195	néant	néant	néant	néant	1,195 liv.
Œufs (douz.).....	5,582	15,304	néant	4,056-5	5,798	5,507	5,932	42,179-5 douz.
Volaille (oiseaux).....	890	711	néant	130	332	868	2,431 oiseaux
Foin (tonnes).....	360	300	427	167-25	6½	200	275	1,725-75 tonnes
Paille (tonnes).....	175	75	80	191	néant	137-32	100	708-32 tonnes
Mais fourrager (tonnes)..	250	200	11	67	néant	néant	85	613 tonnes
Céréales (boiss.).....	4,200	3,520	6,600	15,955	néant	26,525	7,361	60,054 boiss.
Cuir (\$).....	13	20	215-38	127-20(44)	néant	39	613-63	1,031-21 \$
Glace (\$).....	144-80	néant	néant	néant	144-80 \$
Bois (cordes).....	48	néant	néant	46	94 cordes
Mouton (liv.).....	néant	1,091	néant	1,091 liv.

TABLEAU 3.—ÉTAT DE LA PRODUCTION AGRICOLE—1946-1947

—	Kingston		Saint-Vincent-de-Paul		Dorchester		Manitoba		Colombie Britannique		Saskatchewan		Collin's-Bay		Total	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Surplus en 1945-1946.....	1,944	85	3,040	92	4,977	22	4,495	09	4,665	80	16,524	48	1,903	65	37,553	01
Production réelle en 1946-1947.....	32,367	24	43,762	47	31,320	83	31,462	54	13,775	10	31,850	56	19,155	18	203,491	92
Total.....	34,312	09	46,803	39	36,298	05	35,957	63	18,440	90	48,175	04	21,056	83	241,043	93
Excédent de produits vendus aux fonctionnaires.....	7	40	105	83	148	24	néant		163	55	183	28	10	45	620	75
Excédent de produits vendus à l'extérieur, y compris bétail, peaux, carcasses, laine et luyers.....	1,821	36	2,094	69	5,278	20	6,598	61	291	91	9,337	56	811	61	26,233	94
Produits livrés aux cuisines et aux réserves.....	15,574	50	33,010	96	12,155	40	12,531	69	12,664	32	12,716	31	9,069	58	107,722	76
Produits consommés à la ferme.....	7,539	14	7,036	43	9,763	70	7,830	70	163	20	7,117	73	4,702	50	44,253	45
Produits utilisés comme semence.....	80	00	91	75	néant		275	80	190	00	864	80	248	05	1,750	50
Produits transférés au pénitencier, y compris le bétail et semence.....	5,012	02	687	00	néant		2,066	15	néant		3,394	00	2,099	99	14,149	76
Excédent de produits livrés aux autorités militaires.....	10	50	néant		néant		néant		160	00	néant		néant		170	50
Excédent de produits livrés aux autres ministères du gouvernement.....	350	00	néant		549	00	1,294	00	néant		408	00	néant		2,601	00
Perte: mort, diminution de poids ou détérioration, etc.....	341	63	92	35	330	00	598	76	néant		498	71	néant		1,861	45
Valeur des produits agricoles reportés à 1947-1948.....	1,870	54	3,159	98	7,304	51	4,711	92	4,752	42	12,320	59	2,214	65	36,334	61
Produits agricoles divers ne relevant pas des rubriques ci-dessus.....	1,655	00	524	35	769	00		55	50	1,341	36	1,000	00	5,345	21
Total.....	34,312	09	46,803	39	36,298	05	35,957	63	18,440	90	48,175	04	21,056	83	241,043	93
Augmentation ou diminution de la valeur d'inventaire du bétail.....	1,874	02	452	93	1,283	59	1,329	70	néant		2,556	28	néant		7,496	52
Bétail élevé sur la ferme et gardé.....	1,775	00	1,255	00	210	00	1,125	00	néant		400	00	néant		4,765	00

Malgré le temps plutôt défavorable dans certaines des localités où sont situés les pénitenciers, en 1946, la production agricole globale a continué de s'accroître ainsi que l'indique le tableau suivant.

TABLEAU 4.—TOTAL DE LA PRODUCTION AGRICOLE ANNUELLE DEPUIS 1935-1936

Année	Production totale	
	\$	c.
1935-1936.....	68,232	20
1938-1939.....	77,632	66
1939-1940.....	90,630	62
1940-1941.....	99,189	93
1941-1942.....	127,237	30
1942-1943.....	167,884	06
1943-1944.....	206,543	82
1944-1945.....	216,553	72
1945-1946.....	223,947	88
1946-1947.....	241,043	93

Il ressort du tableau ci-dessus que la production globale est de \$241,043.93 pour 1946-1947, soit de \$17,096.05 de plus que l'année précédente.

Le tableau ci-dessous indique la production totale de chaque pénitencier.

TABLEAU 5

	\$	c.
Kingston.....	34,312	09
Saint-Vincent-de-Paul.....	46,803	39
Dorchester.....	36,298	05
Manitoba.....	35,957	63
Colombie-Britannique.....	18,440	90
Saskatchewan.....	48,175	04
Collin's-Bay.....	21,056	83

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ÉCONOMES

La plupart des renseignements contenus dans ce relevé sont tirés des rapports des directeurs.

Il y a eu des visites d'inspection dans les économats de tous les pénitenciers.

Tous les repas servis aux détenus continuent d'être copieux et de bonne qualité, et il n'y a presque pas de plaintes.

L'alimentation en grand suscite de temps à autre des plaintes chez les détenus. Presque invariablement, les plaintes examinées se sont révélées injustifiées; mais on a étudié à fond celles qui étaient légitimes et on a remédié à la situation.

Par suite de leur rareté, une foule de denrées alimentaires pour les rations des prisonniers n'ont pu être obtenues. Des succédanés ont été achetés chaque fois que la chose a été possible.

On a insisté continuellement sur l'hygiène dans les cuisines et sur l'hygiène personnelle; toutes deux sont excellentes. Presque tous les détenus employés dans les cuisines prennent leur bain et se rasent trois fois par semaine; ils peuvent prendre leur bain plus souvent en été.

Il y a des vêtements blancs en abondance pour les cuisiniers. Ceux-ci reçoivent des vêtements de rechange deux ou trois fois par semaine, ou plus souvent au besoin.

On se sert de D.D.T. pour combattre les insectes nuisibles dans les cuisines. Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants. Les insectes nuisibles ont disparu dans les cuisines des pénitenciers. On continuera d'employer du D.D.T. afin de parer à toute nouvelle infestation.

Le plan de formation des détenus voulant devenir cuisiniers, boulangers ou bouchers a été appliqué avec un succès remarquable. Tous les économistes et leurs adjoints ont accordé leur entière collaboration au bureau de la Division à cet égard.

L'installation, actuellement en cours, d'appareils modernes dans les cuisines et les boulangeries de tous les pénitenciers fournira tous les moyens possibles de devenir des cuisiniers, des boulangers ou des bouchers compétents aux détenus que le désirent.

Le but de ce plan de formation est de permettre au détenu d'acquérir assez de compétence dans ces métiers pour les exercer à sa sortie du pénitencier.

Tous les pénitenciers fabriquent maintenant avec assez de succès des viandes apprêtées. Même si la quantité de viandes traitées au cours de l'année financière 1946-1947 n'a pas été considérable, cela constitue un pas dans la bonne voie.

On compte fabriquer bientôt des viandes apprêtées de tous genres dans les cuisines des pénitenciers, ce qui permettra aux apprentis bouchers de se familiariser avec tous les aspects de leur métier.

La mise en conserve des produits agricoles provenant des fermes des pénitenciers est également en bonne voie. On a jeté les bases de la fabrication des marinades, des condiments, des confitures, etc. Bien qu'une assez grande quantité de produits aient été apprêtés dans les pénitenciers, en 1946-1947, on prévoit que la production à cet égard sera beaucoup plus considérable l'année prochaine.

Les tableaux suivants ont été préparés à titre de renseignements :

Tableau 1—Pain.

Tableau 2—Ventes de produits agricoles aux économes.

Tableau 3—Traitement des produits agricoles.

Tableau 4—Fabrication de viandes apprêtées.

Tableau 5—Repas de service pour les fonctionnaires, repas payants, rations quotidiennes des détenus, nombre de repas d'hôpital, allocation moyenne par jour, coût des repas de service, coût des repas payants, allocation pour nourriture des détenus, montant déboursé pour les rations des détenus.

Tableau 6—Produits agricoles mis en conserve au pénitencier de Kingston.

J'ai le regret de signaler le décès de l'économe W. J. Bell, du pénitencier de Collin's-Bay, survenu le 24 mars 1947. Tous ceux qui ont connu ce fonctionnaire très respecté et très consciencieux ou qui ont eu des relations avec lui déplorent sa perte. Il occupait son poste depuis seize ans.

TABLEAU 1.—PAIN

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's Bay	Total
Production globale (liv.).....	427,875	530,100	187,530	227,965	180,253	194,480	1,748,203
Coût (\$).....	8,328 26	11,379 50	3,768 60	4,225 03	4,234 90	4,169 11	36,105 40
Ration des détenus (liv.).....	326,030	516,900	165,058	218,956	126,100	187,601	*92,840	1,633,485
Réfectoire des fonctionnaires (liv.).....	5,355	13,200	7,020	9,009	5,836	6,879	3,650	50,949
Ventes à C.B. (liv.).....	†96,490	96,490
Coût du pain à C.B.....	1,866 01	1,866 01
Ventes aux fonctionnaires (liv.).....	15,452	48,317	63,769
Ventes aux particuliers (\$).....	309 04	1,425 87	1,734 91

* Compris dans la production globale de Kingston.

† 96,490 livres de pain d'une valeur de \$1,886.01 ont été vendues à Collin's-Bay par le pénitencier de Kingston.

TABLEAU 2.—VENTES DE PRODUITS AGRICOLES AUX ÉCONOMATS

	Kingston		Saint-Vincent-de-Paul		Dorchester		Manitoba	
		\$ c.		\$ c.		\$ c.		\$ c.
Pommes de terre (liv.).....			218,725	3,280 87	102,990	1,029 90	132,568	1,988 54
Légumes de toutes sortes (liv.).....	122,326	1,529 07	242,311	3,028 86	64,817	1,296 34	176,262	7,623 19
Œufs (douz.).....	5,555	1,661 55	15,304	3,826 00			3,950	1,271 20
Porc (liv.).....	47,923	6,597 94	98,872	13,842 08	15,957	2,233 98	29,254	3,686 32
Bœuf (liv.).....	2,004	357 22	9,783	1,173 96	20,085	2,410 20	10,646	1,596 90
Mouton (liv.).....							1,091	152 74
Fruits de toutes sortes (liv.).....								
Lait (gall.).....	24,753	5,504 76	32,713	7,196 86	15,651	3,443 22	11,672	2,571 20
	Colombie-Britannique		Saskatchewan		Collin's-Bay		Total	
Pommes de terre (liv.).....	137,343	2,746 86	61,125	693 30	40,197	502 46	692,948	10,241 93
Légumes de toutes sortes (liv.).....	123,133	2,490 49	82,891	1,693 61	51,277	640 96	863,017	18,302 52
Œufs (douz.).....	5,798	1,679 70	5,507	1,711 55	5,932	1,928 30	42,046	12,028 30
Porc (liv.).....	39,268	5,497 52	23,976	4,295 92	*7,575	1,060 22	272,825	37,213 98
Bœuf (liv.).....			28,487	4,273 05	35,336	5,653 76	106,341	15,465 09
Mouton.....							1,091	152 74
Fruits de toutes sortes (liv.).....	9,174	249 75					9,174	249 75
Lait (gall.).....					8,210	1,806 20	92,999	20,522 24

* Porc livré à Collin's-Bay, par le pénitencier de Kingston.
Total des ventes de produits agricoles:—\$114,176.55.

TABLEAU 3.—TRAITEMENT DES PRODUITS AGRICOLES

—	Kingston		Saint-Vincent-de-Paul		Dorchester		Manitoba		Colombie-Britannique		Saskatchewan		Collin's-Bay		Total	
	gall.	\$ c.	gall.	\$ c.	gall.	\$ c.	gall.	\$ c.	gall.	\$ c.	gall.	\$ c.	gall.	\$ c.	gall.	\$ c.
Marinades.....			900	152 00	130	33 80	8	0 38	50	15 50	375	84 71			1,463	286 39
Marinades d'aneth.....									240	17 57					240	17 57
Choucroute.....									270	51 24	300	62 10			570	113 34
Tomates.....	5,841	1,752 30					200	24 75							6,041	1,777 05
Betteraves.....					400	32 00	656	49 22							1,056	81 22
Rhubarbe.....					120	68 40					1,150	38 00			1,270	106 40
Citrouilles.....	1,128	282 00													1,128	282 00
Haricots.....	2,895	1,061 50	321	172 53											3,216	1,234 03
Pois.....							474	996 31							474	996 31
Total.....	9,864	3,095 80	1,221	324 53	650	134 20	1,338	1,070 66	560	84 31	1,825	184 81			15,458	4,914 31

Production totale—15,458.

Valeur totale—\$4,914.31.

2195—54

TABLEAU 4.—VIANDES APPRÊTÉES

	Kingston		Saint-Vincent-de-Paul		Dorchester		Manitoba		Colombie-Britannique		Saskatchewan		Collin's-Bay		Totaux	
			liv.	\$ c.	liv.	\$ c.	liv.	\$ c.	liv.	\$ c.	liv.	\$ c.	liv.	\$ c.	liv.	\$ c.
Jambon.....	*		2,240	375 00			3,067	475 58	2,795	391 44	3,788	519 06	400	56 60	12,290	1,817 68
Bacon.....	†		2,355	739 00	1,950	780 00	3,431	475 58	4,846	678 44	2,626	358 08			15,208	3,031 10
Bœuf de conserve.....			2,240	375 00					144	24 26			5,000	900 00	7,384	1,299 26
Saucisse.....					3,000	600 00	5,023	529 52					1,600	272 00	9,623	1,401 52
Vian­des de conser­ve.....							187	34 93					2,000	280 00	2,187	314 93
Mortadelle.....																
Saucisse fumée.....																
Issues de porc.....											2,341	353 08			2,341	353 08
Saindoux.....			8,000	1,120 00	500	75 00	7,718	1,440 00	7,407	1,123 83	7,131	1,277 38			30,756	5,036 21

Production totale: 79,789

Coût total: \$13,258.78

* Aucune comptabilité détaillée n'est tenue au pénitencier de Kingston.

† Le pénitencier de Kingston tient maintenant la comptabilité des viandes apprêtées.

TABLEAU 5.—SOMMAIRE

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Totaux
Repas de service pour les fonctionnaires.....	41,290	43,960	23,669	23,051	23,860	26,297	22,844	204,947
Repas payants servis aux fonctionnaires.....				8,720		2,592	508	11,820
Rations quotidiennes des détenus.....	266,084	293,582	150,882	112,921	140,019	121,910	84,837	1,170,235
Moyenne journalière des repas d'hôpital aux détenus.....	7	9	9	12	17	14	10	78
Allocation moyenne par jour aux détenus.....	0.3116	0.3083	0.3118	0.2953	0.3219	0.2994	0.3140	0.3089
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Coût des repas de service.....	8,822 81	9,152 62	4,702 50	4,046 67	5,000 71	5,948 31	4,797 24	42,470 86
Coût des repas payants.....				1,568 24		596 16	106 68	2,271 08
Allocation pour nourriture des détenus.....	84,527 89	121,308 94	47,247 31	33,169 77	45,747 61	36,215 04	26,620 57	394,837 13
Montant déboursé pour les rations des détenus.....	86,358 02	121,076 43	44,245 16	32,023 60	45,078 11	36,500 07	26,672 43	391,953 82

TABLEAU 6.—PRODUITS AGRICOLES MIS EN CONSERVE AU PÉNITENCIER DE KINGSTON ET FOURNIS AUX ÉCONOMATS

Produits	Quantité (6 gal. par c.)	Valeur	
	caisses	\$	c.
Citrouille.....	1,128	282	00
Tomates.....	5,841	1,752	50
Haricots verts.....	2,895	1,061	50
Total des conserves.....	9,864		
Valeur totale.....		3,095	80

PRODUCTION INDUSTRIELLE EN 1946-1947

L'inspecteur préposé aux industries signale qu'en général la situation industrielle n'accuse que peu de changements en comparaison des rapports des années précédentes. La diminution du travail de guerre a été compensée dans l'ensemble par la reprise des travaux de construction, bien que les vacances dans les emplois techniques, jointes aux difficultés matérielles communes à toute la construction, aient retardé les progrès. Le manque d'espace continue d'être un facteur limitatif dans l'expansion du programme industriel. Aucune industrie nouvelle n'a été créée pendant l'année, mais des machines-outils de remplacement ont été achetées dans la mesure où le permettaient les livraisons et les crédits. Un plan de réforme des machines démodées, dont beaucoup remontent à la première guerre mondiale, est en voie d'application.

Par suite de l'importance de plus en plus grande de l'orientation professionnelle des détenus, les instructeurs de métiers des pénitenciers et les fonctionnaires supérieurs ont étudié les méthodes d'enseignement employées aux instituts de formation et de rétablissement des anciens combattants et aux autres écoles d'orientation professionnelle. Des livres traitant de divers métiers ont été donnés aux sections techniques des bibliothèques lorsque les services éducatifs de la Légion canadienne ont cessé de fonctionner, c'est-à-dire pendant le dernier semestre de l'année. L'armée nous a prêté des projecteurs pour films de 16 mm. et l'on a commencé à employer les moyens visuels dans la formation industrielle.

Voici la valeur globale de la production industrielle et la valeur de la production agricole pour tous les pénitenciers pendant les huit dernières années financières:

Année	Production industrielle		Production agricole	
	\$	c.	\$	c.
1939-1940.....	137,353	94	90,630	62
1940-1941.....	161,298	61	99,189	93
1941-1942.....	312,855	43	127,237	30
1942-1943.....	381,950	30	167,884	06
1943-1944.....	414,243	50	206,543	82
1944-1945.....	429,650	26	216,553	72
1945-1946.....	436,038	22	223,947	88
1946-1947.....	409,278	00	241,043	93

La population des sept pénitenciers fédéraux au 31 mars 1947 était de 3,752 détenus. La moyenne quotidienne de l'année est de 3,483. En moyenne, 1,205 détenus ont travaillé tous les jours dans des ateliers affectés à la fabrication d'articles manufacturés pour les ministères permanents du gouvernement et pour les pénitenciers en général. Les métiers du bâtiment et les services de production des pénitenciers, y compris les fermes, les générateurs de vapeur et les installations hydrauliques ont en outre employé près de 1,480 détenus. Le reste, soit 1,067, a été réparti entre les services non productifs. Les 1,205 détenus employés à la fabrication ont produit des articles évalués à \$409,278. La production des 1,480 détenus employés dans les métiers du bâtiment et les services productifs, y compris les fermes, les générateurs de vapeur et les installations hydrauliques, se chiffre à \$686,084.72. La valeur globale pour toutes les divisions s'élève à \$1,095,362.72 par rapport à \$992,631.65 en 1945-1946.

La valeur de la production industrielle des ateliers par pénitencier (sauf celle des fermes) en comparaison de 1945-1946 est la suivante:

Pénitencier	1946-1947		1945-1946	
	\$	c.	\$	c.
Saint-Vincent-de-Paul.....	120,712	98	128,953	66
Kingston.....	114,076	71	120,693	31
Manitoba.....	44,981	32	41,307	64
Dorchester.....	43,012	44	50,436	78
Colombie-Britannique.....	42,239	97	40,210	00
Saskatchewan.....	30,557	05	18,342	26
Collin's-Bay.....	13,697	53	36,085	57
Total global.....	409,278	00	436,038	22

Sur le total global de \$409,278, \$226,834.22 se rapportent aux pénitenciers, \$148,365.57 à d'autres services du gouvernement, y compris les services militaires, et \$34,078.21 à des travaux spéciaux pour le personnel des pénitenciers et les officiers militaires.

Au cours de l'année, des contrats pour dix-neuf ministères, commissions ou compagnies du gouvernement étaient en voie d'exécution dans les pénitenciers; et les articles énumérés ci-après ont été livrés à vingt-quatre services ou divisions.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL

Agriculture
 Directeur général des élections
 Commission du district fédéral
 Justice
 Mines et Ressources
 Défense nationale
 Conseil des ports nationaux
 Santé nationale et Bien-être social

Postes
 Travaux publics
 Impressions et papeterie publiques
 Royale gendarmerie à cheval
 Commerce
 Transports
 Affaires des anciens combattants
 Corporation des biens de guerre.

GOVERNEMENTS PROVINCIAUX

MIN. DE L'AGRICULTURE, N.-B.

MIN. DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC

MIN. DES TRAVAUX PUBLICS, SASKATCHEWAN

Les articles suivants ont été fabriqués ou réparés pour ces organismes:

ARTICLES FABRIQUÉS POUR L'ÉTAT

Tabliers.....	806	Bandages.....	72
Sacs, toile.....	83	Ceintures.....	346
Sacs, grain.....	2,470	Ceintures, marine.....	571
Sacs, blanchissage.....	12	Embarcation.....	1
Sacs, dépêches.....	30,000	Planches à dessin.....	19
Sacs, colis postaux.....	10,080	Boulons à œil.....	67
Sacs, pugiliste.....	10	Livres, reliés.....	5,125

Chaussures.....	7,635	Seaux.....	364
Briques.....	9,000	Pantalons.....	7,271
Balais.....	18,408	Vestons, pyjama.....	889
Brosses, assorties.....	1,206	Pantalons, pyjama.....	573
Coffrets.....	18	Jalons.....	1,336
Bidons, 1 gallon.....	60	Bourses, dame.....	27
Poubelles.....	28	Edredons.....	10
Burettes, huile.....	72	Étagères.....	17
Bidons, sirop.....	336	Moustiquaires.....	651
Casquettes.....	491	Draps.....	788
Serviettes.....	24	Chemises.....	2,732
Étuis, lunettes.....	300	Chemises, prisonniers de guerre.....	500
Chaises, assorties.....	58	Chemises, d'uniforme.....	2,063
Ciseaux et forets.....	103	Ecriteaux et supports.....	91
Vêtements divers.....	12,627	Manchettes, coutil.....	200
Réipients, moteur Ford.....	150	Pantoufles.....	224
Bâches, embarcation.....	10	Taies d'oreiller.....	588
Enveloppe, volley-ball.....	18	Chaussettes.....	6,449
Rideaux.....	17	Bas, opération.....	24
Coussins.....	58	Pieux, jardin.....	722
Pupitres.....	9	Tabourets.....	124
Portes.....	60	Courroies.....	30
Robes et blouses.....	102	Complets, hommes.....	162
Pansements, chirurgie.....	5,306	Tables.....	22
Défenses, bateau.....	12	Étiquettes à marquer.....	15,000
Entonnoirs.....	63	Bâches.....	10
Marteaux, divers.....	25	Tentes.....	11
Porte-vêtements.....	700	Essuie-mains.....	117
Poufs.....	12	Plateaux à servir.....	245
Seaux à charbon.....	24	Tuniques.....	338
Capotes de stationnement.....	200	Uniformes, armée.....	8
Semelles intérieures.....	144	Uniformes, surveillante.....	139
Gilets.....	255	Portefeuilles.....	7
Gilets, cuir.....	140	Garde-robres.....	50
Camisole de force.....	1	Epoussettes.....	796
Étiquettes, bois.....	204,100	Articles divers.....	16,459
Cases, métal.....	8		
Matelas.....	45	Total partiel.....	380,415
Mitaines, toile.....	4,793		
Mitaines de cuisine.....	56	Formules imprimées et articles de	
Salopettes.....	57	reliure.....	1,748,636
Pardessus.....	143		
Blocs-notes.....	4,820	Total global.....	2,129,051
Porte-poussière.....	42		

ARTICLES RÉPARÉS POUR L'ÉTAT

Enveloppes, mortadelle.....	50	Meubles, divers.....	320
Sacs, sable.....	36	Harnais.....	12
Sacs, dépêches.....	502,003	Articles lavés.....	116,613
Couvertures, cheval.....	16	Machines diverses.....	230
Chaussures.....	23,938	Mitaines.....	189
Chaises, cuisine.....	187	Pantoufles.....	353
Canapés.....	19	Chaussettes.....	37,333
Vêtements.....	31,262	Tentes, armée.....	182
Paniers, blanchissage.....	18	Divers.....	11,610
Manchettes.....	82		
Coussins, divers.....	29	Total.....	724,482

Le problème de trouver suffisamment de bon travail pour les prisonniers n'est pas particulier au Canada. La citation suivante est extraite du rapport annuel des Commissaires britanniques des prisons pour 1945:

“ . . . La création d'une telle organisation industrielle efficace sera vaine à moins que le Directeur des industries ne puisse être assuré d'un nombre constant de commandes appropriées. Il ne peut survenir rien de pire qu'un retour à la situation où les machines restaient inactives tandis que les prisonniers faisaient traîner le travail en l'exécutant à la main pour que la commande durât le plus longtemps possible. Il faudra absolument réorganiser le mode de passation des contrats des ministères du gouvernement. Le Comité qui a enquêté sur le travail des prisonniers en 1933 a résolu (paragraphe 133)

de ne pas recommander l'adoption du régime de l'"emploi obligatoire par l'Etat" en vigueur dans certains Etats des Etats-Unis, mais les commissaires estiment que l'on peut faire davantage pour que les ministères adjudicataires accordent plus d'attention aux besoins et aux possibilités de l'industrie dans les prisons."

La présente méthode selon laquelle les ministères du gouvernement commandent volontairement des produits aux pénitenciers n'est pas à la hauteur de la situation.

Dans l'Etat de New-York ainsi que dans un certain nombre d'autres Etats, le régime pénitentiaire fédéral des Etats-Unis exige que les ministères du gouvernement fassent leurs achats des prisons ou qu'ils obtiennent l'autorisation de s'adresser au commerce.

Comme l'indique plus haut le présent rapport, la Loi de 1939 sur les pénitenciers est sur le point d'être proclamée.

En sa présente qualité, le soussigné tient à remercier tous les directeurs et leur personnel de leur constante coopération depuis son entrée en fonctions comme surintendant suppléant, en juillet 1938. Il est assuré que l'esprit de coopération et de dévouement qui ont existé dans le passé seront encore et plus que jamais le leitmotiv de tous les fonctionnaires des pénitenciers, compte tenu des améliorations qui doivent être apportées au régime pénitentiaire en vue d'instruire et de traiter les détenus de manière à les réformer, ce qui constitue le sujet principal du rapport de la Commission.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

L'inspecteur, surintendant suppléant,

G.-L. SAUVANT.

Le rapport annuel du directeur des pénitenciers de la République française pour l'année 1947, est le fruit d'un travail minutieux et d'une enquête approfondie. Il expose les résultats de l'administration pénitentiaire pendant cette période difficile, et met en évidence les progrès réalisés dans la rééducation des détenus et dans l'amélioration de leur situation matérielle et morale.

Le rapport est divisé en deux parties principales. La première partie traite de l'administration pénitentiaire, de son organisation, de son fonctionnement et de ses résultats. La seconde partie est consacrée à l'étude de la délinquance et à la rééducation des détenus.

APPENDICE

AU RAPPORT ANNUEL DU

DIRECTEUR DES PÉNITENCIERS

POUR L'ANNÉE PÉNITENCIER 1947

LE 31 MARS 1947

TABLE DES MATIÈRES

Tableau	PAGE
1. Admissions et libérations durant l'année terminée le 31 mars 1947.....	84
DÉLITS—Tableaux 2 à 4.	
2. Nature du délit: classement d'après le nombre de délits et d'accusations.....	85
3. Nature du délit d'après la peine.....	87
4. Nature du délit d'après le genre de peine.....	88
PEINES—Tableaux 5 et 6.	
5. Durée de la peine d'après le casier judiciaire.....	88
6. Genre de peine, par pénitencier.....	89
ÂGE—Tableaux 7 à 11.	
7. Nature du délit d'après l'âge à l'admission.....	89
8. Âge à l'admission: classement d'après l'état d'activité antérieur à l'incarcération....	90
9. Mode d'activité antérieur au délit, d'après l'âge à l'admission.....	90
10. Âge à l'admission: classement d'après le nombre de personnes à charge.....	91
11. Âge à l'admission: classement d'après l'état civil.....	91
ORIGINE ETHNIQUE—Tableaux 12 à 16.	
12. Origine ethnique: classement des détenus par pénitencier.....	92
13. Origine ethnique: classement d'après l'état civil.....	93
14. Origine ethnique: classement d'après le degré d'instruction.....	94
15. Nature du délit: classement d'après l'origine ethnique.....	95
16. Origine ethnique: classement d'après le casier judiciaire.....	96
LIEU DE NAISSANCE—Tableaux 17 à 23.	
17. Lieu de naissance des détenus ruraux ou urbains.....	97
18. Lieu de naissance des détenus et pays d'origine des parents.....	97
19. Lieu de naissance et mœurs des détenus.....	98
20. Lieu de naissance et degré d'instruction.....	99
21. Origine ethnique et lieu de naissance.....	99
22. Lieu de naissance des détenus nés en dehors du Canada, et durée de leur séjour au Canada avant leur admission au pénitencier.....	100
23. Citoyenneté des détenus nés en dehors du Canada et durée de leur séjour au Canada avant leur admission au pénitencier.....	100
ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR—Tableaux 24 à 27.	
24. Nature du délit: classement d'après l'état d'activité antérieur à l'incarcération....	101
25. Nombre de personnes à charge d'après l'état d'activité antérieur à l'incarcération..	101
26. Profession des détenus antérieurement au délit, par pénitencier.....	102
27. Nature du délit et salaire hebdomadaire des détenus lors de leur dernier emploi....	105
DEGRÉ D'INSTRUCTION—Tableaux 28 à 30.	
28. Nature du délit et degré d'instruction.....	105
29. Degré d'instruction: classement d'après la langue parlée.....	106
30. Condamnations antérieures et degré d'instruction.....	106
ÉTAT CIVIL—Tableaux 31 à 33.	
31. Nature du délit et état civil.....	106
32. Salaire hebdomadaire lors du dernier emploi et état civil.....	107
33. Etat d'activité antérieur à la condamnation et état civil.....	107

Tableau	PAGE
CASIER JUDICIAIRE—Tableaux 34 à 42.	
34. Nature du délit et casier judiciaire.....	108
35. Condamnations antérieures et durée des peines.....	109
36. Condamnations antérieures à une institution de détention.....	109
37. Durée des peines antérieures.....	109
38. Condamnations et état d'activité antérieurs.....	110
39. Casier judiciaire: classement d'après l'état d'activité et le domicile avant la condamnation.....	111
40. Condamnations antérieures et nombre de personnes à charge.....	111
41. Casier judiciaire et nombre de condamnations.....	111
42. Casier judiciaire et séjour dans une institution.....	112
MŒURS—Tableaux 43 et 44.	
43. Nature du délit et mœurs.....	112
44. Condamnations antérieures et mœurs.....	112
ÉTAT PHYSIQUE ET MENTAL—Tableaux 45 et 46.	
45. Classement des détenus d'après l'état physique et mental.....	113
46. Nature du délit et état mental.....	113
RELIGION—Tableau 47.	
47. Origine ethnique et religion.....	114
DÉTENUES—Tableaux 48 à 53.	
48. Nature du délit et âge des détenues à l'admission.....	115
49. Nature du délit et durée de la peine.....	115
50. Nature du délit, état civil et mœurs des détenues.....	115
51. Origine ethnique, lieu de naissance et citoyenneté des détenues.....	116
52. Origine ethnique et religion des détenues.....	116
53. Nature du délit et casier judiciaire.....	116
DÉTENUS LIBÉRÉS—Tableaux 54 à 57.	
54. Âge à l'admission et à la libération.....	117
55. Motifs de libération, par pénitencier.....	117
56. Nature du délit et durée de l'incarcération des détenus.....	118
57. Principal emploi pendant l'incarcération: classement d'après la durée de la peine....	119
DÉTENUES LIBÉRÉES—Tableaux 58 à 60.	
58. Âge à l'admission et à la libération.....	120
59. Nature du délit et durée de la peine.....	120
60. Motifs de libération et durée de la peine.....	120

RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LES PÉNITENCIERS DU DOMINION

1946-47

C'est le Bureau fédéral de la statistique qui, pour la première fois, a publié des renseignements détaillés sur les caractéristiques des détenus dans les pénitenciers du Canada, à l'occasion du recensement décennal de 1931.

En vertu d'une entente conclue avec le ministère de la Justice à Ottawa, il fut décidé en 1937 de recueillir de tels renseignements chaque année. Afin d'établir sur une base solide les statistiques annuelles relatives aux admissions et aux libérations, on adopta le système des fiches et l'on fit le recensement de tous les prisonniers inscrits sur les registres des pénitenciers canadiens le 31 mars 1937, c'est-à-dire à la fin de l'année financière. Depuis cette date, le Bureau conserve un inventaire perpétuel des détenus des pénitenciers canadiens, et l'on connaît à la fin de chaque mois le nombre des détenus des deux sexes.

Les renseignements à porter sur les fiches ont été arrêtés par le Bureau et la Division des pénitenciers. Les cartes sont remplies, en triplicata, par les autorités des pénitenciers, et le directeur ou un autre fonctionnaire administratif en envoie un exemplaire au service de la statistique des institutions, Bureau fédéral de la statistique, qui classe ces renseignements. Il fut encore convenu entre le Bureau fédéral de la statistique et la Division des pénitenciers de publier en appendice au rapport annuel du surintendant des pénitenciers, les tableaux préparés par le Bureau.

L'analyse qui suit est le résumé des renseignements disponibles sur les détenus des sept pénitenciers du Canada. Les tableaux sont destinés à permettre aux investigateurs d'étudier les caractéristiques des forçats écroués dans les pénitenciers, le genre de crimes commis, les diverses catégories de délinquants et certains facteurs comme l'âge, la situation économique, l'origine ethnique, l'entourage et autres conditions sociales susceptibles d'apporter quelques éclaircissements sur les causes de la perpétration des crimes.

Les tableaux ont trait aux détenus des sept pénitenciers du Dominion, admis et libérés pendant la période de douze mois qui s'est terminée le 31 mars 1947. Les détenus inscrits dans un pénitencier et transférés dans un autre pendant l'année sont classés comme écroués au pénitencier où ils ont été transférés. Les tableaux 2 à 47 inclusivement se rapportent uniquement à l'admission des hommes et les tableaux 48 à 53 inclusivement à celle des détenues. Les tableaux 54 à 57 inclusivement se rapportent aux libérations d'hommes; les tableaux 58 à 60 indiquent les libérations de femmes durant l'année.

ANALYSE DES TABLEAUX

Tableau 1.—Admissions et libérations.

Le mouvement de la population des sept pénitenciers du pays au cours de l'année terminée le 31 mars 1947, est indiqué dans ce tableau.

Le total des détenus inscrits au 31 mars 1946 était de 3,362, soit 233 ou 7.4 p. 100 de plus qu'à la même date en 1945. Sur le nombre des détenus inscrits au 31 mars 1946, il y avait 3,312 hommes et 49 femmes.

Les admissions directes se chiffrent à 1,522, dont 1,507 hommes et 15 femmes. Le total des détenus admis durant l'année, y compris les transferts, est de 1,908, soit 6 p. 100 de plus qu'en 1945.

Les libérations qui comprennent 1,300 libérations directes et 218 transferts, s'élèvent à 1,518, soit 1,475 hommes et 43 femmes.

Le nombre des détenus figurant dans les registres au 31 mars 1947 est de 3,752, ce qui représente une augmentation de 390 ou 11.6 p. 100 sur le nombre des détenus inscrits au 31 mars 1946.

Tableau 2.—Nature du délit: classement d'après le nombre de délits et d'accusations.

Ce tableau fait voir la nature des délits perpétrés par les détenus qui ont été admis dans les pénitenciers durant l'année terminée le 31 mars 1947.

Les délits sont répartis en six catégories principales, savoir: délits contre la paix et l'ordre public; délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice; délits contre les mœurs et la décence; délits contre la personne et la réputation; délits contre le droit et la propriété; infractions aux Règlements concernant la défense du Canada.

Il y a eu une légère diminution dans le nombre des condamnations pour infractions à la paix et à l'ordre public, ainsi qu'à l'application de la loi et à l'administration de la justice, mais le nombre des infractions aux Règlements concernant la défense du Canada, qui était de 92 en 1947, n'est que de 6 en 1946, et sur ces 6 infractions, 5 ont été commises en dehors du Canada.

A part ces différences, les infractions restent les mêmes en général et se classent, comme pour les années précédentes, en trois grandes catégories: crimes contre les mœurs et la décence, contre la personne et la réputation, contre le droit et la propriété, qui représentent 96.6 p. 100 du total des délits commis par les détenus qui ont été admis en 1946.

Les attentats contre les mœurs et la décence sont passés, de 103 en 1945 à 117 en 1946, ce qui représente une augmentation de 13.6 p. 100 dans cette catégorie de crimes. Les violations de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques ont augmenté de 28 à 39, soit de 40 p. 100.

Les délits contre la personne et à la réputation sont passés de 147 en 1945 à 179 en 1946, soit une augmentation de 21.8 p. 100.

Les délits contre le droit et la propriété, qui avaient été de 1,227 en 1945, ont atteint 1,310 en 1946, soit une augmentation de 7 p. 100.

Les condamnations pour vol avec effraction qui sont de 824, accusent une augmentation de 2.2 p. 100 sur celles de l'année précédente, tandis que les condamnations pour le vol sous toutes ses formes restent au même chiffre.

Sur les 1,663 détenus admis, 1,059 ou 63.5 p. 100 l'ont été sous une seule accusation, et 602 ou 36.3 p. 100 sous plus d'une accusation.

Tableau 3.—Nature du délit d'après la peine.

Sur les 1,663 détenus admis, 779 ou 47 p. 100 ont reçu une condamnation minimum de deux ans; 561 ou 33.7 p. 100, une condamnation de plus de 2 ans mais de moins de 5 ans; 207 ou 12.4 p. 100, une condamnation de plus de 5 ans mais de moins de 10 ans; 102 ou 6 p. 100, une condamnation de 10 ans ou plus. Sur les condamnés à plus de 10 ans, 22 ont reçu des peines de 15 à 20 ans et 11 des peines de 20 ans ou plus.

Treize détenus ont reçu une condamnation à vie, en comparaison de 4 condamnations semblables en 1945, et quatre sentences de mort ont été commuées en condamnations à vie.

Sur les treize condamnations à vie, onze frappent des crimes contre la personne, dont un homicide involontaire, 5 meurtres et un viol.

Voici la durée moyenne, en années, des peines (exception faite des condamnations à vie) pour les catégories de délits suivantes :

- Contre la paix et l'ordre publics, 2·9 ans;
- Contre l'application de la loi et l'administration de la justice, 2·5 ans;
- Contre les mœurs et la décence, 3·4 ans;
- Contre la personne et la réputation, 5 ans;
- Contre le droit et la propriété, 3·5 ans.

Tableau 4.—Nature du délit d'après le genre de peine.

Les peines sont simples, concomitantes ou cumulatives, ou concomitantes et cumulatives à la fois.

Sur les 1,663 détenus admis, 900 ou 54·1 p. 100 ont été condamnés à des peines simples. Vingt-sept de ces détenus ont en outre reçu la peine du fouet.

Six cent dix-neuf ou 37·2 p. 100 ont été condamnés à des peines concomitantes, et sur ce nombre, 11 ont également été condamnés au fouet. Le total des peines cumulatives est de 25, tandis qu'il s'agit dans les autres cas de peines à la fois concomitantes et cumulatives.

Le nombre des détenus qui ont reçu le fouet en plus de leur peine est de 49, soit une augmentation de 5 sur l'année 1945.

Tableau 5.—Durée de la peine d'après le casier judiciaire.

Sur les 1,663 détenus admis en 1946 dans les pénitenciers du Dominion, pas moins de 1,287 ou 77·4 p. 100 avaient déjà purgé des condamnations dans des prisons, des maisons de correction ou des pénitenciers.

Le casier judiciaire de la grande majorité des détenus de nos pénitenciers atteste, d'année en année, que lorsque le récidiviste subit des influences criminelles, la crainte de l'emprisonnement ne le retient pas sur la pente du mal, et il semble évident que, dans l'intérêt de la société contemporaine, de nouvelles mesures doivent être prises pour soustraire le repris de justice aux occasions de crime.

Avant leur dernière incarcération, ces 1,287 récidivistes avaient déjà passé 4,531 ans dans les prisons, des maisons de correction ou des pénitenciers.

Voici le casier judiciaire de ces récidivistes, antérieurement à leur dernière condamnation: prison, 443; maison de correction, 79; pénitencier, 52; prison et maison de correction, 143; prison et pénitencier, 314; maison de correction et pénitencier, 69; prison, maison de correction et pénitencier, 188.

Tableau 7.—Nature du délit d'après l'âge à l'admission.

Sur les 1,663 détenus admis, 4 sont âgés de moins de 16 ans, 19 de 16 ans, 44 de 17 ans, 70 de 18 ans, 113 de 19 ans, et 89 de 20 ans. Ainsi, 339 ou 20·4 p. 100 des détenus admis sont âgés de 20 ans ou moins.

Le nombre des détenus âgés de 21 à 24 ans est de 424 ou 25·5 p. 100, tandis que celui des détenus âgés de 25 à 29 ans est de 322 ou 19 p. 100. Ainsi, 64·9 p. 100 du total des détenus sont âgés de moins de 30 ans. 80·2 p. 100 de tous les délinquants de moins de 21 ans se sont rendus coupables de crimes contre le droit et la propriété, et parmi ceux de 21 à 24 ans, 85·9 p. 100 ont commis les

mêmes crimes, c'est-à-dire contre le droit et la propriété. Dans toutes les catégories d'âge au-dessous de 50 ans, la plupart des condamnations sont pour vol avec effraction.

Tableau 8.—Age à l'admission; classement d'après l'état d'activité antérieur à l'incarcération.

Sur les 1,663 détenus incarcérés, 827 ou 49.7 p. 100 avaient un emploi avant leur condamnation. Cette proportion est inférieure à celle de 1945, alors que ceux qui avaient un emploi formaient 55 p. 100 du total des détenus admis.

Sur les 810 détenus inscrits comme sans emploi, 364 ou 45 p. 100 étaient sans travail depuis trois mois lors de leur incarcération; 153 ou 19 p. 100 depuis 3 mois et moins de 6; et 119 ou 14.6 p. 100 depuis 6 à 12 mois. Les 172 autres n'avaient pas travaillé depuis un, deux, trois ans ou plus.

Parmi les détenus âgés de 20 ans ou moins, 132 ou 40 p. 100 travaillaient avant leur incarcération; parmi ceux de 21 à 24 ans, 44 p. 100 travaillaient, et parmi ceux de 25 à 29 ans, 165 ou 51 p. 100 travaillaient, tandis que parmi ceux de 30 ans ou plus, 60 p. 100 travaillaient avant leur arrivée.

Tableau 9.—Mode d'activité antérieur au délit d'après l'âge à l'admission.

Sur les 827 détenus qui travaillaient avant leur admission, 45.2 p. 100 étaient à l'emploi de compagnies manufacturières, de construction, de transport et de communications. Il y avait en outre 149 ouvriers non spécialisés; 66 cultivateurs; et 52 domestiques, soit 32.3 p. 100.

Pour plus de détails sur l'occupation des détenus avant leur incarcération, voir le tableau 26.

Tableaux 10 et 11.—Age à l'admission: classement d'après le nombre de personnes à charge et l'état civil.

Sur les 1,663 détenus admis, 1,145 ou 69 p. 100 n'avaient pas de personnes à leur charge. Quant aux 518 autres, la moyenne des personnes à leur charge était de 2.1 p. 100. Sur le total des détenus admis, 1,066 ou 64.1 p. 100 étaient célibataires; 476 ou 28.6 p. 100 étaient mariés; et 121 ou 7.3 p. 100 étaient veufs, divorcés ou séparés.

Tableaux 12 à 16.

Cette série de tableaux fait voir l'origine ethnique des détenus admis ainsi que le classement d'ensemble réparti selon la nature du délit et le casier judiciaire.

Les 1,663 détenus admis représentent trente-trois groupes raciaux.

Pour faciliter au lecteur l'interprétation exacte des chiffres sur l'origine ethnique, nous insérons ci-dessous un tableau indiquant les diverses races qui composent la population canadienne, le nombre de citoyens de chacune d'entre elles au 1er juin 1945, le nombre de détenus de chaque groupe ethnique, admis au pénitencier en 1946, et le taux par 10,000 individus de chaque groupe ethnique.

Vu que les races anglaise et française prédominent au Canada, il est naturel que le nombre de détenus appartenant à ces groupes ethniques excède de beaucoup celui des autres groupes; et, pour bien comprendre la situation, il faut connaître le nombre de détenus admis par 10,000 individus de chaque race.

L'étude du tableau montre qu'à l'exception des nègres, qui ont une proportion de 7.7 détenus par 10,000 de population, les proportions des détenus de tous les autres groupes sont à peu près égales.

Voici le pourcentage des détenus admis par 10,000 habitants dans chaque groupe ethnique: Britanniques, 1.3; Français, 1.5; Européens, 1; Asiatiques, 1.2; Indiens de l'Amérique du Nord, 2.4; Juifs, 1.4; Nègres, 7.7; autres races, 11.8.

CHIFFRE APPROXIMATIF DE LA POPULATION PAR GROUPE ETHNIQUE
AU CANADA, 1945

Origine ethnique	1er juin 1945	Détenus admis dans les pénitenciers	Taux par 10,000 de chaque race
Toutes les races.....	12, 119, 000	1, 663	1.4
Britanniques.....	5, 923, 000	762	1.3
Anglais.....	3, 083, 500	314	1.0
Irlandais.....	1, 310, 000	224	1.7
Ecosais.....	1, 449, 400	204	1.4
Autres.....	79, 000	20	2.5
Français.....	3, 766, 100	584	1.5
Européens.....	5, 744, 900	216	1.0
Autrichiens.....	39, 000	4	1.0
Belges.....	31, 700	3	0.9
Bulgares.....	3, 300		
Tchèques et Slovaques.....	45, 300	3	0.7
Danois.....	40, 000	2	0.5
Finlandais.....	42, 500	3	0.5
Allemands.....	490, 600	38	0.8
Grecs.....	12, 100	1	0.8
Hongrois.....	57, 200	8	1.4
Islandais.....	22, 000		
Italiens.....	118, 700	22	1.8
Lithuaniens.....	8, 200		
Hollandais.....	226, 300	17	0.7
Norvégiens.....	106, 900	7	0.6
Polonais.....	178, 300	33	1.9
Roumains.....	25, 900	3	1.1
Russes (races de l'U.R.S.S.).....	89, 300	21	2.3
Suédois.....	89, 500	7	0.8
Ukrainiens.....	423, 800	41	1.3
Yougoslaves.....	22, 200	3	1.3
Autres (non spécifiées).....	7, 000	28	
Asiatiques.....	74, 500	9	1.2
Chinois.....	33, 100	3	0.9
Hindous (Indes orientales).....	1, 500		
Japonais.....	24, 500	2	0.8
Syriens.....	12, 400	4	3.2
Autres.....	3, 000		
Indiens.....	161, 700	39	2.4
Juifs.....	177, 300	25	1.4
Nègres.....	23, 300	18	7.7
Autres races.....	8, 500	10	11.8
Races non spécifiées.....	4, 900		

Le tableau 14 indique le degré d'instruction des détenus répartis par groupes ethniques.

Sur les 1,663 détenus admis, 42 ou 2.5 p. 100 étaient illettrés ou pouvaient lire seulement, 1,336 ou 80 p. 100 avaient une instruction ordinaire, 253 ou 15.2 p. 100 avaient une formation d'école secondaire, et 32 ou 2.3 p. 100, une formation universitaire.

Le tableau 15 fait voir la nature du délit d'après l'origine ethnique.

L'analyse du tableau révèle que, chez tous les groupes ethniques, la grande majorité des infractions ont été commises contre le droit et la propriété.

Le tableau 16 met en regard l'origine ethnique et le casier judiciaire. A l'exception des Belges, qui n'avaient pas de condamnations antérieures, la plupart de tous les autres détenus admis étaient des récidivistes. Voici le pourcentage des récidivistes dans les divers groupes ethniques: Anglais, 76.7; Irlandais, 78.1;

Ecoissais, 73·5; Français, 80·8; Autrichiens, 75; Tchèques, 66; Hollandais, 59; Allemands, 80; Italiens, 86; Norvégiens, 72; Polonais, 70; Russes, 71; Suédois, 85; Ukrainiens, 80; Juifs, 84; Nègres, 94; et Indiens de l'Amérique du Nord, 67.

Les pourcentages précédents indiquent clairement que la grande majorité des détenus de nos pénitenciers sont des récidivistes et que la récidive ou la rechute dans le crime pose un grand problème dans la criminologie moderne. Etant donné qu'en général les délits contre le droit et la propriété sont le fait de récidivistes, on peut se demander si le manque de surveillance dans la réadaptation du prisonnier libéré n'a pas beaucoup à voir à la persistance des délits contre la propriété.

Tableaux 17 à 22.—Lieu de naissance.

Ces tableaux donnent le lieu de naissance des détenus qui sont classés d'après leur domicile, le lieu de naissance de leurs parents, leurs habitudes sociales, leur degré d'instruction et leur origine ethnique.

Tableau 24.—Ce tableau indique la nature du délit d'après l'état d'activité antérieur à la condamnation.

En rangeant les quatre étudiants dans la catégorie des travailleurs et les vingt et un détenus qui n'ont jamais travaillé dans celle des sans-travail, on obtient 831 travailleurs et 832 sans-travail.

Vu l'équivalence des chiffres dans les deux groupes, il y a peut-être intérêt à savoir quel est le pourcentage des délits des sept catégories, commis par chaque groupe.

Nature du délit	Travailleurs	Sans-travail
	%	%
1. Paix et ordre public.....	25·0	75·0
2. Application de la loi et administration de la justice.....	30·0	70·0
3. Mœurs et décence.....	59·0	41·0
4. Personne et réputation.....	68·0	32·0
5. Droit et propriété.....	47·0	53·0
6. Contrefaçon.....	100·0
7. Règlements concernant la défense du Canada.....	100·0

Les sans-travail sont surtout portés à commettre des délits contre la paix et l'ordre publics, la loi et la justice, et le droit et la propriété, tandis que les travailleurs le sont surtout aux délits contre les mœurs et la décence publique ainsi que contre la personne et la réputation, aux contrefaçons et aux infractions aux Règlements concernant la défense du Canada.

Tableau 27.—Salaires hebdomadaires des détenus.

Sur les 1,663 détenus, deux seulement gagnaient moins de cinq dollars; 45 ou 2·7 p. 100, de cinq à quinze dollars; 141 ou 8·4 p. 100 de quinze à vingt dollars; 580 ou 35 p. 100, de trente à quarante dollars; et 313 ou 18 p. 100, cinquante dollars et plus.

Tableau 30.—Condamnations antérieures et degré d'instruction.

Les détenus illettrés ou sachant seulement lire ont en moyenne 6 condamnations antérieures; ceux qui possèdent une instruction ordinaire, 5; ceux qui ont fréquenté l'école secondaire 5; ceux qui ont fréquenté l'université, 6.

Tableau 43.—Ce tableau indique la nature du délit d'après les habitudes sociales.

Sur les 1,663 prévenus condamnés au pénitencier en 1946, 1,410 ou 85 p. 100 étaient abstinents ou tempérants, et 253 ou 15 p. 100, intempérants.

Tableau 45.—

Ce tableau indique que sur les 1,663 détenus admis, 22 sont des anormaux et 3 des aliénés. En tout, 114 sont affligés d'infirmités physiques qui ont peut-

être été plus ou moins la cause des méfaits perpétrés. Les défauts de vue, d'ouïe ou de langue représentent 41 p. 100 des infirmités corporelles, tandis que les difformités ou pertes de membres en représentent 44 p. 100.

Tableaux 48 à 53.—Détenues admises.

Cette série de tableaux indique la nature des délits dont les femmes se sont rendues coupables, l'âge de celles-ci à l'admission, la durée de la peine, l'état civil, les habitudes sociales et le casier judiciaire.

Sur les 33 femmes envoyées au pénitencier en 1946, 7 ont été trouvées coupables d'avoir des narcotiques en leur possession, 4 d'homicide involontaire, 4 de vol à main armée, 4 de vol, et 2 d'infraction à la Loi sur les secrets officiels.

Parmi celles qui ont violé la Loi des narcotiques, 6 ont été condamnées à des peines de 2 ans ainsi qu'à une amende, et 1 à une peine de 5 ans. Celles qui ont été trouvées coupables d'homicide involontaire ont été condamnées à des peines de 6 à 10 ans. Une femme reconnue coupable de meurtre a été condamnée à la détention à perpétuité.

Sur les 33 femmes admises, 3 étaient âgées de moins de 17 ans, 6 de 19 à 24, 8 de 25 à 30, 11 de 30 à 39, et 5 de 40 ans ou plus.

L'âge moyen des femmes admises est de 30 ans.

Sur les 33 femmes admises, 10 sont célibataires, 18 sont mariées, et 5 veuves ou divorcées; 19 étaient abstinentes ou tempérantes, 5 intempérantes et 9 toxicomanes.

Sur les 33 femmes admises, 14 ou 42.4 p. 100 n'ont pas de casier judiciaire. Sur les 19 récidivistes, 2 ont fait de la prison, 6 de la maison de correction, 2 du pénitencier, 8 de la prison et de la maison de correction, et 1 de la prison, de la maison de correction et du pénitencier.

Le total des condamnations antérieures est de 74, soit une moyenne de 4 par détenue.

Tableaux 54 à 57.—Détenus libérés.

Ces tableaux donnent la liste des détenus libérés du pénitencier au cours de l'année, leur âge à l'arrivée et à la sortie, la méthode de libération, la nature du délit, la durée de la peine purgée et le principal emploi durant l'incarcération.

Sur les 1,273 détenus libérés en 1946, 139 ou 11 p. 100 étaient âgés de 20 ans ou moins, 295 ou 23.2 p. 100 de 21 à 25, et 302 ou 23.8 p. 100 de 25 à 29. Ainsi, 58 p. 100 de tous les prisonniers libérés étaient des jeunes gens de moins de 30 ans. Si l'on y ajoute le nombre d'hommes libérés qui avaient de 30 à 39 ans, on constate que 1,019 ou 80 p. 100 étaient âgés de moins de 40 ans. Pour empêcher ces jeunes hommes de poursuivre leur carrière criminelle, il semble que l'élaboration d'un bon programme de réhabilitation pour les détenus libérés mérite autant d'attention que celle d'un programme de réadaptation économique pour les anciens combattants invalides.

Sur les 1,273 détenus libérés, 954 ou 75 p. 100 ont été élargis à l'expiration de leur peine; 258 ou 20 p. 100 ont été mis en liberté conditionnelle; 11 ou 1 p. 100 ont été expulsés du pays; 7 ont été grâciés; 8 ont été libérés sans condition; 6 sont morts; et 19 ont été remis aux autorités militaires.

L'examen du tableau 56 indiquant la nature du délit et la durée de la peine permettra aux investigateurs de dégager plusieurs faits intéressants et utiles.

Le tableau 57 montre à quel travail les prisonniers libérés se sont livrés pendant la durée de leur peine dans les pénitenciers.

Parmi les 1,273 détenus élargis, 234 ou 18.3 p. 100 travaillaient sur la ferme; 82 ou 6.4 p. 100 dans des bureaux; 515 ou 40.4 p. 100 exerçaient un métier spécialisé; et 432 ou 34 p. 100 un métier non spécialisé ou d'autres professions.

Vingt-cinq femmes en tout ont été libérées; sur ce nombre, 15 ont purgé des peines d'un à deux ans; 9, de 2 à 3 ans, et une, de 6 à 7 ans.

TABLEAU 1.—ADMISSIONS ET LIBÉRATIONS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1947

	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Détenus écroués au 31 mars 1946. T.	3,362	402	1,002	719	223	312	339	365
H.	3,313	402	1,002	670	223	312	339	365
F.	49			49				
Admissions—								
Détenus admis durant l'année et non transférés..... H.	1,507	272	477	304		118	134	202
F.	15			14			1	
Détenus reçus des autres pénitenciers (admis durant l'année)..... H.	127	13	1	5	106		1	1
F.	18			18				
Total des détenus admis durant l'année et non transférés. H.	1,634	285	478	309	106	118	135	203
F.	33			32			1	
Détenus reçus des autres pénitenciers (admis avant le 1er avril 1946)..... H.	72	6	1	5	60			
F.								
Détenus admis durant l'année et transférés..... H.	147		21	125				1
F.	18	4	3			4	1	6
Détenus reçus des autres pénitenciers et transférés (admis durant l'année)..... H.	4			2	2			
F.								
Total des admissions..... T.	1,908	295	503	473	168	122	137	210
H.	1,857	291	500	441	168	118	135	204
F.	51	4	3	32		4	2	6
Libérations—								
Élargissements..... H.	1,275	213	331	235	136	101	107	152
F.	25			25				
Détenus transférés (admis durant l'année)..... H.	130		23	102	2	2		1
F.	18	4	3			4	1	6
Détenus transférés (admis avant le 1er avril 1946)..... H.	70		21	45	4			
F.								
Total des libérations..... T.	1,518	217	378	407	142	107	108	159
H.	1,475	213	375	382	142	103	107	153
F.	43	4	3	25		4	1	6
Détenus écroués au 31 mars 1947. T.	3,752	480	1,127	785	249	327	368	416
H.	3,695	480	1,127	729	249	327	367	416
F.	57			56			1	

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE DÉLITS ET D'ACCUSATIONS

Nature du délit	Total		Unité de délit		Pluralité de délits		Rupture de ban	Rupture de ban plus accusation
	Nom- bre	Pour- centage	Accu- sation unique	Accu- sations multiples	Accusa- tion uni- que pour chaque délit	Accu- sations multiples		
Total.....	1,663	100.0	918	141	399	203	2	
Délits contre la paix et l'ordre public... Port d'armes clandestin..... Possession illégale d'armes à feu... Possession illégale d'explosifs..... Autres.....	12 7 5	0.7 0.4 0.3	7 3 4		5 4 1			
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice... Évasion ou tentative d'évasion..... Parjure..... Rupture de ban..... Elargissement illégal..... Autres.....	37 29 4 2 2	2.2 1.8 0.2 0.1 0.1	18 15 2 1		16 13 2 1	1 1	2 2	
Délits contre les mœurs et la décence... Sodomie et tentative de sodomie... Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques..... Participation à des délits juvéniles Actes et tentatives de grossière indécence..... Inceste..... Tentative d'inceste..... Fait de vivre de la prostitution..... Proxénétisme et tentative de pro- xénétisme..... Autres.....	117 9 39 9 24 25 4 5 6	7.0 0.5 2.4 0.5 1.4 1.5 0.8 0.4	95 8 29 9 22 21 4 4 2	5 1 1 9	16 1 8 1 2 2 1 4	1 1		
Délits contre la personne et la réputation Rapt..... Tentative de rapt..... Voies de fait ordinaires..... Attentat à la pudeur..... Attentat contre les femmes..... Voies de fait suivies de blessures... Voies de fait avec intention de vol... Bigamie..... Connaissance charnelle..... Tentative de connaissance charnelle Infliction et tentative d'infliction de blessures graves..... Mise en danger de mort..... Homicide involontaire..... Meurtre..... Tentative de meurtre..... Viol..... Tentative de viol..... Décharge d'arme à feu avec in- tention criminelle..... Tentative de suicide..... Blessures avec intention criminelle Refus de pourvoir.....	179 2 6 1 12 10 9 19 7 18 5 8 1 22 8 6 21 3 1 4 15 1	10.8 0.1 0.3 0.1 0.7 0.8 0.5 1.1 0.4 1.1 0.3 0.5 0.1 1.3 0.5 0.4 1.3 0.2 0.1 0.2 0.9 0.1	135 1 2 1 7 6 8 15 7 14 4 5 1 16 8 4 20 3 3 3 11	3 1 2 2 2 1 1 1 3 1	33 1 2 3 2 4 1 3 1 4 2 1 1 3 1 1 1 1	8 1 1 2 2 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
Délits contre le droit et la propriété... Crime et tentative de crime d'in- cendie..... Complicité..... Vol avec effraction..... Effraction avec intention criminelle Tentative d'effraction..... Conspiration..... Détournement de fonds..... Réclamation accompagnée de me- naces—extorsion..... Faux semblant et fraude..... Faux..... Émission et tentative d'émission de faux documents..... Possession d'instruments de cam- briolage..... Recel.....	1,310 14 1 421 126 9 27 1 5 45 45 24 10 61	78.8 0.8 0.1 25.3 7.6 0.5 1.6 0.1 0.3 2.7 2.7 1.4 0.6 3.7	657 6 1 194 81 7 11 11 3 8 10 7 7 26	133 1 37 7 1 1 1 19 2 6 4 4 11	329 4 117 23 1 13 1 2 13 6 7 3 17	191 3 1 73 10 8 16 16 6 7 3 7		

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE DÉLITS ET D'ACCUSATIONS—*Fin*

Nature du délit	Total		Unité de délit		Pluralité de délits		Rupture de ban	Rupture de ban plus accusation
	Nom- bre	Pour- centage	Accu- sation unique	Accu- sations multiples	Accusa- tion uni- que pour chaque délit	Accu- sations multiples		
	No.	P.C.						
Délits contre le droit et la propriété—<i>fin</i>								
Vol qualifié.....	13	0.8	9		4			
Vol avec violence.....	102	6.1	81	2	16	3		
Vol à main armée.....	111	6.7	36	8	45	22		
Tentative de vol.....	4	0.2	2		1	1		
Vol de bestiaux.....	1	0.1	1					
Tentative de vol à main armée.....	10	0.6	4		5	1		
Vol.....	169	10.2	100	28	25	16		
Vol de courrier.....	7	0.4	2		4	1		
Vol d'automobile.....	100	6.0	60	6	23	11		
Vol de poulets.....	1	0.1				1		
Dompage à la propriété.....	2	0.1	1		1			
Incendie de forêt.....	1	0.1	1					
Autres.....								
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	0.1	2					
Fabrication et tentative de fabrication de fausse monnaie.....	2	0.1	2					
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	0.4	4			2		
Au Canada.....	1	0.1				1		
Hors du Canada.....	5	0.3	4			1		

TABLEAU 3.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LA PEINE

Nature du délit	Total	2 ans	2 à 3 ans	3 ans	3 à 4 ans	4 ans	4 à 5 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	10 à 12 ans	12 à 15 ans	15 à 20 ans	20 à 25 ans	25 ans et plus	A perpétuité	Peine de mort commuée en emprisonnement à perpétuité	Libération conditionnelle, moins de 2 ans	Libération conditionnelle, plus de 2 ans
Total.....	1,663	779	99	306	22	116	13	124	26	33	13	6	58	1	10	22	6	5	13	4	1	1
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	4	1	5		1		1														
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	37	26	1	1	4			2		1											1	1
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	58	5	23	2	10	1	8	2	2			4		1		1					
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	19	3	8	2	1	1	3		1			1									
Inceste.....	25	7	2	5		5		3		1					1							
Autres.....	53	32		10		4		2	1	1			3			1						
Délits contre la personne et la réputation.....	179	62	9	29	1	10		11	8	6			16		2	7	3	1	11	3		
Connaissance charnelle.....	18	8	1	3		4		1		1									1			
Homicide involontaire.....	22	1		3				1		1			8		1	2	3	1	1			
Meurtre.....	8																		5		3	
Viol.....	21	1	2	3		2		4	2	1			2		1	2			1			
Autres.....	110	52	6	20	1	4		5	6	3			6			3			4			
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	628	83	248	15	93	12	101	15	29	13	6	33	1	7	14	2	3	2			
Vol avec effraction.....	421	222	22	72	5	34	3	22	6	13	7	2	9		1	3	1					
Effraction avec intention criminelle.....	126	81	4	25	2	3		9	1	1												
Faux semblant et fraude.....	45	19	6	15		3	2															
Faux.....	45	27	3	7		3		4					1									
Emission de faux documents.....	24	12		7		3		1		1												
Recel.....	61	25	3	13	1	7	5	3		2			2			1						
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	26	8	23	3	8	1	22		1	1	1	5		1	1						
Vol à main armée.....	111	15	1	17		7	1	20	4	6	4	1	16	1	4	8	1	3	2			
Vol.....	169	102	15	25	1	11	1	7	1	3		1	1	1	1							
Vol d'automobiles.....	100	60	11	22		3		2	1				1									
Autres.....	106	39	10	22	3	11		11	1	3	1	1	3			1						
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	1				1																
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6					1		1	1							1		1		1		
Au Canada.....	1								1									1				
Hors du Canada.....	5					1		1								1		1				

TABLEAU 4.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Nature du délit	Total	Simple	Simple avec fouet	Concomitante	Concomitante avec fouet	Cumulative	Cumulative avec fouet	Concomitante et cumulative	Concomitante et cumulative avec fouet	Simple avec amende	Concomitante avec amende	Cause remise	Cause remise avec peine
Total	1,663	873	27	608	11	21	4	60	7	36	13	3	
Délits contre la paix et l'ordre public	12	6		5		1							
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice	37	18		14		2		1				2	
Délits contre les mœurs et la décence	117	64	3	10		1	1		1	31	6		
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques	39	1		2						30	6		
Incestes	25	19	2	1		1	1			1			
Autres	53	44	1	7					1				
Délits contre la personne et la réputation	179	125	11	35	4	1		3					
Connaissance charnelle	18	12	2	4									
Homicide involontaire	22	16		5				1					
Meurtre	8	8											
Viol	21	16	4	1									
Autres	110	73	5	25	4	1		2					
Délits contre le droit et la propriété	1,310	654	13	542	7	16	3	56	6	5	7	1	
Vol avec effraction	421	189		202		5		3			4	1	
Effraction avec intention criminelle	126	82		40				3		1			
Faux semblant et fraude	45	10		30		1		4					
Faux	45	12		31				1			1		
Emission et tentative d'émission de faux documents	24	7		16				1					
Recel	61	29		23		3		6					
Vol qualifié et vol avec violence—voies de fait et vol	102	77	3	15	3	1	1	2					
Vol à main armée	111	32	9	47	4	1	1	3	6	1	1		
Vol	169	100		61				3		3			
Vol d'automobiles	100	59	1	34		3	3	3					
Autres	106	57		43			1	4			1		
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie	2	2											
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada	6	4		2									
Au Canada	1	1		1									
Hors du Canada	5	4		1									

TABLEAU 5.—DURÉE DE LA PEINE D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Durée de la peine	Total	Délit quant primaire (aucune condamnation antérieure)	Total avec condamnation antérieure	Condamnation antérieure							
				Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	
Total	1,663	375	1,287	443	79	52	143	314	69	188	
2 ans	779	177	601	241	38	26	79	127	17	74	
Plus de 2 ans et moins de 3 ans	99	19	80	28	4	1	6	23	4	14	
3 ans	306	65	241	83	16	10	22	59	16	35	
Plus de 3 ans et moins de 4 ans	22	1	21	6	3		2	3	4	3	
4 ans	116	31	85	23		5	7	23	9	18	
Plus de 4 ans et moins de 5 ans	13	1	12	2	3	1	2	2		2	
5 ans	124	27	97	25	4	3	9	30	5	21	
6 ans	26	6	20	3	5		1	6	3	2	
7 ans	38	5	33	15		1	5	7	1	4	
8 ans	13	1	12	1		1	1	6	1	2	
9 ans	6		6	2				1	2	1	
10 ans	58	18	40	8	4	1	4	16	1	6	
Plus de 10 ans et moins de 12 ans	1		1		1						
12 ans et moins de 15 ans	10	4	6				2	3	1		
15 ans et moins de 20 ans	22	7	15	1	1	1		4	4	4	
20 ans et moins de 25 ans	6	2	4			2	1			1	
25 ans et plus	5	1	4	1			2	1			
A perpétuité	13	6	7	3				2	1	1	
Peine capitale commuée en emprisonnement à perpétuité	4	3	1	1							
Rupture de ban, moins de 2 ans	1	1									
Rupture de ban, plus de 2 ans	1		1					1			

TABLEAU 6.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER

	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,663	274	498	437	116	134	204
Simple.....	873	194	210	234	60	64	111
Simple avec fouet.....	27	1	6	14	3	3
Concomitante.....	608	73	246	126	43	61	59
Concomitante avec fouet.....	11	2	5	4
Cumulative.....	21	1	4	11	4	1
Cumulative avec fouet.....	4	3	1
Concomitante et cumulative.....	60	5	20	26	4	5
Concomitante et cumulative avec fouet.....	7	4	3
Simple avec amende.....	36	6	9	2	4	15
Concomitante avec amende.....	13	3	4	2	1	3
Cause remise.....	3	1	1	1
Cause remise avec peine.....

TABLEAU 7.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS L'ÂGE À L'ADMISSION

Nature du délit	Total	Moins de 16 ans										70 ans et plus			
		16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans		50-59 ans	60-69 ans	
Total.....	1,663	4	19	44	70	113	89	424	322	196	153	156	53	15	6
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	1	2	1	2	4	1	1
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	37	5	2	5	2	9	8	2	1	3
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	1	3	11	11	15	25	34	12	3	2
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	3	2	8	10	15	1
Inceste.....	25	1	1	8	9	4	2
Autres.....	53	1	3	7	8	7	7	10	7	1	2
Délits contre la personne et la réputation.....	179	3	7	7	5	12	37	27	28	17	21	7	4	1
Connaissance charnelle.....	18	1	1	1	4	4	4	1	1
Homicide involontaire.....	22	1	3	2	6	3	2	3	1	1
Meurtre.....	8
Viol.....	21	2	4	1	7	1
Autres.....	110	3	3	3	3	8	18	17	22	10	14	5	4
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	4	16	32	59	95	73	364	270	150	106	97	34	8	2
Vol avec effraction.....	421	3	7	11	23	35	28	125	94	37	31	21	4	1	1
Effraction avec intention criminelle.....	126	1	6	9	6	3	39	20	18	9	9	6
Faux semblant et fraude.....	45	6	6	8	5	11	8	1
Faux.....	45	1	1	1	4	1	13	8	2	6	7
Emissions et tentative d'émission de faux documents.....	24	1	6	5	5	1	4	1	1
Receel.....	61	4	2	11	17	9	6	8	4
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	4	5	10	8	30	20	10	7	5	2	1
Vol à main armée.....	111	2	3	5	8	11	33	21	12	8	2	1
Vol.....	169	3	8	9	8	41	34	22	21	16	6	2
Vol d'automobiles.....	100	2	4	4	11	6	30	24	9	5	4	1
Autres.....	106	1	3	4	7	6	25	21	18	7	11	1	1	1
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	1	1
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	1	2	3
Au Canada.....	1	1
Hors du Canada.....	5	1	2	2

TABLEAU 8.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR À L'INCARCÉRATION

Âge à l'admission	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Rentiers	Total des chômeurs	Période de chômage						
							Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarée
Total.....	1,663	827	4	21	1	810	364	153	119	76	42	54	2
Moins de 16 ans.....	4		1			3	2		1				
16 ans.....	19	6	1	2		10	8	2					
17 ans.....	44	15	1			28	15	8	3		2		
18 ans.....	70	21		3		46	30	7	8			1	
19 ans.....	113	58		1		54	34	4	10	3	1	2	
20 ans.....	89	32		5		52	25	13	9	4		1	
21 à 24 ans.....	424	186	1	6		231	107	45	23	29	13	12	2
25 à 29 ans.....	322	165				157	65	29	21	17	7	18	
30 à 34 ans.....	196	109		4		83	30	19	16	9	5	4	
35 à 39 ans.....	153	88				65	27	8	10	6	5	9	
40 à 49 ans.....	156	97				59	17	12	12	7	6	5	
50 à 59 ans.....	53	38				15	3	6	2		3	1	
60 à 69 ans.....	15	10			1	4			3			1	
70 ans et plus.....	5	2				3	1		1	1		1	

TABLEAU 9.—MODE D'ACTIVITÉ: ANTÉRIEUR AU DÉLIT D'APRÈS L'ÂGE À L'ADMISSION

Mode d'activité	Total	Moins de 16 ans													
		16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	
Total.....	1,663	4	19	44	70	113	89	424	322	196	153	156	53	15	5
Agriculture.....	66		1	2		4	3	11	14	6	6	15	3	1	
Pêche, chasse et piégeage.....	11					1		5	1		1	1		1	1
Industrie forestière.....	26					4	1	12	5	5	2	2	1		
Industrie minière.....	30				1	2		12	7	4	3	3	1		
Industrie manufacturière.....	155	1	1	4	6	7		35	40	21	14	18	9	3	1
Eclairage et énergie électriques.....	1										1				
Industrie du bâtiment.....	107				8	3		21	13	20	19	11	7		
Transport et communication.....	112		1	1	5	7	9	32	25	13	7	10	1	1	
Commerce.....	36				1			6	5	3	5	8	2	1	
Finance et assurance.....	4									1		3			
Administration des affaires publiques.....	28					4		6	8	2	4	3	1		
Carrières professionnelles.....	23					1		1	2	5	5	4	5		
Amusements et sports.....	5		1					1			1	1	1		
Domesticité.....	52					2	1	7	13	5	5	15	3	1	
Lessivage, dégraissage, teinture.....	3						1	1					1		
Travail de bureau.....	20		1			1		4	4	5	2	3			
Ouvriers non spécialisés.....	149		1	8	9	18	6	39	29	14	12	9	3	1	
Étudiants.....	4	1	1	1				1							
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	21		2		3	1	5	6		4				1	
Rentiers.....	1													1	
Chômeurs.....	809	3	10	28	46	53	53	230	156	83	66	59	15	4	3

TABLEAU 10.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Âge à l'admission	Total	Aucune personne à charge	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix
Total.....	1,663	1,145	241	133	79	26	16	10	9	3	1
Moins de 16 ans.....	4	4									
16 ans.....	19	19									
17 ans.....	44	40	2	2							
18 ans.....	70	62	7	1							
19 ans.....	113	100	8	4	1						
20 ans.....	89	80	4	5							
21 à 24 ans.....	424	337	58	13	8	7	1				
25 à 29 ans.....	322	198	56	40	21	4	1	2			
30 à 34 ans.....	196	111	34	29	12	4	2	1	3		
35 à 39 ans.....	153	61	36	19	18	7	6	2	2	1	1
40 à 49 ans.....	156	90	21	16	12	3	5	4	3	2	
50 à 59 ans.....	53	29	11	4	5	1	1	1	1		
60 à 69 ans.....	15	9	4		2						
70 ans et plus.....	5	5									

TABLEAU 11.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Âge à l'admission	Total		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés, séparés
	Nombre	P.C.				
Total.....	1,663	100.0	1,066	476	33	88
Moins de 16 ans.....	4	0.2	4			
16 ans.....	19	1.1	19			
17 ans.....	44	2.6	44			
18 ans.....	70	4.2	69	1		
19 ans.....	113	6.8	106	7		
20 ans.....	89	5.4	83	6		
21 à 24 ans.....	424	25.5	345	73	2	4
25 à 29 ans.....	322	19.4	188	121	1	12
30 à 34 ans.....	196	11.8	81	91	2	22
35 à 39 ans.....	153	9.2	48	82	3	20
40 à 49 ans.....	156	9.4	58	69	11	18
50 à 59 ans.....	53	3.2	15	20	9	9
60 à 69 ans.....	15	0.9	4	6	2	3
70 ans et plus.....	5	0.3	2		3	

TABLEAU 12.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT DES DÉTENUS PAR PÉNITENCIER

Origine ethnique	Total		Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
	Nom- bre	Pour- centage							
Total.....	1,663	100.0	274	498	437		116	134	204
Anglais.....	314	18.9	83	18	117		13	19	64
Irlandais.....	224	13.4	59	23	88		17	18	19
Ecossais.....	204	12.3	52	18	52		17	18	47
Gallois.....	18	1.1	2		4		2	5	5
Originaires des possessions britanniques.....	2	0.1		2					
Américains.....	4	0.2		3				1	
Français.....	584	35.2	44	387	97		22	15	19
Autrichiens.....	4	0.2		2	1				1
Belges.....	3	0.2	3						
Bulgares.....									
Tchèques et Slovaques.....	3	0.2	1	2					
Danois.....	2	0.1			1				1
Hollandais.....	17	1.0	3		6		2	4	2
Finlandais.....	2	0.1			1		1		
Allemands.....	38	2.3	5	2	7		8	10	6
Grecs.....	1	0.1							1
Hongrois.....	8	0.5		2	1			1	4
Islandais.....									
Italiens.....	22	1.2		8	6		3	1	4
Yougoslaves.....	3	0.2		2	1				
Lithuaniens.....									
Norvégiens.....	7	0.4	1		1		1	2	2
Polonais.....	33	1.9	2	6	13		7	3	2
Roumains.....	3	0.2		1	1		1		
Russes.....	21	1.2	4	3	5		3	5	1
Suédois.....	7	0.4	2		2				3
Ukrainiens.....	41	2.5	1	5	10		6	13	6
Juifs.....	25	1.6	1	5	10		2	2	5
Espagnols.....	2	0.1			1				1
Portugais.....	2	0.1	1	1					
Chinois.....	3	0.2			1				2
Japonais.....	2	0.1		1					1
Hindous.....									
Arméniens.....									
Syriens.....	4	0.2	2	2					
Turcs.....									
Nègres.....	18	1.2	8	3	2		1	3	1
Mexicains.....	3	0.2			3				
Philippins.....									
Indiens (Amér. du Nord).....	38	2.3		2	6		9	14	7
Métis.....	1	0.1					1		

TABLEAU 13.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Origine ethnique	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés, séparés
Total.....	1,663	1,066	476	33	88
Anglais.....	314	179	97	8	30
Irlandais.....	224	143	63	6	12
Ecossais.....	204	117	64	5	18
Gallois.....	18	13	5		
Originaires des possessions britanniques..	2	2			
Américains.....	4	2	1		1
Français.....	584	418	151	5	10
Autrichiens.....	4	2	1		1
Belges.....	3	2	1		
Bulgares.....					
Tchèques et Slovaques.....	3	3			
Danois.....	2	2			
Hollandais.....	17	11	2	3	1
Finlandais.....	2	1	1		
Allemands.....	38	22	15		1
Grecs.....	1		1		
Hongrois.....	8	5	2		1
Islandais.....					
Italiens.....	22	14	7		1
Yougoslaves.....	3	3			
Lithuaniens.....					
Norvégiens.....	7	5	1		1
Polonais.....	33	21	8	1	3
Roumains.....	3	2	1		
Russes.....	21	13	7		1
Suédois.....	7	5	1		1
Ukrainiens.....	41	29	10	1	1
Juifs.....	25	6	16	1	2
Espagnols.....	2	1	1		
Portugais.....	2	2			
Chinois.....	3	2	1		
Japonais.....	2	2			
Arméniens.....					
Syriens.....	4	3	1		
Turcs.....					
Nègres.....	18	12	4	1	1
Mexicains.....	3	1	2		
Philippins.....					
Métis.....	1	1			
Indiens (Amérique du Nord).....	38	22	12	2	2

TABLEAU 14.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Origine ethnique	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	Ecole primaire	Ecole secondaire	Université
Total.....	1,663	35	7	1,336	253	32
Anglais.....	314	6	3	222	72	11
Irlandais.....	224	2	167	49	6
Ecossais.....	204	4	147	48	5
Gallois.....	18	10	7	1
Originaires des possessions britanniques.....	2	2
Américains.....	4	4
Français.....	584	8	2	542	28	4
Autrichiens.....	4	2	2
Belges.....	3	2	1
Bulgares.....
Tchèques et Slovaques.....	3	2	1
Danois.....	2	1	1
Hollandais.....	17	1	11	5
Finlandais.....	2	1	1
Allemands.....	38	2	24	11	1
Grecs.....	1	1
Hongrois.....	8	8
Islandais.....
Italiens.....	22	20	2
Yougoslaves.....	3	2	1
Lithuaniens.....
Norvégiens.....	7	7
Polonais.....	33	1	29	3
Roumains.....	3	3
Russes.....	21	19	2
Suédois.....	7	6	1
Ukrainiens.....	41	3	31	7
Juifs.....	25	1	15	7	2
Espagnols.....	2	1	1
Portugais.....	2	1	1
Chinois.....	3	2	1
Japonais.....	2	2
Hindous.....
Arméniens.....
Syriens.....	4	1	2	1
Turcs.....
Nègres.....	18	2	16
Mexicains.....	3	3
Philippins.....
Métis.....	1	1
Indiens (Amérique du Nord).....	38	6	32

TABLEAU 15.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE

Nature du délit	Total	Anglais	Irlandais	Ecoenais	Gallois	Originaires des possessions brit. Américaines	Français	Autrichiens	Belges	Bulgares	Tchèques et Slov.	Danois	Hollandais	Finnlandais	Allemands	Grecs	Hongrois	Islandais	Italiens	Yougoslaves	Lithuaniens	Norvégiens	Polonais	Roumains	Russes	Suédois	Ukrainiens	Juifs	Espagnols	Portugais	Chinois	Japonais	Hindous	Arméniens	Syriens	Nègres	Mexicains	Métis	Indiens (Amérique du Nord)		
Total.....	1,663	314	224	304	18	2	4	584	4	3	3	2	17	2	38	1	8	22	3	7	33	3	21	7	41	25	2	2	3	2	4	18	3	1	38						
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	2	4				2								1								1																	1	
Délits contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	37	7	8	3			14																2																	1	2
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	25	7	18	2		1	20					5		4		1		3				3		2	1	3	7	1		2										3
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	5	3	11	1		1	3							2								1		1		2	7			2										
Inceste.....	25	4		2			9						3		2								1		1																3
Autres.....	53	16	4	5	1		17						2			1			2			1		1	1	1		1													
Délits contre la personne et la réputation.....	179	33	36	22			1	54				1	1	1	5		3		1			1	1		1	1	6	2												8	
Connaissance charnelle.....	18	5	4					6									1																								1
Homicide involontaire.....	22	3	8	1			1	4							1							1				1															1
Meurtre.....	8	1	1	1				1							1										1		1	1													
Viol.....	21	4	3	4			5																																		5
Autres.....	110	20	20	16			38				1	1	1	3	2			1				1					4	1													1
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	246	167	161	16	2	2	484	4	3	3	1	11	1	27	1	3	18	3	6	25	3	17	5	31	16	1	2	1	2					4	18	2			24	
Vol avec effraction.....	421	70	54	42	6	2	170	2	1		1		2	1	9		1	2	2	3	11		3	3	3	13	1		1	1	2			1	4	1				12	
Effraction avec intention criminelle.....	126	24	22	26	1		34				1	1	1		3			3				1		1		3	2								2					1	
Faux semblant et fraude.....	45	13	3	7			14						2		1											1	3														
Faux.....	45	13	1	4	2		18	1							2			1							1																
Emission de faux documents.....	24	5	4	5	2		5								1												1														
Recel.....	61	11	8	6	1		24		1				1					1	1			3				2															
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	24	9	11	1		34								5			1				1		2		3	1		1						1	4	1			3	
Vol à main armée.....	111	23	14	15	2		37	1					1				1	4				3	1	3		3	1		1											1	
Vol.....	169	25	20	20	1		77						1		3			3					1	2	3	3	4								5						
Vol d'automobile.....	100	14	19	13			38		1				1		3			1				1	2	1	1	1	1													2	
Autres.....	106	24	13	12			33						2			1		2				1	5	1	3		2	4						1	1					1	
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2															1											1														
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	1	2				1								1								1																		
Au Canada.....	1																						1																		
Hors du Canada.....	5	1	2				1								1																										

RAPPORT DU SURINTENDANT DES PÉNITENCIERS

TABLEAU 16.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Origine ethnique	Total	Aucune condamnation antérieure	Total des détenus avec condamnations antérieures	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	1,663	375	1,287	443	79	52	143	314	69	188
Anglais.....	314	73	241	63	26	9	38	45	22	38
Irlandais.....	224	49	175	51	12	5	16	41	14	36
Ecoissais.....	204	54	150	53	10	5	20	37	5	20
Gallois.....	18	2	16	8			2	5	1	
Originaires des possessions britanniques	2	2								
Américains.....	4		3					3		
Français.....	584	111	473	192	17	22	46	120	13	61
Autrichiens.....	4	1	3			1	1	1		
Belges.....	3									
Bulgares.....										
Tchèques et Slovaques.....	3	1	2			1	1			
Danois.....	2	1	1							1
Hollandais.....	17	7	10	5			2	1		2
Finlandais.....	2		2							
Allemands.....	36	9	29	9	1	2	4	7	2	4
Grecs.....	1		1							1
Hongrois.....	8	7	1							
Islandais.....										
Italiens.....	22	3	19	5	2	1	2	5	1	3
Yougoslaves.....	3		3					2	1	
Lituanais.....										
Norvégiens.....	7	2	5	4				1		
Polonais.....	33	10	23	8	3	1	2	5	2	2
Roumains.....	3		3		1			2		
Russes.....	21	6	15	7	2	1		3		2
Suédois.....	7	1	6					4		1
Ukrainiens.....	41	9	32	10			1	12	5	4
Juifs.....	25	4	21	3	1	1	1	7	3	6
Espagnols.....	2	1	1							1
Portugais.....	2	2								
Chinois.....	3	1	2		1					1
Japonais.....	2	1	1					1		
Hindous.....										
Arméniens.....										
Syriens.....	4		4	1				2		1
Turcs.....										
Nègres.....	18	1	17	6	1	1	1	6		2
Mexicains.....	3		3				1			1
Philippins.....										
Métis.....	1		1	1						
Indiens (Amérique du Nord).....	38	13	25	14	1	2	3	4		1

TABLEAU 17.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUIS RURAUX OU URBAINS

Pays natal	Total		Détenuis ruraux	Détenuis urbains
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Nombre
Total.....	1,663	100.0	290	1,373
Canada.....	1,474	88.6	257	1,217
Angleterre.....	39	2.4	6	33
Irlande.....	12	0.7	2	10
Ecosse.....	18	1.1	1	17
Galles.....	6	0.3	2	4
Possessions britanniques.....	7	0.4		7
Etats-Unis.....	49	3.0	11	38
France.....	1	0.1		1
Autriche.....	3	0.1		3
Belgique.....				
Bulgarie.....				
Tchécoslovaquie.....	2	0.1	1	1
Danemark.....				
Hollande.....	1	0.1		1
Finlande.....	1	0.1		1
Allemagne.....	3	0.2	2	1
Grèce.....				
Hongrie.....	4	0.2	1	3
Islande.....	1	0.1	1	
Italie.....	2	0.1		2
Yougoslavie.....	3	0.2	2	1
Lithuanie.....				
Norvège.....	2	0.1		2
Pologne.....	12	0.7	1	11
Roumanie.....	2	0.1		2
Russie.....	13	0.7	2	10
Suède.....	3	0.2	1	2
Ukraine.....	4	0.2		4
Espagne.....				
Suisse.....				
Chine.....	1	0.1		1
Japon.....	1	0.1		1

TABLEAU 18.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUIS ET PAYS D'ORIGINE DES PARENTS

Pays natal	Total	Pays d'origine des parents								
		Père et mère canadiens	Père et mère britanniques	Père et mère étrangers	Père canadien, mère britannique	Père britannique, mère canadienne	Père canadien, mère étrangère	Père étranger, mère canadienne	Père britannique, mère étrangère	Père étranger, mère britannique
Total.....	1,663	1,005	212	207	50	60	38	52	21	18
Canada.....	1,474	987	132	125	50	57	35	51	19	18
Angleterre.....	39	1	38							
Irlande.....	12		12							
Ecosse.....	18		17						1	
Galles.....	6		6							
Possessions britanniques.....	7	1	6							
Etats-Unis.....	49	16	1	24		3	3	1	1	
France.....	1			1						
Autriche.....	3			3						
Belgique.....										
Bulgarie.....										
Tchécoslovaquie.....	2			2						
Danemark.....										
Hollande.....										
Finlande.....	1			1						
Allemagne.....	3			3						
Grèce.....										
Hongrie.....	4			4						
Islande.....	1			1						
Italie.....	2			2						
Yougoslavie.....	3			3						
Lithuanie.....										
Norvège.....	2			2						
Pologne.....	12			12						
Roumanie.....	2			2						
Russie.....	13			12						
Suède.....	3			3						
Ukraine.....	4			4						
Espagne.....										
Suisse.....										
Chine.....	1			1						
Japon.....	1			1						
Syrie.....										
Mexique.....										

TABLEAU 19.—LIEU DE NAISSANCE ET MŒURS DES DÉTENUÉS

Pays natal	Total	Abstèmes	Tempérants	Intem- pérants	Non-toxicomanes				Toxicomanes			
					Total	Abstèmes	Tempérants	Intem- pérants	Total	Abstèmes	Tempérants	Intem- pérants
Canada.....	1,663	258	1,151	254	1,598	247	1,102	249	65	11	50	4
Canada.....	1,474	234	1,014	226	1,422	224	974	224	52	10	40	2
Angleterre.....	39	7	27	5	38	7	26	5	1		1	
Irlande.....	12		7	5	11		6	5	1		1	
Ecosse.....	18	1	15	2	15	1	12	2	3		3	
Galles.....	6	2	4		6	2	4					
Possessions britann...	7	1	3	3	4	1	2	1	3		1	2
Etats-Unis.....	49	8	36	5	47	8	35	4	2		2	
France.....	1			1	1			1				
Autriche.....	3		2	1	3		2	1				
Belgique.....												
Bulgarie.....												
Tchécoslovaquie.....	2		1	1	2		1	1				
Danemark.....												
Hollande.....	1		1		1		1					
Finlande.....	1		1		1		1					
Allemagne.....	3		3		3		3					
Grèce.....												
Hongrie.....	4	1	3		4	1	3					
Islande.....	1			1	1			1				
Italie.....	2		2		2		2					
Yougoslavie.....	3		3		3		3					
Lithuanie.....												
Norvège.....	2		1	1	1			1	1		1	
Pologne.....	12		10	2	12		10	2				
Roumanie.....	2	1	1		1		1		1	1		
Russie.....	12	2	9	1	11	2	8	1	1		1	
Suède.....	3		3		3		3					
Ukraine.....	4		4		4		4					
Espagne.....												
Suisse.....												
Chine.....	1	1			1	1						
Japon.....	1		1		1		1					

TABLEAU 20.—LIEU DE NAISSANCE ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Pays natal	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	Ecole primaire	Ecole secondaire	Université
Total.....	1,663	35	7	1,336	253	32
Canada.....	1,474	29	6	1,202	213	24
Angleterre.....	39	1		25	11	2
Irlande.....	12			11		1
Ecosse.....	18	1		12	5	
Galles.....	6			4	1	1
Possessions britanniques.....	7			4	3	
Etats-Unis.....	49	2		30	15	2
France.....	1			1		
Autriche.....	3			3		
Belgique.....						
Bulgarie.....						
Tchécoslovaquie.....	2			1		1
Danemark.....						
Hollande.....	1			1		
Finlande.....	1				1	
Allemagne.....	3			2		1
Grèce.....						
Hongrie.....	4			4		
Islande.....	1			1		
Italie.....	2			2		
Yougoslavie.....	3			2	1	
Lithuanie.....						
Norvège.....	2			2		
Pologne.....	12			12		
Roumanie.....	2			1	1	
Russie.....	12	1	1	8	2	
Suède.....	3			3		
Ukraine.....	4	1		3		
Espagne.....						
Suisse.....						
Chine.....	1			1		
Japon.....	1			1		

TABLEAU 21.—ORIGINE ETHNIQUE ET LIEU DE NAISSANCE

Origine ethnique	Total	Canada	Iles Britanniques et possessions britanniques	Etats-Unis	Europe	Asie
Total.....	1,663	1,474	82	49	56	3
Anglais.....	314	287	41	6		
Irlandais.....	224	200	17	7		
Ecossais.....	204	179	20	5		
Gallois.....	18	14	4			
Originaires des possessions britanniques.....	2	2				
Américains.....	4	3		1		
Français.....	584	587		16	1	
Autrichiens.....	4	3			1	
Belges.....	3	3				
Bulgares.....						
Tchèques et Slovaques.....	3	1			2	
Danois.....	2	1			1	
Hollandais.....	17	15		1	1	
Finlandais.....	2	1			1	
Allemands.....	39	30		5	3	
Grecs.....	1	1				
Hongrois.....	8	3		1	5	
Islandais.....						
Italiens.....	22	20			2	
Yougoslaves.....	3				3	
Lithuaniens.....	7					
Norvégiens.....		5				
Pononais.....	33	26			7	
Roumains.....	3	3		1		
Russes.....	21	15			6	
Suédois.....	7	4			3	
Ukrainiens.....	41	34			7	
Juifs.....	25	13		1	11	
Espagnols.....	2	1		1		
Portugais.....	2	1		1		
Chinois.....	3	2				1
Japonais.....	2	1				1
Hindous.....						
Arméniens.....						
Syriens.....	4	4				
Turcs.....						
Nègres.....	18	18				
Mexicains.....	3	3				
Philippins.....						
Métis.....	1	1				
Indiens (Amérique du Nord).....	38	35		3		

TABLEAU 22.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA ET DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA

Pays natal	Durée de leur séjour au Canada				
	Total	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus
Total.....	189	14	8	6	161
Angleterre.....	39		4	1	34
Irlande.....	12		1		11
Ecosse.....	18		1		17
Galles.....	6				6
Possessions britanniques.....	7	1			6
Etats-Unis.....	49	11	1	1	36
France.....	1		1		
Autriche.....	3				3
Belgique.....					
Bulgarie.....					
Tchécoslovaquie.....	2				2
Danemark.....					
Hollande.....	1			1	
Finlande.....	1				1
Allemagne.....	3	2			1
Grèce.....					
Hongrie.....	4				4
Islande.....	1				1
Italie.....	2				2
Yougoslavie.....	3				3
Lithuanie.....					
Norvège.....	2				2
Pologne.....	12				12
Roumanie.....	2				2
Russie.....	12			2	10
Suède.....	3				3
Ukraine.....	4			1	3
Espagne.....					
Suisse.....					
Chine.....	1				1
Japon.....	1				1

TABLEAU 23.—CITOYENNETÉ DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA ET DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA AVANT LEUR ADMISSION AU PÉNITENCIER

Citoyenneté	Total		Moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus
	Nom- bre	Pourcen- tage				
Total.....	189	11.4	14	8	6	161
Aubains.....	37	2.2	12	3	4	18
Naturalisés.....	74	4.5		1	1	72
Sujets britanniques de naissance—Au Canada plus de 5 ans.....	77	4.6	1	4	1	71
Sujets britanniques de naissance—Au Canada moins de 5 ans.....	1	0.1	1			

TABLEAU 24.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR À L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Rentiers	Total des chômeurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total.....	1,663	827	4	21	1	810	364	153	119	76	42	54	2
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	3				9	3	1	2	3			
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	37	11		2		24	10	5	4	3		2	
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	69		2		46	17	10	5	6	4	4	
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	13		2		24	4	6	3	4	4	3	
Inceste.....	25	22				3	1	1	1				
Autres.....	53	34				19	12	3	1	2		1	
Délits contre la personne et la réputation.....	179	121		1	1	56	23	15	12	1	1	4	
Connaissance charnelle.....	18	11				7	3	4					
Homicide involontaire.....	22	16				6	3	2			1		
Meurtre.....	8	7				1	1						
Viol.....	21	18				3	1	2					
Autres.....	110	69		1	1	39	15	11	8	1		4	
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	615	4	16		675	311	122	96	63	37	44	2
Vol avec effraction.....	421	174	1	7		239	108	37	35	30	18	13	
Effraction avec intention criminelle.....	126	55	1	2		68	32	11	9	5	3	3	
Faux semblant et fraude.....	45	30				15	3	3	4	3	1	1	
Faux.....	45	28				17	8	2	5	2			
Emission de faux documents.....	24	13				11	5	4	1	1			
Recel.....	61	28				33	16	6	7		3	1	
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	54		1		47	17	13	8	4	1	4	
Vol à main armée.....	111	43		3		65	27	12	15	2	1	7	1
Vol.....	169	82		1		86	44	21	4	6	4	7	
Vol d'automobiles.....	109	55		1		44	24	10	4	2	1	2	1
Autres.....	106	53	2	1		50	27	3	4	3	2	6	
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	2											
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	6											
Au Canada.....	1	1											
Hors du Canada.....	5	5											

TABLEAU 25.—NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE D'APRÈS L'ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR À L'INCARCÉRATION

Nombre de personnes à charge	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Rentiers	Total des chômeurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total.....	1,663	827	4	21	1	810	364	153	119	76	42	54	2
Aucune personne à charge.....	1,145	518	4	21	1	601	276	114	82	63	29	36	1
Total des détenus ayant des personnes à charge.....	518	309				209	88	39	37	13	13	18	1
Une.....	241	126				115	45	19	21	7	9	13	1
Deux.....	133	85				48	26	7	6	3	1	5	
Trois.....	79	63				16	11	4	0	1	1		
Quatre.....	26	17				9	3	3		2	1		
Cinq.....	16	11				5	1	3		1			
Six.....	10	8				2	1	1					
Sept.....	9	8				1	1						
Huit à dix.....	3	3				0							
Plus de dix.....	1	1				0							

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT AU DÉLIT, PAR PÉNITENCIER

Profession	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,663	274	498	437		116	134	204
Etudiants.....	4	2		1		1		
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	21	2	5	9		2		3
Rentiers.....	1			1				
Chômeurs.....	809	134	283	140		61	61	130
Agriculture.....	68	10	11	21		1	20	3
Cultivateurs.....	27		6	10			10	1
Jardiniers.....	2	1		1				
Ouvriers agricoles.....	36	9	5	10		1	10	1
Aviculteurs.....	1							1
Pêche, chasse, piégeage.....	11	2	1	1		1	1	5
Pêcheurs.....	9	2	1	1		1	1	5
Chasseurs, piégeurs.....	2							
Exploitation forestière.....	26	11		6		3	4	2
Propriétaires, gérants.....	1							1
Gardes forestiers.....	24	10		6		3	4	1
Bûcherons.....	2							
Mines.....	30	13	3	7		3	3	1
Propriétaires, gérants de houillères.....	5	5						
Mineurs (charbon).....	11	6	2	1			1	1
Mineurs (autres).....	12	1	1	5		3	2	
Manœuvres (chargeurs).....	1	1						
Manœuvres.....								
Bocardeurs.....	1			1				
Manufactures.....	155	15	47	67		4	6	16
Boulangers.....	11	1	1	6		1		2
Confiseurs, fabricants de biscuits.....	1			1				
Conservateurs (fruits et légumes).....	2			2				
Raffineurs de sucre.....	1	1						
Tabatiers.....	1			1				
Ouvriers en caoutchouc.....	2			2				1
Conservateurs et saleurs de poisson.....	2	1						
Conservateurs, saleurs et empaqueurs de viande.....	2					1	1	
Bouchers, abatteurs.....	4		2			1	1	
Fabricants de beurre et de fromage.....	2			2				
Fourreurs.....	1	1						
Préposés de machines (chaussures) cordonnier.....	13	2	6	4				1
Tisserands.....	1		1					
Coupeurs, essayeurs.....	3		3					
Couseurs et couturières (ailleurs qu'à l'usine).....	1			1				
Tailleurs.....	10	1	6	1			1	1
Scieurs, fabricants de bardeaux.....	2			1				1
Raboteurs, ciseleurs.....	1							1
Ebénistes, rembourreurs.....	1							1
Vanniers et layetiers.....	4		1					
Imprimeurs, apprentis.....	2		2					
Forgerons.....	2	1	1					
Mouleurs.....	10	1		7				2
Chauffeurs.....	3			2				1
Ouvriers en acier, couleurs.....	1			1				
Machinistes.....	18	1	2	13		1	1	
Préposés de tour.....	1			1				
Fabricants de matrices et d'outils.....	1			1				
Mécaniciens.....	34	1	20	10				3
Conducteurs de tracteur.....	1						1	
Pressiers.....	1							
Tôliers.....	2			2				
Ferblantiers.....	2			1			1	
Riveurs.....	1		1					
Soudeurs.....	4	2		2				
Constructeurs de moulins.....	1			1				
Métaux précieux et galvanoplastie— Bijoutiers, horlogers, réparateurs.....	2			2				
Appareils électriques— Réparateurs d'articles électriques et de radiorécepteurs.....	3			1				2
Produits minéraux non métalliques— Préposés de sableuses, polisseurs, miroitiers.....	1			1				
Tailleurs de pierre.....	1	1						

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT AU DÉLIT, PAR PÉNITENCIER—*Suite*

Profession	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Fabricants de produits chimiques et de peinture—								
Fabricants de munitions.....	1	1						
Préparateur de produits chimiques.....	1		1					
Eclairage et énergie électrique.....	1						1	
Mécaniciens de machines fixes.....	1						1	
Construction.....	107	11	39	37		5	9	6
Contremaitres, surveillants.....	6			5			1	
Briqueurs, maçons, poseurs de tuiles.....	7		1	3		1	2	
Menuisiers.....	32	5	15	8		2	1	1
Finisseurs au ciment et au béton.....	2						2	
Electriciens, radioélectriciens.....	9		6	3				
Peintres, décorateurs.....	29	5	8	11		1	2	3
Plâtriers, poseurs de lattes.....	4		2	1			1	
Plombiers, fumistes.....	15	1	7	4		1		2
Couvreurs et ramoneurs.....	1							1
Ouvriers en fer et en acier.....	2			2				
Transport, communications et entreposage.....	8	1		2		2	1	2
Contremaitre.....	1					1		
Chauffeurs.....	2	1		1				
Cantonniers, gardes-lignes.....	1							1
Garçons de wagon-lit.....	1			1				
Serre-freins.....	3					1	1	1
Navigation.....	24	12	2	5				5
Ingénieurs.....	1	1						
Marins, matelots, hommes de pont.....	15	7	2	3				3
Chauffeurs de navire.....	4			2				2
Garçons de bord.....	1							
Débardeurs, arrimeurs.....	3	3						
Transport routier.....	71	11	12	30		9	5	4
Chauffeurs, chauffeurs d'autobus.....	2		1			1		
Chauffeurs de camion.....	65	10	11	29		8	4	3
Conducteurs d'attelage, charretiers.....	1	1						
Garagistes.....	1						1	
Contremaitres, propriétaires—camionnage.....	2			1				1
Communication.....	8	2		1		1	1	3
Postillons.....	3	1						2
Poseurs de lignes, poseurs de câbles.....	3	1		1		1		
Messagers.....	2						1	1
Entreposage et emmagasinage.....	1		1					
Expéditeurs.....	1		1					
Commerce.....	36	9	5	10		1	5	6
Commerçants (détail).....	4	1		2				1
Agents de publicité.....	1							1
Colporteurs.....	1	1						
Acheteurs.....	2						2	
Solliciteurs, agents de ventes.....	1						1	
Vendeurs, vendeuses.....	26	7	4	8		1	2	4
Afficheurs.....	1		1					
Finance, assurance.....	4	1						3
Agents de change et courtiers en valeurs.....	1							1
Courtiers.....	1	1						
Agents d'assurance.....	2							2
Administration publique et défense.....	26	4	4	11		3	3	3
Employés des services publics.....	2	1						1
Policiers et détectives.....	1	1						
Pompiers.....	1						1	
Armée.....	21	2	3	11		3	2	
Marine.....	3		1					2
Carrières professionnelles.....	23	3	6	10		1	1	2
Avocats.....	1	1						
Médecins et chirurgiens.....	1					1		
Dentistes.....	1	1						
Ostéopathes et chiropraticiens.....	1						1	
Instituteurs.....	1			1				
Ingénieurs civils, ingénieurs sanitaires.....	4		1	3				
Ingénieurs en électricité et en T.S.F.....	1			1				
Chimistes, pharmaciens, métallurgistes.....	1	1						

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT AU DÉLIT, PAR PÉNITENCIER—Fin

Profession	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Carrières professionnelles—fin								
Comptables.....	7		3	2				2
Dessinateurs.....	1		1					
Journalistes.....	1		1					
Bibliothécaires.....	1			1				
Musiciens.....	1			1				
Auxiliaires de l'assistance sociale.....	1			1				
Amusements et sports	5	1	3	1				
Acteurs.....	2		2					
Sportifs, forains.....	2	1		1				
Projectionnistes.....	1		1					
Service	62	2	14	26		5	3	3
Restaurateurs.....	1			1				
Garçons de table.....	7		2	4		1		
Concierges.....	2			1			1	
Gardiens, gardes.....	2	1				1		
Hôteliers.....	2			1			1	
Barbiers, coiffeurs.....	4		3	1				
Cuisiniers.....	25		9	12		3		1
Domestiques, omnibus.....	1			1				
Plantons.....	6	1		2			1	1
Domestiques d'asiles, d'hôpital.....	2			1				1
Buandiers, dégraisseurs et teinturiers	3			2				1
Presseurs.....	1			1				
Dégraisseurs et teinturiers.....	1							1
Buandiers.....	1			1				
Travail de bureau	20	1	11	7				1
Teneurs de livres, caissiers.....	5		2	2				1
Commis, pointeurs, garçons de bureau, dresseurs d'inventaire.....	15	1	9	5				
Ouvriers non spécialisés	149	27	51	43		13	10	5

TABLEAU 27.—NATURE DU DÉLIT ET SALAIRE HEBDOMADAIRE DES DÉTENUS LORS DE LEUR DERNIER EMPLOI

Nature du délit	Total	Moins de \$5	\$5 à \$10	\$10 à \$15	\$15 à \$20	\$20 à \$30	\$30 à \$40	\$40 à \$50	\$50 à \$75	\$75 et plus	Détenus n'ayant jamais travaillé	Détenus à leur compte
Total.....	1,663	2	12	33	141	580	543	186	98	29	23	16
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12		1	2	1	4	2	1				1
Délits contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	37		1	1	3	13	12	5			2	
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	1		1	3	42	44	10	9	2	2	3
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39			1	1	15	13	4	3		2	
Inceste.....	25					9	6	5	2			3
Autres.....	53	1			2	18	25	1	4	2		
Délits contre la personne et la réputation.....	179	1	1	3	20	65	56	13	10	3	1	6
Connaissance charnelle.....	18				3	5	8	2				
Homicide involontaire.....	22				1	9	7	3	1			1
Meurtre.....	8	1			2	2	2		2			1
Viol.....	21				3	7	7	1	1			2
Autres.....	110		1	3	11	44	32	7	6	3	1	2
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310		9	26	111	455	428	157	79	21	18	6
Vol avec effraction.....	421		3	9	39	162	135	45	19	1	7	2
Effraction avec intention criminelle.....	126			1	10	38	50	13	9	5	3	
Faux semblant et fraude.....	45				7	10	16	5	8	5		1
Faux.....	45				7	18	10	7	2	1		
Emission de faux documents.....	24			1	2	5	7	3	4	1		1
Recel.....	61				3	14	20	15	7	1		1
Vol qualifié et vol avec violence.....	102		2	2	11	36	37	7	5		1	1
Vol à main armée.....	111			5	3	42	40	9	7		3	
Vol.....	169		1	5	16	55	53	27	9	2	1	
Vol d'automobile.....	100		1	1	10	43	24	12	6	2	1	
Autres.....	106		2	2	10	32	36	14	4	4	2	
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2							1		1		
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6				3	1				2		
Au Canada.....	1									1		
Hors du Canada.....	5				3	1				1		

TABLEAU 28.—NATURE DU DÉLIT ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature du délit	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	Ecole primaire	Ecole secondaire	Université
Total.....	1,663	35	7	1,336	252	33
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12			11	1	
Délits contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	37	1	1	27	8	
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	5		85	24	3
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39			26	12	1
Inceste.....	25	4		20	1	
Autres.....	53	1		39	11	2
Délits contre la personne et la réputation.....	179	7	1	151	14	6
Connaissance charnelle.....	18	1		16		1
Homicide involontaire.....	22			19	3	
Meurtre.....	8		1	7		
Viol.....	21			19	2	
Autres.....	110	6		90	9	5
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	22	5	1,058	202	23
Vol avec effraction.....	421	9	2	355	53	3
Effraction avec intention criminelle.....	126	3		99	25	
Faux semblant et fraude.....	45		1	21	15	8
Faux.....	45			28	14	3
Emission de faux documents.....	24			13	9	2
Recel.....	61	3		51	8	
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	2		87	13	
Vol à main armée.....	111			89	21	
Vol.....	169	4	2	128	22	3
Vol d'automobile.....	100	1		87	11	1
Autres.....	106	2		90	12	2
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2			2		
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6			2	3	1
Au Canada.....	1			1		
Hors du Canada.....	5			1	3	1

TABLEAU 29.—DEGRÉ D'INSTRUCTION: CLASSEMENT D'APRÈS LA LANGUE PARLÉE

Degré d'instruction	Total	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Anglais et langue maternelle	Français et langue maternelle	Anglais, français et langue maternelle	Langue maternelle seulement	Sourd-muet
Total.....	1,668	927	114	470	121	1	27	2	1
Illettrés.....	36	23	3	5	5				
Détenus sachant lire seulement.....	7	4	1	1				1	
Ecole primaire.....	1,336	679	110	429	93	1	23		1
Ecole secondaire.....	252	198		29	20		4	1	
Université.....	32	23		6	3				

TABLEAU 30.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Condamnations antérieures	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	Ecole primaire	Ecole secondaire	Université
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,288	24	5	1,033	202	24
Une.....	243	4	1	215	21	2
Deux.....	192	3	1	150	33	5
Trois.....	179	3	1	147	26	2
Quatre.....	157	2		120	31	4
Cinq.....	115		1	93	19	2
Six à dix.....	289	7		225	48	6
Onze à quinze.....	75	4	1	49	19	2
Seize à vingt.....	19			17	2	
Plus de vingt.....	19	1		14	3	1

TABLEAU 31.—NATURE DU DÉLIT ET ÉTAT CIVIL

Nature du délit	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés, séparés
Total.....	1,663	1,036	476	33	88
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	9	2		1
Délits contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	37	30	6		1
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	45	52	7	13
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	12	22	2	3
Inceste.....	25	1	15	5	4
Autres.....	53	32	15		6
Délits contre la personne et la réputation.....	179	101	66	4	8
Connaissance charnelle.....	18	9	3	1	
Homicide involontaire.....	22	15	6	1	
Meurtre.....	8	3	3	2	
Viol.....	21	10	9		2
Autres.....	110	64	40		6
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	878	345	22	65
Vol avec effraction.....	421	323	83	3	12
Effraction avec intention criminelle.....	126	78	36	2	10
Faux semblant et fraude.....	45	10	21	5	9
Faux.....	45	27	12		6
Emission de faux documents.....	24	14	8	1	1
Recel.....	61	35	25		1
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	73	24	2	3
Vol à main armée.....	111	78	29	1	3
Vol.....	169	102	56	5	6
Vol d'automobiles.....	100	72	23		5
Autres.....	106	66	28	3	9
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	2			
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	1	5		
Au Canada.....	1		1		
Hors du Canada.....	5	1	4		

TABLEAU 32.—SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI ET ÉTAT CIVIL

Salaire hebdomadaire	Total		Céliba- taires	Mariés	Veufs	Divorcés, séparés
	Nombre	Pourcentage				
Total.....	1,663	100.0	1,066	476	33	88
Moins de \$5.....	2	0.1	1	1
\$5 à \$10.....	12	0.7	10	2
\$10 à \$15.....	33	1.9	28	4	1
\$15 à \$20.....	141	8.5	104	28	2	7
\$20 à \$30.....	580	34.9	426	121	10	23
\$30 à \$40.....	543	32.7	329	166	12	36
\$40 à \$50.....	186	11.2	96	73	4	13
\$50 à \$75.....	98	5.9	40	50	4	4
\$75 et plus.....	29	1.7	6	20	1	2
Détenus n'ayant jamais tra- vaillé.....	23	1.4	23
Détenus à leur compte.....	16	1.0	3	12	1

TABLEAU 33.—ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION ET ÉTAT CIVIL

Etat d'activité antérieure à la condamnation	Total		Céliba- taires	Mariés	Veufs	Divorcés, séparés
	Nombre	Pourcentage				
Total.....	1,663	100.0	1,066	476	33	88
Travailleurs.....	827	49.7	451	302	22	52
Etudiants.....	4	0.2	4
Détenus n'ayant jamais tra- vaillé.....	21	1.3	21
Rentiers.....	1	0.1	1
Total des chômeurs.....	810	48.7	589	174	11	36
Moins de 3 mois.....	364	21.9	277	69	4	14
3 à 6 mois.....	153	9.2	110	34	2	7
6 à 12 mois.....	119	7.2	73	34	3	9
1 à 2 ans.....	76	4.6	60	11	1	4
2 à 3 ans.....	42	2.5	31	9	2
3 ans et plus.....	54	3.2	37	16	1
Non déclaré.....	2	0.1	1	1

TABLEAU 34.—NATURE DU DÉLIT ET CASIER JUDICIAIRE

Nature du délit	Total	Aucune condamnation	Total	Condamnations antérieures						
				Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	1,663	375	1,288	444	79	53	141	314	69	188
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	4	8	3			1	2	1	1
Délits contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	37	7	30	16	2	1	5	2	2	2
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	40	77	27	1	3		20	3	14
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	1	38	4	1			23	2	8
Incest.....	25	19	6	0						
Autres.....	53	20	33	17		3		6	1	6
Délits contre la personne et la réputation.....	179	92	87	34	6	5	10	20	5	7
Connaissance charnelle.....	18	11	7	3	1	1	1	1		1
Homicide involontaire.....	22	12	10	0			8	1		
Meurtre.....	3	1	2	1						
Viol.....	21	12	9	5						1
Autres.....	110	50	60	20	5	4	5	17	4	5
Délits contre le droit et la propriété.....	1,810	237	1,573	382	70	44	125	281	57	164
Vol avec effraction.....	421	59	362	119	27	9	53	85	16	53
Effraction avec intention criminelle.....	126	10	116	33	0	7	18	23	6	20
Faux semblant et fraude.....	45	3	42	19	1	3	2	8	2	8
Faux.....	45	6	39	19	1	4	3	8	2	2
Emission de faux documents.....	24	6	18	3			1	6	2	3
Receuil.....	61	8	53	8	3	3	5	18	6	11
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	21	81	37	3		10	31	6	9
Vol à main armée.....	111	39	72	23	11		12	9	6	8
Vol.....	169	31	138	49	4	4	12	41	5	23
Vol d'automobiles.....	100	36	64	30	8	8	5	20	6	15
Autres.....	106	36	70	23	3	1	4	22	5	12
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	2								
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	3	3	2					1	
Au Canada.....	1		1	1						
Hors du Canada.....	5	3	2	1					1	

TABLEAU 35.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET DURÉE DES PEINES

Condamnations antérieures	Total	Moins d'un mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	10 ans et plus
Une.....	243	44	61	47	34	33	18	5	1
Deux.....	192	9	11	17	32	49	40	25	7	2
Trois.....	179	1	13	28	33	44	40	14	6
Quatre.....	157	2	8	12	19	45	44	25	2
Cinq.....	115	2	1	7	11	17	34	35	8
Six à dix.....	289	1	4	3	22	29	73	110	47
Onze à quinze.....	75	1	1	2	1	12	33	25
Seize à vingt.....	19	1	3	10	5
Plus de vingt.....	19	1	4	7	7

TABLEAU 36.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES À UNE INSTITUTION DE DÉTENTION

Condamnations antérieures	A une institution de détention		Au pénitencier	A la maison de correction	A la prison
	Nombre	Pourcentage			
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,288	100.0	623	478	1,087
Une.....	243	18.9	31	178
Deux.....	192	14.9	63	4	141
Trois.....	179	13.9	73	7	144
Quatre.....	157	12.2	84	25	137
Cinq.....	115	8.9	72	62	100
Six à dix.....	289	22.5	210	76	274
Onze à quinze.....	75	5.8	62	123	75
Seize à vingt.....	19	1.5	14	119	19
Plus de vingt.....	19	1.5	14	57	19

TABLEAU 37.—DURÉE DES PEINES ANTÉRIEURES

Durée de la peine antérieure	Total		Pénitencier	Maison de correction	Prison
	Nombre	Pourcentage			
Total des détenus ayant déjà purgé des peines.....	1,288	100.0	623	478	1,087
Moins d'un mois.....	53	4.1	53
1 à 3 mois.....	78	6.1	1	4	74
3 à 6 mois.....	91	7.1	1	6	85
6 à 12 mois.....	117	9.1	25	106
1 à 2 ans.....	170	13.2	24	62	132
2 à 3 ans.....	195	15.1	104	76	152
3 à 5 ans.....	240	18.6	167	129	193
5 à 10 ans.....	242	18.8	224	119	208
10 ans et plus.....	102	7.9	102	57	84

TABLEAU 38.—CONDAMNATIONS ET ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEURS

Condammations antérieures	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Rentiers	Période de chômage							
						Total des chômeurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,288	609	1	20	658	275	124	99	67	40	51	2
Une.....	243	133	2	108	53	31	11	8	2	3
Deux.....	192	91	1	6	94	50	16	16	8	2	2
Trois.....	179	85	94	38	19	11	12	4	10
Quatre.....	157	70	2	85	42	8	16	8	4	7
Cinq.....	115	58	4	53	19	9	12	8	3	2
Six à dix.....	289	131	4	154	44	32	23	16	18	20	1
Onze à quinze.....	75	27	2	46	19	6	4	4	7	5	1
Seize à vingt.....	19	7	12	7	1	4
Plus de vingt.....	19	7	12	3	2	2	3	2

TABLEAU 39.—CASIER JUDICIAIRE: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT D'ACTIVITÉ ET LE DOMICILE AVANT LA CONDAMNATION

Condamnations antérieures	Total	Travailleurs	Chômeurs	Domicile rural			Domicile urbain		
				Total	Travailleurs	Chômeurs	Total	Travailleurs	Chômeurs
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,288	608	680	208	102	106	1,090	506	574
A la prison seulement.....	444	203	241	105	61	44	339	142	197
A la maison de correction seulement.....	79	45	84	5	2	3	74	43	31
Au pénitencier seulement.....	53	35	18	6	4	2	47	31	16
A la prison et à la maison de correction.....	141	67	74	16	5	11	125	62	63
A la prison et au pénitencier.....	314	123	191	58	20	38	256	103	153
A la maison de correction et au pénitencier.....	69	37	32	3	2	1	66	35	31
A la prison, à la maison de correction et au pénitencier.....	188	98	90	15	8	7	173	90	83

TABLEAU 40.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Condamnations antérieures	Total	Aucune personne à charge	Total des détenus ayant des personnes à charge	Nombre de personnes à charge							
				Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,288	903	385	195	98	56	19	7	7	4	1
Une.....	243	171	72	39	17	8	3	1	2	1	1
Deux.....	192	143	49	13	16	14	3	2	1		
Trois.....	179	186	43	25	10	4	2			2	
Quatre.....	157	110	47	32	9	3	1	1	1		
Cinq.....	115	79	36	18	10	4	3			1	
Six à dix.....	289	184	105	51	26	19	4	3	2		
Onze à quinze.....	75	48	27	13	7	3	3		1		
Seize à vingt.....	19	15	4	3	1						
Plus de vingt.....	19	17	2	1	1						

TABLEAU 41.—CASIER JUDICIAIRE ET NOMBRE DE CONDAMNATIONS

Condamnations antérieures	Total	Nombre de condamnations								
		Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six à dix	Onze à quinze	Seize à vingt	Plus de vingt
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,288	243	192	179	157	115	289	75	19	19
A la prison seulement.....	444	177	84	57	42	23	48	6	4	3
A la maison de correction seulement.....	79	33	22	16	6	1	1			
Au pénitencier seulement.....	53	32	14	7						
A la prison et à la maison de correction.....	141									
Prison.....	141	1	23	38	25	19	30	7		2
Maison de correction.....	141	1	23	33	25	19	30	7	1	2
A la prison et au pénitencier.....	314									
Prison.....	314		34	41	41	37	108	34	10	8
Pénitencier.....	314		34	41	41	37	108	34	10	8
A la maison de correction et au pénitencier.....	69									
Maison de correction.....	69		15	12	14	14	14			
Pénitencier.....	69		15	12	14	14	14			
A la prison, à la maison de correction et au pénitencier.....	188									
Prison.....	188			13	20	21	67	28	4	6
Maison de correction.....	188			13	20	21	67	28	4	6
Pénitencier.....	188			13	20	21	67	28	4	6

TABLEAU 42.—CASIER JUDICIAIRE ET SÉJOUR DANS UNE INSTITUTION

Condammations antérieures	Total	Détenus n'ayant pas séjourné dans une institution	Détenus ayant séjourné dans une institution	Hôpital des maladies mentales	Hôpital pour tuberculeux	Autres institutions
Total des détenus ayant subi des condammations antérieures.....	1,288	1,153	135	25	12	97
A la prison seulement.....	444	411	33	7	1	25
A la maison de correction seulement.....	79	62	17	2	15
Au pénitencier seulement.....	53	49	4	1	1	2
A la prison et à la maison de correction.....	141	125	16	2	3	11
A la prison et au pénitencier.....	314	286	28	12	4	12
A la maison de correction et au pénitencier.....	69	57	12	2	10
A la prison, à la maison de correction et au pénitencier.....	188	163	25	2	1	22

TABLEAU 43.—NATURE DU DÉLIT ET MŒURS

Nature du délit	Total	Non-toxicomanes				Toxicomanes						
		Abstèmes	Tempérants	Intempérants	Total	Abstèmes	Tempérants	Intempérants				
Total.....	1,663	258	1,152	253	1,598	247	1,102	249	65	11	50	4
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	3	8	1	12	3	8	1
Délits contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	37	8	26	3	37	8	26	3
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	20	87	10	91	15	67	9	26	5	20	1
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	6	32	1	14	1	13	25	5	19	1
Inceste.....	25	3	22	25	3	22
Autres.....	53	11	33	9	52	11	32	9	1	1
Délits contre la personne et la réputation.....	179	27	130	22	178	27	129	22	1	1
Connaissance charnelle.....	18	4	13	1	18	4	13	1
Homicide involontaire.....	22	7	15	22	7	15
Meurtre.....	8	1	6	1	8	1	6	1
Viol.....	21	1	18	2	21	1	18	2
Autres.....	110	14	78	18	109	14	77	18	1	1
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	199	894	217	1,272	193	865	214	38	6	29	3
Vol avec effraction.....	421	63	286	73	412	61	280	71	9	1	6	2
Effraction avec intention criminelle.....	126	17	89	20	119	17	82	20	7	7
Faux semblant et fraude.....	45	7	33	5	44	6	33	5	1	1
Faux.....	45	17	24	4	44	16	24	4	1	1
Emission de faux documents.....	24	3	19	2	22	3	18	1	2	1	1
Receel.....	61	8	42	11	58	7	40	11	3	1	2
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	14	69	19	102	14	69	19
Vol à main armée.....	111	18	76	17	108	17	74	17	3	1	2
Vol.....	169	23	114	32	162	23	107	32	7	7
Vol d'automobile.....	100	12	67	21	98	12	65	21	2	2
Autres.....	106	18	75	13	103	17	73	13	3	1	2
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	2	2	2
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	1	5	6	1	5
Au Canada.....	1	1	1	1
Hors du Canada.....	5	1	4	5	1	4

TABLEAU 44.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET MŒURS

Condammations antérieures	Total	Non toxicomanes				Toxicomanes						
		Abstèmes	Tempérants	Intempérants	Total	Abstèmes	Tempérants	Intempérants				
Total des détenus ayant subi des condammations antérieures.....	1,288	182	886	220	1,227	171	838	219	60	11	48	1
Une.....	243	47	173	23	239	46	170	23	4	1	3
Deux.....	192	34	133	25	190	33	132	25	2	1	1
Trois.....	179	25	125	29	173	24	121	29	5	1	4
Quatre.....	157	22	115	20	154	21	113	20	3	1	2
Cinq.....	115	14	78	23	108	13	72	23	7	1	6
Six à dix.....	289	31	190	68	271	27	176	68	18	4	14
Onze à quinze.....	75	7	51	17	63	6	40	17	12	1	11
Seize à vingt.....	19	1	9	9	16	1	7	8	3	2
Plus de vingt.....	19	1	12	6	13	7	6	6	1	5

TABLEAU 45.—CLASSEMENT DES DÉTENUIS D'APRÈS L'ÉTAT PHYSIQUE ET MENTAL

Etat physique	Total		Normaux	Anormaux	Aliénés
	Nombre	Pourcentage			
Total.....	1,663	100.0	1,638	22	3
Aucun défaut physique.....	1,549	93.1	1,526	20	3
Total des détenus ayant des défauts physiques.....	114	6.9	112	2	
Défectuosité organique.....	14	0.8	14		
Défectuosité de la vue.....	35	2.1	35		
Défectuosité de l'ouïe.....	6	0.4	5	1	
Défectuosité de la langue.....	6	0.4	6		
Difformité.....	10	0.6	9	1	
Bras amputé.....					
Jambe amputée.....	2	0.1	2		
Main mutilée.....	24	1.5	24		
Pied mutilé (boiteux).....	14	0.8	14		
Hernie.....	3	0.2	3		

TABLEAU 46.—NATURE DU DÉLIT ET ÉTAT MENTAL

Nature du délit	Total	Normaux	Anormaux	Aliénés
Total.....	1,663	1,638	22	3
Délits contre la paix et l'ordre public.....	12	12		
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	37	37		
Délits contre les mœurs et la décence.....	117	114	2	1
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	39	39		
Inceste.....	25	25		
Autres.....	53	50	2	1
Délits contre la personne et la réputation.....	179	171	8	
Connaissance charnelle.....	18	17	1	
Homicide.....	22	21	1	
Meurtre.....	8	8		
Viol.....	21	21		
Autres.....	110	104	6	
Délits contre le droit et la propriété.....	1,310	1,296	12	2
Vol avec effraction.....	421	417	4	
Effraction avec intention criminelle.....	126	125	1	
Faux semblant et fraude.....	45	44		1
Faux.....	45	45		
Emission de faux documents.....	24	24		
Recel.....	61	61		
Vol qualifié et vol avec violence.....	102	100	2	
Vol à main armée.....	111	110	1	
Vol.....	169	168	1	
Vol d'automobile.....	100	100		
Autres.....	106	102	3	1
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	2	2		
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....	6	6		
Au Canada.....	1	1		
Hors du Canada.....	5	5		

TABLEAU 47.—ORIGINE ETHNIQUE ET RELIGION

Origine ethnique	Total	Anglicans	Baptistes	Doukhobors	Religions orientales	Grecs catholiques	Grecs orthodoxes	Juifs	Luthériens	Mennonites	Mormons	Aucune religion	Eglise de la Pentecôte	Presbytériens	Catholiques	Armée du Salut	Eglise Unie	Autres religions
Total.....	1,663	334	64			4	11	32	10			40		121	805	16	204	13
Anglais.....	314	141	26						2			10		26	50	6	51	2
Irlandais.....	224	62	10					2				7		15	77	5	45	1
Ecossais.....	204	44	13									9		58	39		39	3
Gallois.....	18	7	1											2	1		8	
Originaires des possessions brit.	2	1													1		1	
Américains.....	4	1													1		1	
Français.....	584	35	2									1		6	525	4	6	3
Autrichiens.....	4	1															1	
Belges.....	3						2							1	1		1	
Bulgares.....														1	1		1	
Tchèques et Slovaques.....	3	1													1		1	
Danois.....	2								2								1	
Hollandais.....	17	8												1	5		7	1
Finlandais.....	2								1					1				
Allemands.....	38	2	1						7			4		3	10		11	
Grecs.....	1						1											
Hongrois.....	8													1	4		3	
Islandais.....																		
Italiens.....	22	3										1			15		3	
Yugoslaves.....	3	1																2
Lithuaniens.....																		
Norvégiens.....	7								2			2			1		2	
Polonais.....	33	6				1		3				1		1	18		3	
Roumains.....	3	1					1							1			1	
Russes.....	21	4				1	1	1				2		1	7	1	2	
Suédois.....	7	1							3						2		1	
Ukrainiens.....	41	6				2	6	1	1			1		2	15		7	
Juifs.....	25							25										
Espagnols.....	2	1													1			
Portugais.....	2														1			1
Chinois.....	3													1	1		2	
Japonais.....	2	1															1	
Hindous.....																		
Arméniens.....																		
Syriens.....	4														4			
Turcs.....																		
Nègres.....	18	5	8									1		1	2		1	
Mexicains.....	3		2															1
Métis.....	1														1			
Philippins.....																		
Indiens (Amérique du Nord).....	38	7	1									1		1	24		4	

TABLEAUX 48-53.—DÉTENUES ADMISES

TABLEAU 48.—NATURE DU DÉLIT ET ÂGE DES DÉTENUES À L'ADMISSION

Nature du délit	Total	16-17 ans	19-20 ans	21-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans	50 ans et plus
Total.....	33	3	1	5	8	7	4	2	3
Evasion.....	2	1				1			
Rupture de ban.....	2	1					1		
Possession de narcotiques.....	7			3	1	2			
Avortement et tentative d'avortement.....	1						1		
Homicide involontaire.....	4			2					2
Meurtre.....	1						1		
Vol avec effraction.....	2				1			1	
Conspiration.....	1				1				
Extorsion.....	1								1
Faux semblant.....	1				1				
Faux.....	1				1				
Vol à main armée.....	4	1	1			1	1		
Vol.....	4				2	2			
Violation de la Loi sur les secrets officiels.....	2				1			1	

TABLEAU 49.—NATURE DU DÉLIT ET DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total	2 ans	2½ ans	2 ans et amende	3 ans	5 ans	6 ans	7 ans	10 ans	A perpétuité
Total.....	33	13	2	6	5	1	1	2	2	1
Evasion.....	2	2								
Rupture de ban.....	2				1				1	
Possession de narcotiques.....	7			6		1				
Avortement et tentative d'avortement.....	1		1							
Homicide involontaire.....	4						1	2	1	
Meurtre.....	1									1
Vol avec effraction.....	2	2								
Conspiration.....	1				1					
Extorsion.....	1	1								
Faux semblant.....	1	1								
Faux.....	1	1								
Vol à main armée.....	4	2			2					
Vol.....	4	4								
Violation de la Loi sur les secrets officiels.....	2		1		1					

TABLEAU 50.—NATURE DU DÉLIT, ÉTAT CIVIL ET MOEURS DES DÉTENUES

Nature du délit	Total	Etat civil				Usage de l'alcool et des narcotiques				
		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Total	Abs-tèmes	Tempé-rantes	Intem-pérantes	Usage des nar-cotiques
Total.....	33	10	18	4	1	33	9	10	5	9
Evasion.....	2	1		1		2	1			1
Rupture de ban.....	2	1	1			2		2		
Possession de narcotiques.....	7	3	4			7	1	1		5
Avortement et tentative d'avortement.....	1		1			1	1			
Homicide involontaire.....	4		4			4	1	3		
Meurtre.....	1		1			1		1		
Vol avec effraction.....	2	1	1			2		1		1
Conspiration.....	1		1			1				1
Extorsion.....	1			1		1	1			
Faux semblant.....	1		1			1	1			
Faux.....	1		1			1	1			
Vol à main armée.....	4	2		1	1	4	1		3	
Vol.....	4	1	3			4		1	2	1
Violation de la Loi sur les secrets officiels.....	2	1		1		2	1	1		

TABLEAU 51.—ORIGINE ETHNIQUE, LIEU DE NAISSANCE ET CITOYENNETÉ DES DÉTENUES

Origine ethnique	Pays d'origine						Citoyenneté des détenues nées à l'étranger				
	Total	Canada	Angle-terre	Austra- lie	Etats- Unis	Tché- coslova- quie	Total	Canadiennes	Anglaises	Américaines	Tché- coslova- ques
Total.....	33	32	1				2	2			
Anglaises.....	6	5	1				1	1			
Irlandaises.....	4	4									
Ecossaises.....	4	4									
Américaines.....	1	1					1	1			
Françaises.....	9	9									
Tchécoslovaques.....	1	1									
Italiennes.....	1	1									
Polonaises.....	3	3									
Russes.....	1	1									
Indiennes (Amérique du Nord).....	3	3									

TABLEAU 52.—ORIGINE ETHNIQUE ET RELIGION DES DÉTENUES

Origine ethnique	Total	Anglicane	Baptiste	Juive	Presby- térienne	Catho- lique	Eglise- Unie	Métho- diste	Autres sectes pro- testantes
Total.....	33	2	1		4	20	1	2	3
Anglaises.....	6	1	1			2			2
Irlandaises.....	5				1	3		1	
Ecossaises.....	4	1			2	1			
Américaines.....	1							1	
Françaises.....	8				1	6			1
Tchécoslovaques.....	1					1			
Italiennes.....	1					1			
Polonaises.....	3					3			
Russes.....	1						1		
Indiennes (Amérique du Nord).....	3					4			

TABLEAU 53.—NATURE DU DÉLIT ET CASIER JUDICIAIRE

Nature du délit	Total	Aucune condam- nation antérieure	Condamnations antérieures						Total des con- damna- tions an- térieures
			Prison	Maison de cor- rection	Péni- tencier	Prison et maison de cor- rection	Maison de correc- tion et péni- tencier	Prison, maison de correc- tion et pé- nitencier	
Total.....	33	14	2	6	2	8		1	74
Evasion.....	2			1		1			16
Rupture de ban.....	2				2				2
Possession de narcotiques.....	7	1		2		4			31
Avortement et tentative d'avortement.....	1	1							
Homicide involontaire.....	4	4							
Meurtre.....	1					1			2
Vol avec effraction.....	2	1				1			4
Conspiration.....	1		1						1
Extorsion.....	1	1							
Faux semblant.....	1		1						
Faux.....	1			1					1
Vol à main armée.....	4	4							
Vol.....	4			2		1		1	16
Violation de la Loi sur les secrets officiels.....	2		2						

TABLEAUX 54-57.—DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 54.—ÂGE À L'ADMISSION ET À LA LIBÉRATION

Âge à l'admission	Total	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 à 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus
Total.....	1,273	3	7	19	43	67	295	302	153	130	162	64	20	8
Moins de 16 ans.....	4	3	1											
16 ans.....	8		6	2										
17 ans.....	46		17	18	8	2			1					
18 ans.....	60			24	27	9								
19 ans.....	72			1	32	39								
20 ans.....	63					61	2							
21 à 25 ans.....	324					184	132		8					
25 à 29 ans.....	251						168	71	9	3				
30 à 34 ans.....	142							73	66	3				
35 à 39 ans.....	100								55	45				
40 à 49 ans.....	137									111	25	1		
50 à 59 ans.....	51										39	11	1	
60 à 69 ans.....	11											8	3	
70 ans et plus.....	4													4

TABLEAU 55.—MOTIFS DE LIBÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Motifs de libération	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,273	213	331	235	135	100	107	152
Expiration de peine.....	954	137	230	208	93	82	82	122
Libération conditionnelle.....	268	65	86	19	30	12	20	26
Expulsion du pays.....	11	4	4	2			1	
Grâce.....	7			1	3	1		
Libération sans condition.....	8	3	5					
Evasion.....								
Décès.....	6	1	1	2		1		
Transfert aux autorités provinciales	6		2		4			
Libération par ordonnance des tribunaux.....	3			2	1			
Transfert à un asile d'aliénés.....								
Libération sur ordre des autorités militaires.....	19	3	3	1	4	4	2	2
Libération avec réserve.....	1							1

TABLEAU 57.—PRINCIPAL EMPLOI PENDANT L'INCARCÉRATION: CLASSEMENT D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total.....	1,273	33	696	323	128	24	17	8	26	13	4	1
Agriculture:												
Ouvriers agricoles.....	221	5	138	46	16	4	4	2	3	3		
Jardiniers.....	11		8	1	2							
Autres.....	2		2									
Travail de bureau:												
Teneurs de livres.....	6	1	3		2							
Employés de bibliothèque.....	29		21	7	1							
Autres.....	47	1	21	12	9	1	1			1	1	
Travail spécialisé:												
Barbiers.....	12		5	4	2	1						
Relieurs, imprimeurs.....	12		2	8	2							
Forgerons.....	32	1	16	6	5	1	1		1	1		
Bouchers.....	2		1									
Toiliers (réparateurs de sacs à dé-pêches).....	47	1	21	19	2	1		1	1	1		
Mécaniciens.....	70	2	37	20	7	2				2		
Cuisiniers.....	1			1								
Electriciens.....	6		5		1							
Machinistes, mécaniciens.....	25	1	11	6	4	2	1	1				
Maçons, briqueteurs.....	41		25	10	4	1	1					
Peintres.....	12		7	3	1				1			
Plombiers.....	8		6	2								
Carriers, tailleurs de pierre.....	90	3	45	28	7	2			5			
Cordonniers.....	30	1	28	9	11				1			
Mécaniciens de machines fixes.....	15		6	2	3	2	2				1	
Tailleurs.....	71	1	42	15	7	2		1		2	1	
Ferblantiers.....	21	1	11	6	3							
Travail non spécialisé:												
Employés de vestiaire.....	24		13	4	4		1			2		
Nettoyeurs.....	50	3	25	14	4		1		3			
Employés de garage.....	23		12	7	3				1			
Infirmiers.....	14	1		8	4	1						
Employés de cuisine.....	71	1	37	20	4	1	2	2	3		1	
Hommes à tout faire.....	224	7	135	56	17	2	2	1	3			1
Employés de buanderie.....	7		4	1					2			
Conducteurs de camions, charretiers.....	7		2	3	1					1		
Autres.....	12	2	5	4	1							
Aucun (hospitalisés).....	10	1	2	2	2		1		2			

TABLEAUX 58-60—DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 58.—ÂGE À L'ADMISSION ET À LA LIBÉRATION

Age à l'admission	Total	17 ans	20 ans	21 à 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans
Total.....	25	1	2	5	4	2	6	5		
16 ans.....	1	1								
19 ans.....	2		2							
20 ans.....	1			1						
21 à 25 ans.....	4			4						
25 à 29 ans.....	4				4					
30 à 34 ans.....	4					2	2			
35 à 39 ans.....	5						4	1		
40 à 49 ans.....	4							4		

TABLEAU 59.—NATURE DU DÉLIT ET DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total	1 à 2 ans	2 à 3 ans	6 à 7 ans
Total.....	25	15	9	1
Evasion.....	2	2		
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	2	2		
Actes et tentative de grossière indécence.....	7		7	
Homicide involontaire.....	1		1	
Conspiration.....	1			1
Faux semblant et fraude.....	1		1	
Emission de faux document.....	1	1		
Vol qualifié.....	1	1		
Vol.....	9	9		

TABLEAU 60.—MOTIFS DE LIBÉRATION ET DURÉE DE LA PEINE

Motifs de libération	Total	1 à 2 ans	2 à 3 ans	6 à 7 ans
Total.....	25	15	9	1
Expiration de la peine.....	14	8	6	
Libération conditionnelle.....	8	6	1	1
Décès.....	1	1		
Transfert aux autorités provinciales.....	2		2	

